





Note à l'attention du lecteur :

Pour naviguer plus aisément au sein du document, <u>cliquez</u> sur les liens hypertextes insérés dans les trois <u>tableaux récapitulatifs</u> de présentation de la formation (pages 8, 9 et 10). La combinaison « *Ctrl* + *Home* » vous ramène ici... Bonne lecture !

Département pédagogique Profil d'enseignement

Bachelier A.E.S.I. orientation Langues germaniques

Année académique 2025-2026





Haute École Charlemagne: nos Valeurs

Par l'engagement et la qualité du travail de ses équipes, la Haute École Charlemagne offre à chaque étudiant la possibilité de vivre et partager ses valeurs essentielles :

- La démocratie : la HECh forme ses étudiants au respect des libertés et droits fondamentaux de l'Homme, à l'exercice du libre arbitre, au développement de connaissances raisonnées et à l'exercice de l'esprit critique ;
- **L'ouverture** : la HECh accompagne ses étudiants pour qu'ils deviennent des citoyens libres et responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle ;
- La démarche scientifique: la HECh forme ses étudiants à la recherche de la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance;
- La neutralité: la HECh accueille chaque étudiant sans discrimination, développe chez ceux-ci la liberté de conscience et de pensée, stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes ni les savoirs;
- L'émancipation sociale: la HECh amène les étudiants à s'approprier progressivement des savoirs et à acquérir des compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Face aux inégalités sociales, elle soutient les plus défavorisés, les rend confiants en eux et conscients de leurs potentialités afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine. Elle leur permet de construire leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.





Note liminaire

Actuellement de niveau 6 dans le Cadre Européen des Certifications, la formation initiale des enseignants vise l'acquisition de compétences et d'aptitudes au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive : acquisition de savoirs approfondis ; compréhension critique de théories et de principes ; développement du sens de l'innovation en vue de résoudre des problèmes complexes et imprévisibles ; gestion d'activités ou de projets professionnels complexes ; prise de responsabilités en matière de développement professionnel individuel et collectif. ¹

Par ailleurs, les objectifs de la formation initiale des enseignants sont en étroite corrélation avec, d'une part, les quatre missions prioritaires définies pour l'enseignement obligatoire et, d'autre part, avec les cinq axes stratégiques fixés par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

Les missions prioritaires de l'enseignement obligatoire sont orientées vers le développement personnel, social et culturel de chacun des élèves, dans le souci de construire une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures, tout en assurant à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale. ²

Les axes stratégiques du Pacte, quant à eux, redessinent les contours d'un métier où il revient entre aux enseignants d'enseigner les savoirs et compétences de la société du XXI^e siècle ; de favoriser le plaisir d'apprendre ; de développer autonomie et responsabilité face à l'évolution du système éducatif ; d'inscrire leur pratique professionnelle dans des dynamiques collectives ; de favoriser l'émancipation sociale, la mixité, l'école inclusive, contre l'échec scolaire, le décrochage et le redoublement ; de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée au bien-être de l'enfant. ³

Ainsi, dans le respect des valeurs qui lui sont chères, la Haute École Charlemagne forme des enseignants capables de répondre à ce cahier des charges ambitieux et outillés pour contribuer au mieux à l'amélioration de tout le système éducatif.

Son projet éducatif s'appuie sur deux principes fondamentaux :

- l'articulation renforcée du lien entre la théorie et la pratique professionnelle;
- une organisation de la formation en six axes : formation disciplinaire, formation à et par la communication, formation à et par la pratique, formation didactique et pédagogique, formation en sciences humaines et sociales, formation à et par la recherche.

Dans tous les cas, au terme de leur cursus, les enseignants auront acquis la maitrise des concepts et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques leur permettant d'amener leurs futurs élèves à la maitrise des référentiels de compétences d'application dans les niveaux d'enseignement concernés. ⁴

¹ Le Décret définissant la Formation Initiale des Enseignants (D. 07-02-2019 ; M.B. 05-03-2019) relève la formation à un niveau 7, qui fixe un niveau de spécialisation accru dans le domaine de la recherche et de la conscience critique. La mise en application de ce décret a été reportée à 2021-2022.

² Décret portant les livres 1 et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun du 3 mai 2019, article 1.4.1-1.

³ Pacte pour un enseignement d'excellence, Avis n°3 du Groupe central, 7 mars 2017.

⁴ Décret définissant la formation initiale des enseignants (D. 07-02-2019 / M.B. 05-03-2019) Art.8.





Référentiel de compétences de l'enseignant

- 1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
 - a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
 - b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
 - c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- 2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
 - a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
 - b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
 - c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
 - d. Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
 - e. Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.
- 3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
 - a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
 - b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
 - c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.
- 4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
 - a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
 - b. Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
 - c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
 - d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
 - e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).





5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
- d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
- e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
- f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

- a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.





p.6

Profil d'enseignement : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

Secteur : Sciences humaines et sociales **Domaine :** Sciences psychologiques et de l'éducation

Niveau CFC: Bachelier professionnalisant, niveau 6 Implantation: Les Rivageois, Liège

Président du jury : La Direction de Département Secrétaire du jury : Monsieur Ives Martini

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation en vue de l'obtention du titre de Bachelier agrégé de l'enseignement secondaire inférieur en langues germaniques (anglais et néerlandais/allemand) a pour objectif de développer chez nos étudiants des savoirs, savoir-faire, attitudes et compétences indispensables à l'exercice de leur future profession sur les plans linguistique, méthodologique, culturel et comportemental.

Outre le volet linguistique, la formation est enrichie d'activités d'intégration professionnelle durant lesquelles l'étudiant aura l'occasion, dès le début de son apprentissage et de manière progressive, de se sensibiliser et de se former aux diverses pratiques pédagogiques ainsi que de s'ouvrir à la culture des autres communautés du pays.

- a) Séjour de 2 semaines en famille d'accueil en Allemagne, en Flandre ou aux Pays-Bas et en Angleterre Ce projet linguistique a lieu en début de cursus. Au-delà de la vie en famille d'accueil, les étudiants suivent, durant deux semaines, des cours dans des écoles secondaires locales et/ou aident les professeurs de français.
- b) Voyage pédagogique de quatre jours dans une ville germanophone, néerlandophone ou anglophone

 Cette activité encadrée a pour objectifs d'apprendre aux étudiants, à organiser un voyage avec une classe, de renforcer l'esprit de section et de s'ouvrir à la culture des communautés dont ils étudient la langue.
- c) Échange pédagogique et interculturel avec la Haute École Vives de Torhout (Bruges)

 Ce programme met les étudiants en situation de communication réelle et permet d'améliorer leurs connaissances civilisationnelles et leurs compétences langagières dans un cadre formatif et informel. Des rencontres virtuelles précèdent un échange de trois ou quatre jours avec hébergement en famille d'accueil.
- d) Stage linguistique de deux semaines en Écosse

Ce programme de placement des étudiants a été développé en partenariat avec l'East-Ayrshire Council, organe officiel qui nous a accordé son aval et supervise le choix des familles et des « académies » dans lesquelles nos étudiants vont séjourner. Toujours dans le même esprit d'ouverture, les étudiants sont également amenés à analyser et comparer les méthodes appliquées en Écosse.

- e) Stage de 4 semaines dans l'autre communauté / en Allemagne (selon la langue étudiée)
 - Les objectifs sont de se rendre compte des spécificités de l'enseignement des langues en Flandre ou en Allemagne via une réflexion sur sa propre langue maternelle, de prendre conscience de l'impact de l'utilisation de la langue-cible en classe, d'améliorer ses connaissances civilisationnelles et bien sûr, ses compétences langagières en langue-cible.
 - Les étudiants résident un mois en famille d'accueil, et sont pris en charge par des écoles où ils donnent cours de Français et Anglais Langue Etrangère à des élèves néerlandophones ou germanophones.

Quand on a enseigné sa propre langue maternelle comme langue étrangère, on ne donne plus cours de langue comme avant...





f) Activités d'animation pour écoles néerlandophones

Ces activités se déroulent sur demande et leurs objectifs varient en fonction des attentes. Elles concernent une ou plusieurs années d'apprentissage et constituent un moyen efficace de s'ouvrir à l'autre communauté dans un cadre formatif et informel.

g) Introduction à la méthode Balingua en primaire en allemand

Au cours de leurs activités de formation professionnelle (AFP), les étudiants ont l'opportunité de découvrir une méthode particulière d'enseignement de l'allemand à l'Ecole Communale primaire de Malmedy. Cette expérience leur permet d'enrichir leur bagage didactique et contribue à développer une approche critique des différentes méthodes d'enseignement qu'ils rencontrent tout au long de leur parcours indépendamment des langues étudiées.

CONDITIONS D'UNE BONNE PRÉPARATION AUX ÉTUDES ENVISAGÉES

Pour chacune des deux langues choisies, l'étudiant doit posséder, au départ, le « minimum essentiel » pour comprendre et s'exprimer correctement dans la langue. Sa prononciation doit être satisfaisante et il est fortement recommandé qu'il maîtrise les 4 compétences – écouter, parler, lire, écrire – ainsi que les structures grammaticales et le vocabulaire tels que définis dans les programmes de l'Enseignement Secondaire Supérieur. Un séjour préalable à l'étranger est conseillé.

DÉBOUCHÉS

Enseignant:

- dans les 2 premiers degrés de l'enseignement secondaire de transition (général, technique ou artistique) de tous les réseaux de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- dans les 4 années de l'enseignement de qualification (technique, artistique ou professionnel) de tous les réseaux de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles;
- dans l'enseignement spécialisé;
- dans l'enseignement de promotion sociale, PME, HR (horaire réduit), CEFA,...;
- à l'étranger via certains organismes (AGCD, APEF, VOLENS);
- en cours privés ;
- débouchés spécifiques pour le régent en langues germaniques : « maître spécial en langues germaniques » dans l'enseignement primaire.







Bloc 1

U.E.	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	Н	Quadri
AFP-1	10	Ateliers de formation professionnelle	120	Q1+Q2
ML-1	4	Maîtrise orale et écrite de la langue française	60	Q1+Q2
LgA-St [prér. LgA-2]	16	Langue A et stages : - Anglais (162h) - Stage pédagogique LgA (30h)	192	Q1+Q2
LgB-St [prér. LgB-2]	16	Langue B et stages : - Néerlandais ou Allemand (162h) - Stage pédagogique LgB (30h)	192	Q1+Q2
<u>PGEN</u>	2	Pédagogie générale		Q1+Q2
<u>IDE</u>	1	Identité de l'enseignant		Q1
PDEV-1	2	Psychologie du développement [A]		Q1
PHILO	2	Philosophie et histoire des religions [A]		Q1
DOENS	1	Dossier de l'enseignant	12	Q2
PAPP-1	2	Psychologie des apprentissages [A]		Q2
PREL	2	Psychologie de la relation et de la communication [A]		Q2
<u>IR</u>	1	Initiation à la recherche		Q2
ATDC	1	Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension du genre [A]	14	Q2

Cette grille prévisionnelle de cours ne contient pas les activités optionnelles de la formation (comme les répétitions, les remédiations, les éventuelles activités d'aide à la réussite, etc.).

Légende-couleurs : 1^{er} quadrimestre 2^e quadrimestre

Corequis Bloc 2 : AFP-2 + ENFO-2

Corequis Bloc 3: EPP + TFE







Bloc 2

U.E.	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	Н	Quadri
AFP-2	8	Ateliers de formation professionnelle	72	Q1+Q2
Stages-2 [prér. Stages-3]	10	Stages pédagogiques (4 semaines)	96	Q1+Q2
<u>ML-2</u>	2	Maîtrise orale et écrite de la langue française	24	Q1+Q2
<u>OEE</u>	2	Ouverture de l'école sur l'extérieur	12	Q2
LgA-2 [prér. Stages-3 & prér. LgA-3]	10	<u>Anglais</u>	120	Q1+Q2
LgB-2 [prér. Stages-3 & prér. LgB-3]	10	<u>Néerlandais</u> ou <u>Allemand</u>	120	Q1+Q2
PAPP-2	2	Psychologie des apprentissages	24	Q1
<u>EAPP</u>	2	Évaluation des apprentissages	24	Q1
PDEV-2	2	Psychologie du développement		Q1
MéTIC-2	2	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	24	Q1
<u>GGEO</u>	2	Technique de gestion de groupes et expression orale	24	Q1
<u>DÉONTO</u>	1	Déontologie de la profession	12	Q2
APDC	1	Approche pratique de la diversité culturelle et la dimension du genre	24	Q2
FLES	1	Sensibilisation au « Français langue étrangère et seconde »	10	Q1+Q2
ENFO-2	5	Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental	24	Q1+Q2







Bloc 3

U.E.	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement		Quadri
AFP-3	3	Ateliers de formation professionnelle	60	Q1+Q2
Stages-3	17	Stages pédagogiques (10 semaines)	300	Q1+Q2
DIFF	2	Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie, détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation	24	Q1+Q2
<u>IAC</u>	2	Initiation aux arts et à la culture [A/B]	28	Q1+Q2
LgA-3	4	Anglais	70	Q1+Q2
LgB-3	4	<u>Néerlandais</u> ou <u>Allemand</u>	70	Q1+Q2
TFE	16	Travail de fin d'études (y compris l'initiation à la recherche en éducation : 12h - Q1)	(12)	Q1+Q2
SOPOED	2	Sociologie et politique de l'éducation [A]	24	Q1
<u>NEUTR</u>	1	Formation à la neutralité [A]	20	Q1
ÉPIST	1	Notions d'épistémologie des disciplines	14	Q1
ENFO-3	3	Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental	52	Q1
<u>EPP</u>	1	Élaboration du projet professionnel	14	Q2
COPE	2	Étude critique des grands courants pédagogiques [A]	24	Q2
MéTIC-3	2	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	24	Q2



ENSEIGNEMENT

Haute École Charlemagne Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 120 h

Intitulé de l'UE : Ateliers de formation professionnelle

Volume en Crédits : 10 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : AFP-1			
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2) Cours : Obligatoi			
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à	Le choix de la présente UE est conditionné par la			
l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :	réussite préalable d'une ou plusieurs UE :			
⊠ Non □ Oui ()	⊠ Non □ Oui ()			
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☐ Non ☐ Oui ()				
Langue d'enseignement :	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE :			
☑ Français ☑ Autre (Anglais, Néerlandais/Allemand)	SUPPRESSION			

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement et la langue française dans les divers contextes liés à la profession

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- 2. Respecter un cadre déontologique dans une perspective de responsabilité
- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :

- 1. Rédiger des travaux de préparation de moments d'enseignement du vocabulaire et de compréhension à la lecture ou à l'audition sérieux, complets et corrects, remis à temps, remaniés selon les feed-backs formatifs reçus et présentés sérieusement devant les condisciples ;
- 2. Rédiger une préparation pour une micro-leçon d'enseignement du vocabulaire et de compréhension à la lecture ou à l'audition (remaniée selon les feed-backs formatifs reçus) et gérer adéquatement ce moment d'enseignement dans une langue cible correcte devant les condisciples ;
- 3. Rédiger un rapport sur les pratiques hebdomadaires organisé selon les consignes : rédiger des préparations de leçons complètes et réaliser une analyse réflexive des moments d'enseignement ou d'observation.

Savoir-faire visés et impliqués dans ces compétences : observer, rédiger des préparations et des objectifs opérationnels en respectant les modèles donnés (et donc pouvoir identifier les étapes d'une leçon, utiliser la didactique du vocabulaire et de la compréhension à l'audition et à la lecture, utiliser le programme d'enseignement des langues germaniques au 1er degré du secondaire de la F.W.B., utiliser des manuels scolaires employés dans l'enseignement des langues germaniques ; se présenter devant une classe.

Attitudes visées et impliquées dans ces compétences: tester sa motivation par rapport au métier, adopter une attitude réflexive par rapport à sa pratique et réguler son action, sens des responsabilités vis-à-vis des maîtres de stage et des élèves, rigueur et organisation du travail, esprit critique, créativité, esprit d'initiative, collaboration, ...

CONTENU DE L'UE
Les AFP sont organisés selon 5 modules : Module 1 : Observer et rédiger une préparation de leçon et des objectifs opérationnels. Module 2 : Enseigner/faire apprendre du vocabulaire. Module 3 : Planifier et gérer des compréhensions à l'audition et à la lecture. Module 4 : Planifier, gérer, évaluer des micro-leçons d'enseignement du vocabulaire et de CA ou CL. Module 5 : Planifier, gérer, évaluer des moments d'enseignement dans le cadre des pratiques hebdomadaires (ou observer et évaluer des moments d'enseignement).
Dans le cadre des stages, des pratiques hebdomadaires et de la semaine AIP, il y aura des journées d'observation et de pratique. SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES
□ Syllabus de cours ⊠ E-Learning ⊠ Dias projetées ⊠ Documents de travail □ Autre () SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES
Référentiel de Langues modernes, Tronc commun ; Programme d'enseignement des langues étrangères dans le secondaire inférieur de la F.W.B. ; Syllabus de Pédagogie générale ; Divers manuels scolaires utilisés dans l'enseignement des langues germaniques

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique Année 2025-2026 www.hech.be

☐ Séminaires, excursions, visites

☑ Résolution de problèmes

☐ Autre (...)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Exposé par l'étudiant(e)

☐ Activités en laboratoire

Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

○ Observation de pratiques / de terrain

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de		Janvier			Mai/Juin		Αοί	ùt/Septem	bre
ľUE :	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AFP-1				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ⊠ Français □ Autre (Anglais, Néerlandais/Allemand)

REMARQUES ÉVENTUELLES

La note pour le travail annuel comprend :

- La présence aux AFP et le respect des consignes concernant les travaux à réaliser tout au long de l'année (travaux complets, sérieux, corrects, remis et/ou présentés en date et en heure) et le respect des attitudes professionnelles vis-à-vis des condisciples, des professeurs, des maîtres de stage et des écoles de stage ;
- La micro-leçon écrite (préparation rédigée selon les consignes et remaniée selon les conseils) et, surtout, orale (au besoin améliorée lors d'une seconde prestation);
- Le rapport des pratiques hebdomadaires organisé et rédigé selon les consignes.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026

p.13



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques

Ancrage de l'UE: Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 60 h

Intitulé de l'UE : Maîtrise orale et écrite de la langue française WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

Volume en Crédits : 4 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : ML-1		
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2) Cours : Obligatoire		
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non ☐ Oui ()	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : Non Oui ()		
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ⊠ Non □ Oui ()			
Langue d'enseignement : ☑ Français ☐ Autre ()	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : SUPPRESSION		

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession:

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

La Maîtrise de la langue française participera à préparer les stages (MLO) et la rédaction des rapports de stage et travaux écrits auxquels devront se consacrer les étudiants (MLE); et ce, dans un esprit d'approche fonctionnelle et professionnalisante tant des modalités écrite qu'orale de la maîtrise de la langue. Par ailleurs, le cours disciplinaire en groupes-classes permettra de s'assurer de la bonne acquisition des bases nécessaires en matière d'expressions orale et écrite.

Les objectifs suivants peuvent être formalisés :

- Expliquer et appliquer plusieurs règles de langue en adoptant une approche linguistique ;
- S'entraîner dans l'écriture ;
- Initier et développer une démarche de recherche dans l'appréhension de la langue ;
- Comprendre l'origine (linguistique) d'erreurs de langage et pouvoir expliquer (toujours d'un point de vue linguistique) les raisons de la norme ;
- Développer une approche critique de la langue : la langue n'est ni une religion, ni une morale. Elle est toujours historique et sociale et s'explique selon plusieurs fondements de logique;
- Approfondir sa maîtrise des outils de la langue : comprendre et déconstruire un code passe par l'apprentissage de ses subtilités ;
- Appréhender la langue dans une perspective nouvelle en étudiant sa structure à partir d'une réflexion linguistique;
- Initier une démarche de linguistique comparée (avec les langues germaniques) pour améliorer sa maîtrise de la langue française.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

L'étudiant sera capable de :

- mettre en œuvre les règles de l'orthographe grammaticale et respecter les bases de l'orthographe d'usage;
- justifier l'orthographe des mots d'un énoncé en se référant aux règles grammaticales ;
- rédiger des écrits de différents genres dans un style adapté;
- utiliser un vocabulaire riche;
- mettre en œuvre les règles de la ponctuation de base ;
- adopter un registre de langue correspondant à la situation de communication;
- mettre en œuvre les techniques de la prise de parole en public (voix, respiration, posture, regard, gestes);
- utiliser un vocabulaire adéquat et mettre en œuvre les règles de la syntaxe orale;
- structurer sa prise de parole en fonction de la situation de communication ;
- utiliser les ressources informatiques à sa disposition sur les plateformes Teams, Padlet et se former en autonomie lors des cours en EAD.

CONTENU DE L'UE

- Révision des principales règles d'orthographe grammaticale
- Vocabulaire
- Dictées
- Production d'écrits
- Maitrise de la langue orale

Plus précisément, les contenus suivants seront abordés :

MLE

Compétences réflexives

- Norme/usage
- Description linguistique d'une norme
- Description linguistique d'erreurs
- Concept d'atelier de négociation graphique
- Questionnement critique et connaissance sur le rapport entre « ancienne » orthographe et orthographe « réformée »
- Questionnement critique sur l'écriture inclusive (en lien avec des questionnements étymologiques)
- Questionnement sur les catégories grammaticales (code terminologique)
- Quelques notions de linguistique comparée (avec les langues germaniques)

Conjugaison et fonctionnement du syntagme verbal

- Principe d'analogie en conjugaison
- Principe d'allomorphie en conjugaison (en lien avec la morphosyntaxe)
- Aspects des temps en conjugaison
- Accord du participe passé (en lien avec la morphosyntaxe)
- Désinences de conjugaison
- Modes et temps de la conjugaison
- Formes synthétiques/analytiques (en lien avec la morphosyntaxe)
- Explication linguistique de conjugaisons irrégulières (croire, faire, dire, etc.)
- Compréhension du sens des modes
- Concordance des temps

Orthographe d'usage

- Orthographe lexicale
- Etymologie (recherche et utilisation d'outils, évolutions étymologiques, lettres et accents étymologiques), avec réforme orthographique
- Enrichissement lexical et de vocabulaire

Morphosyntaxe

- Principe d'allomorphie
- Formes synthétiques/analytiques

- Accords au sein du SN (déterminant, adjectif, nom) : logique d'apport/support
- Règles particulières d'accord de l'adjectif (adjectifs de couleur)
- Explication linguistique de règles d'accord (exemple : -ou et -al)
- Accords sujet/verbe : logique d'apport/support
- Formation et graphie des adverbes
- Phonogramme/morphogramme/logogramme
- Distinction entre mots variables et mots invariables
- Pluriel des noms composés (avec réforme orthographique)
- Principe du figement pour les noms composés
- Logique de déclinaison des pronoms (allomorphie)
- Etymologie des pronoms

Compétences d'écriture

- Ecriture d'un texte complexe (structure et cohésion narrative)
- Cohésion syntaxique
- Reprise anaphorique (pronoms anaphoriques et déictiques)
- Capacité de synthèse
- Ponctuation
- Vers la production argumentative (Bloc 2)

MLO

Compétences réflexives

- Regard critique sur le rapport entre oral et écrit
- Comprendre le soubassement sociologique du surinvestissement de l'écrit en français
- Analyser le soubassement idéologique d'un discours oral

Compétences pratiques

- Produire une allocution orale cohérente et persuasive
- Développer des effets argumentatifs (pouvoir de l'exemple, structure argumentative, principe de la contradiction)
- Défendre une opinion dans le débat argumenté (exercice de sophistique)
- Performer un discours écrit à l'oral
- Jouer un rôle (mise en scène)
- Ajuster les composantes aristotéliciennes dans la performance orale : ethos, logos, pathos
- Interroger et développer son image de soi d'enseignant (ethos) grâce à des mises en scène
- Répondre sur le vif à des questions posées à l'oral
- Pouvoir définir sur le vif des éléments de vocabulaire

SUPPORTS DIDACTIOUES ORUGATOIRES

SUFFUNTS DIDA	SOFFORTS DIDACTIQUES OBLIGATORES					
⊠ Syllabus de cours	⊠ E-Learning	☑ Dias projetées	□ Documents de travail	☐ Autre ()		
SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES						

Bourciez, E. et J., Phonétique française, Paris, Klincksieck, 2006.

Braun, A. & Cabillau, J-F. (2007). *Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase et du texte.* Waterlo : Wolters-Plantyn.

Chartrand, S., Aubin, D., Blain, R., & Simard, C. (1999). *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*. Montréal : Graficor (Chenelière Education).

Chartrand, S., Simard, C. & Sol, Ch. (2006). Grammaire de base. Bruxelles : De Boeck.

Dumortier, J-L., Dispy. M. & Van Beveren, J. (2013). Savoirs langagiers. Glossaire visant à pourvoir d'un bagage de notions communes tous les enseignants de français de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Namur : Presses universitaires.

Genin, Ch., Syllabus de Maîtrise de la langue écrite, Liège, HECh, 2021.

Niquet G.L, Coulon, R, Enrichissez votre vocabulaire, Paris, Hatier, 1994.

Perrier, J. & Chauvel, D. (2003). *La voix – 50 jeux pour expression vocale et corporelle.* Paris: Ed. Retz.

Rey, A., Dictionnaire historique de la langue français, Paris, Le Robert, 1992.

Riegel, M., Pellat, J.C., Rioul, R., Grammaire méthodique du français, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2009. Von Wartburg, W., Evolution et structure de la langue française, Munich, Francke, 1993.

Le travail en E-Learning et l'enseignement à distance via Teams et Padlet seront complémentaires au syllabus.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activités en laboratoire	 □ Observation de pratiques / de terrain □ Résolution de problèmes □ Exercices, applications, travaux pratiques □ Séminaires, excursions, visites
Ateliers, travaux de groupe	☐ Autre ()

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de		Janvier			Mai/Juin		Αοί	ùt/Septem	bre
ľUE :	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-1	20 %			(20 %)	60 %	20 %	Report	60 %	20 %

Autres (à préciser) :

L'évaluation du Q1 consiste en une interrogation dispensatoire d'une partie de la matière qui pourra être représentée en Juin si la note est inférieure à 10/20.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation	$: \ \boxtimes$	Francais		Autre	()	١
---------------------	-----------------	----------	--	-------	----	---

REMARQUES ÉVENTUELLES

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 p.17



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 192 h

ENSEIGNEMENT

Intitulé de l'UE : Anglais (162h) et stage pédagogique (30h)

Volume en Crédits : 16 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : LgA-St		
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2) Cours : Obligatoire		
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☑ Oui (UE LgA-2)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : Non □ Oui ()		
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :	☑ Non □ Oui ()		
Langue d'enseignement : ☑ Français ☑ Autre (Anglais)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : SUPPRESSION		

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession:

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

2) Respecter un cadre déontologique dans une perspective de responsabilité :

- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
- c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.

3) Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les institutions :

b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

5) Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :

- a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours d'anglais, l'étudiant sera capable de :

- Citer, reformuler, utiliser, analyser et synthétiser les points de grammaire vus de façon claire et structurée, tant à l'écrit qu'à l'oral.
- Définir, expliquer et utiliser les mots de vocabulaire de façon adéquate, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

- S'exprimer oralement sans erreur de prononciation majeure et de façon fluide ainsi que de comprendre la phonétique et de s'en servir à bon escient.
- Transcrire et analyser des documents audio authentiques.
- Résumer, expliquer, analyser et commenter des documents, par exemple de type littéraire, tant à l'écrit qu'à l'oral.
- Décrire, expliquer et commenter des aspects de la civilisation anglophone.
- Rédiger en adaptant le style et le registre.

Au terme des stages pédagogiques, l'étudiant sera capable de :

- Se familiariser avec le contexte scolaire à travers la fonction d'enseignant (et non plus de l'élève).
- Prendre conscience des différents aspects constituants la fonction enseignante et commencer le développement de sa propre identité enseignante.
- Rédiger des préparations de leçons observées en français et en langue cible.
- Observer et analyser des situations de classe : leçons, interactions, les relations de causes à effets entre mise en situation et réaction de l'élève, la méthodologie, la pédagogie, ...
- Écrire un rapport de stage dans la langue cible et raconter son expérience de stage linguistique.

CONTENU DE L'UE

Le cours d'anglais est construit comme suit :

- **1. Grammaire :** étude systématique de la grammaire en autonomie et pendant les cours, notamment à travers l'élaboration de synthèses
- 2. Vocabulaire : enrichissement lexical en autonomie suivi d'une vérification et d'un approfondissement pendant les cours
- 3. Prononciation : théorie et exercices sur la phonétique et la prononciation
- 4. Transcription : travail au laboratoire de langues à partir de matériel authentique
- **5. Littérature :** lecture de romans et de textes littéraires anglophones en autonomie suivie d'une analyse pendant les cours
- 6. Talking points : analyse, explication et discussion basées sur des documents authentiques
- 7. Civilisation : étude de la civilisation anglophone
- 8. Writing skills : développement des compétences rédactionnelles

Les stages pédagogiques se déroulent en deux grands temps distincts :

1. Stage de sensibilisation :

Durant une semaine, les étudiants observent 16 périodes d'enseignement des langues germaniques au secondaire inférieur, suivent leur maître de stage dans ses différentes activités et réalisent une interview de ce dernier. Ils prennent connaissance et analysent les textes cadres de l'école (projet d'établissement, ROI). Ils rédigent 3 préparations de leçons observées (dont 1 ou 2 d'anglais) et une analyse des pratiques observées selon une adaptation de la grille de Bocquillon. Ils doivent être particulièrement attentifs au respect des attitudes professionnelles vis-à-vis de l'école d'accueil, des maîtres de stage et des élèves dans le respect de l'« Annexe à la convention de stage pour le stage de sensibilisation, section Langues germaniques, 2022-2023 ».

2. Stage linguistique:

Durant deux semaines, les étudiants partent dans une famille et une école d'accueil, soit en Flandre ou aux Pays-Bas, soit en Allemagne. Ils séjournent obligatoirement dans leur famille d'accueil et se rendent à l'école de leur hôte afin principalement d'observer des cours de langue, d'histoire, de géographie, ... mais aussi, le cas échéant, d'assurer des activités d'assistanat. Pour préparer au mieux leur séjour, ils auront au préalable échangé des mails avec leur hôte, l'école d'accueil ou tout autre organisme concerné par le stage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

⊠ Syllabus de cours ⊠ E-Learning ⊠ Dias projetées ⊠ Documents de travail ⊠ Autre (Cours de pédagogie générale, d'identité enseignante et documents travaillés en AFP)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

ANGLAIS:

English Grammar In Use Fifth Edition With Answers, R. Murphy.

English Vocabulary In Use Pre-intermediate & Intermediate Fourth Edition, S. Redman.

What's What?, J.P. Steevens.

Ship Or Sheep?, A. Baker.

Britain For Learners Of English Second Edition, J. O'Driscoll.

Application Flowchase.

STAGES:

Cours de pédagogie Générale, d'identité enseignante et documents travaillés en AFP.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

	☑ Observation de pratiques / de terrain
⊠ Exposé par l'étudiant(e)	☐ Résolution de problèmes
	☐ Séminaires, excursions, visites
	☐ Autre ()

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre			
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	
LgA-	St			Partiel:	20 %	35 %	35 % (10 %)	Report	35 %	35 % (10 %)

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ⊠ Français ⊠ Autre (Anglais)

REMARQUES ÉVENTUELLES

1. Dans le cadre du cours d'anglais, toute absence à un travail noté non justifiée par un certificat médical dont la copie sera rendue au professeur sera susceptible d'être sanctionnée par une note de zéro pour ce travail.

- 2. Les stages et les rapports de stage, réalisés avec sérieux et dans le respect des consignes données, sont obligatoires et entrent dans la note du travail annuel. Les stages doivent impérativement être effectués dans le respect de la « Convention de stage » et de l'« Annexe à la convention de stage pour le stage d'observation, section Langues germaniques, 2022-2023 », documents précisant l'ensemble des droits et devoirs des stagiaires de la section Langues germaniques.
- 3. En ce qui concerne les stages pédagogiques, l'étudiant inscrit au cours d'anglais mais pas au cours de néerlandais du B1 (réussite préalable ou dispense), devra effectuer les activités suivantes:
- => Stage de sensibilisation: observer 8h d'anglais, réaliser un entretien avec le maître de stage et rédiger un rapport complet selon les consignes générales pour le stage de sensibilisation, à l'exception du fait qu'il ne devra réaliser que 2 préparations en anglais.
- => Stage linguistique: consignes spécifiques pour des A.I.P. en remplacement du stage en Flandres.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

p.21



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques

Ancrage de l'UE: Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 192 h

WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

Intitulé de l'UE : Néerlandais (162h) et stage pédagogique (30h)

Volume en Crédits : 16 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : LgB-St (Néerl.)						
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2) Cours : Obligatoire						
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : □ Non ☑ Oui (UE LgB-2)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : Non □ Oui ()						
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☑ Non ☐ Oui ()							
Langue d'enseignement :	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE :						
☑ Français ☑ Autre (Néerlandais)	SUPPRESSION						

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession:

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

2) Respecter un cadre déontologique dans une perspective de responsabilité :

- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
- c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.

3) Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les institutions :

b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

5) Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :

- a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours de néerlandais, vous serez capables de :

1. Grammaire: comprendre, analyser, appliquer, expliquer (en français) et justifier (en français) les principes de la syntaxe oralement et par écrit dans des situations de production ou de réception. Vous serez également capables d'utiliser la terminologie grammaticale néerlandaise

Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

2. Orthographe: comprendre, analyser, appliquer, expliquer (en français) et justifier (en français) les principes des règles d'orthographe et de la prosodie

3. Audition:

- a) retranscrire de courts extraits (+/- 2 minutes) de journaux radio authentique belges néerlandophones sans faute qui nuit à la communication
- b) mettre en relation, appliquer et expliquer la grammaire utilisée dans ces extraits
- c) donner du sens à sa transcription en réfléchissant à son contenu
- d) comprendre un message oral authentique dans différents contextes (audio/vidéo)
- 4. Enrichissement lexical: comprendre et utiliser le vocabulaire à bon escient dans les activités proposées ainsi que les principes généraux de la morphologie lexicale, les expliquer et les appliquer dans des exercices ciblés et dans des productions personnelles orales et/ou écrites
- 5. Civilisation: faire un compte rendu réflexif oral et/ou écrit de son séjour linguistique obligatoire et le présenter
- 6. Textes: comprendre, analyser brièvement et résumer les textes proposés oralement et/ou par écrit ainsi que justifier la grammaire utilisée

7. Prononciation:

- a) prononcer sans équivoque les différents sons du néerlandais
- b) identifier et nommer les signes phonétiques de ces sons
- c) prononcer les assimilations sans hésitation en justifier l'usage
- d) placer correctement et justifier les accents toniques
- 8. Lecture : comprendre le sens général des romans choisis par lui, en résumer le contenu brièvement oralement et en faire une brève analyse
- 9. Explication de textes : répondre à des questions en langue-cible et synthétiser les idées générales oralement et/ou par écrit sans faute qui nuit à la communication
- 10. Animation: mobiliser ses acquis d'apprentissage linguistiques et pédagogiques lors de diverses animations (cette activité dépend de la demande extérieure et est formative)

Au terme des stages pédagogiques, l'étudiant sera capable de :

- 1) Se familiariser avec le contexte scolaire à travers la fonction d'enseignant (et non plus de l'élève);
- 2) Prendre conscience des différents aspects constituants la fonction enseignante et commencer le développement de sa propre identité enseignante;
- 3) Rédiger des préparations de leçons observées en français et en langue cible ;
- 4) Observer et analyser des situations de classe : leçons, interactions, les relations de causes à effets entre mise en situation et réaction de l'élève, la méthodologie, la pédagogie,;
- 5) Améliorer ses connaissances linguistiques et son aisance à l'oral;
- 6) Acquérir des notions de culture (histoire, géographie, ...) du pays ou de la région visité(e);
- 7) S'adapter à la vie familiale et scolaire sur le lieu de stage ;
- 8) Écrire un rapport de stage dans la langue cible et raconter son expérience aux autres étudiants de la classe ;
- 9) Échanger des mails en langue cible avec sa famille d'accueil.

CONTENU DE L'UE

Le cours de néerlandais est constitué des points suivants :

- 1. Grammaire : révision systématique de la grammaire de base et exercices y afférents
- 2. Enrichissement lexical:
- a) apprentissage et maitrise du vocabulaire tel que défini dans les champs lexicaux des 1er et 2è degrés de l'enseignement secondaire général (en autonomie – application et vérification aux cours)
- b) exercices ciblés d'apprentissage du vocabulaire contenu dans les différents supports de cours
- c) apprentissage en autonomie du vocabulaire nécessaire à la compréhension des documents authentiques vus en classe

3. Prononciation:

- a) exercices individuels et ciblés de prononciation au laboratoire de langue
- b) théorie et exercices sur les assimilations et l'accentuation
- c) mise en pratique des points a et b

- 4. Orthographe : révision des règles orthographiques de base
- 5. Explication de textes: explication de textes (nouvelles et/ou presse écrite) choisis en fonction des points 1 et 2 et exercices y afférents

6. Audition:

- a) transcriptions pilotées d'extraits de journaux radio authentiques, explications et exercices y afférents au laboratoire de langue
- b) transcriptions autocorrigées d'extraits de journaux radio via le cours sur la plateforme (en autonomie)
- c) exercices de compréhension de messages oraux authentiques dans différents contextes (audio/vidéo)
- d) écoute d'une nouvelle au format audio
- 7. Civilisation: activité d'expression et de réflexion autour du stage linguistique
- 8. Lecture: lecture en autonomie d'une sélection de romans ciblés et choisis par l'étudiant (800 pages)
- 9. Activités extra-muros : selon les demandes extérieures, animations pédagogiques diverses (formatif), excursion d'un jour dans une ville flamande, allemande ou anglaise...

Les stages pédagogiques se déroulent en deux grands temps distincts :

1. Stage de sensibilisation :

Durant une semaine, les étudiants observent 16 périodes d'enseignement des langues germaniques au secondaire inférieur, suivent leur maître de stage dans ses différentes activités et réalisent une interview de ce dernier. Ils prennent connaissance et analysent les textes cadres de l'école (projet d'établissement, ROI). Ils rédigent 3 préparations de leçons observées (dont 1 ou 2 de néerlandais) et une analyse des pratiques observées selon le triangle pédagogique de Houssaye. Ils doivent être particulièrement attentifs au respect des attitudes professionnelles vis-àvis de l'école d'accueil, des maîtres de stage et des élèves dans le respect de l'« Annexe à la convention de stage pour le stage de sensibilisation, section Langues germaniques, 2022-2023 ».

2. Stage linguistique:

Durant deux semaines, les étudiants partent dans une famille et une école d'accueil, soit en Flandre soit aux Pays-Bas. Ils séjournent obligatoirement dans leur famille d'accueil et se rendent à l'école de leur hôte afin principalement d'observer des cours de langue, d'histoire, de géographie, ... mais aussi, le cas échéant, d'assurer des activités d'assistanat. Pour préparer au mieux leur séjour, ils auront au préalable échangé des mails avec leur hôte, l'école d'accueil ou tout autre organisme concerné par le stage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☑ Dias projetées □ Documents de travail □ Autre (Cours de pédagogie générale, d'identité enseignante et documents travaillés en AFP.)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

NEERLANDAIS:

Lectures obligatoires/notes de cours:

Grammaire:

- HUITEMA R., Van Dale Grammatica Nederlands, Utrecht, Van Dale, 2011, 10e oplage, 2019.
- HUITEMA R., Oefenboek Grammatica Nederlands, Utrecht, Van Dale, 2018, 2e oplage, 2020.

Enrichissement lexical:

- SCHOENAERTS P. & VAN LOO H., Thematische woordenschat Nederlands voor anderstaligen, Amsterdam/Antwerpen, Intertaal, 2008, 11e druk, 2020.

Prononciation et orthographe:

- MARTINI Y., Spelling, Uitspraak, Fonetiek, (syllabus), HeCh, 2013 + fichiers audio

Littérature :

Liste de lecture (voir supports de cours/Teams)

E-Learning:

- plateforme MyHECh, Quizlet et Microsoft Teams

Lectures recommandées :

- HATIER D., La grammaire illustrée du néerlandais, Namur, Erasme, 2017. + exercices et corrigés

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

- STEEVENS J.P., Wat is dat?, Brugge, Die Keure, 2006.
- DOUTREWE S. & JANSSENS G., Hoe zeg ik het in de klas?, Louvain-la-Neuve Lier, Van In, 1999.
- TIMMERMANS B., Klink klaar. Uitspraak van het Nederlands voor Franstaligen, Leuven, Davidfonds, 2016.
- HILIGSMANN P. & RASIER L., Uitspraakleer Nederlands voor Franstaligen, Berchem, Plantyn, 2006.
- Magazines : Knack (abonnement actif), Humo etc.

Dictionnaires:

- Robert & Van Dale, (dictionnaire traductif)
- Groot Woordenboek der Nederlandse Taal, Van Dale
- https://www.vandale.nl
- https://www.mijnwoordenboek.nl/
- https://woordenlijst.org/
- http://anw.inl.nl

STAGES:

Cours de pédagogie générale, d'identité enseignante et documents travaillés en AFP.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

✓ Activités en laboratoire
 ✓ Séminaires, excursions, visites
 ✓ Ateliers, travaux de groupe
 ✓ Autre (débats, jeux de rôles, etc.)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre			
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	
	LgB-St (Néerl.)			10 %	20 %	35 %	35 % (10 %)	Report	35 %	35 % (10 %)

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ⊠ Français ⊠ Autre (Néerlandais)

REMARQUES ÉVENTUELLES

- 1. La note de l'examen écrit de janvier sera intégrée à la note de celle de mai/juin à hauteur de 10%.
- 2. Les stages et les rapports de stage, réalisés avec sérieux et dans le respect des consignes données, sont obligatoires et entrent dans la note du travail annuel. Les stages doivent impérativement être effectués dans le respect de la « Convention de stage » et de l'« Annexe à la convention de stage pour le stage d'observation, section Langues germaniques, 2022-2023 », documents précisant l'ensemble des droits et devoirs des stagiaires de la section Langues germaniques.
- 3. En ce qui concerne les stages pédagogiques, l'étudiant inscrit au cours de néerlandais mais pas au cours d'anglais du B1 (réussite préalable ou dispense) devra effectuer les activités suivantes:
 - => Stage de sensibilisation: observer 8h de néerlandais, réaliser un entretien avec le maître de stage et rédiger un rapport complet selon les consignes générales pour le stage de sensibilisation, à l'exception du fait qu'il ne devra réaliser que 2 préparations en néerlandais.
 - => Stage linguistique conformément aux indications notées dans la rubrique « Contenus de l'UE ».



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques

Ancrage de l'UE: Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 192 h

ENSEIGNEMENT

Intitulé de l'UE : Allemand (162h) et stage pédagogique (30h)

Volume en Crédits : 16 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : LgB-St (All.)						
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2) Cours : Obligatoire						
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : □ Non ☑ Oui (UE LgB-2)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : Non □ Oui ()						
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ⊠ Non □ Oui ()							
Langue d'enseignement : ☑ Français ☑ Autre (Allemand)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : SUPPRESSION						

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession:

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

2) Respecter un cadre déontologique dans une perspective de responsabilité :

- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
- c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.

3) Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les institutions :

b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

5) Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :

- a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours d'allemand, l'étudiant sera capable de:

1. Grammaire – Orthographe: comprendre, expliquer et justifier (en français) ainsi qu'appliquer les règles grammaticales / orthographiques enseignées au cours dans le cadre d'exercices variés.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026

- 2. Enrichissement lexical: utiliser le vocabulaire étudié dans les activités proposées (traductions, exercices écrits et oraux, conversations, ...) de manière adéquate et spontanée.
- 3. Prononciation: connaître les particularités phonétiques de l'allemand, transcrire et prononcer correctement les différents sons de l'allemand ainsi que placer correctement l'accent tonique.

4. Audition:

- a) retranscrire un extrait d'un journal radio allemand ou de tout autre document audio
- b) donner du sens à sa transcription en réfléchissant à son contenu
- c) maitriser le vocabulaire rencontré dans les documents audio

5. Explication de textes:

- a) comprendre, utiliser et expliquer le vocabulaire des textes à bon escient; pouvoir expliquer la grammaire présente dans ces textes
- b) lire des parties de textes vus de manière fluide
- c) les résumer, analyser oralement / par écrit et formuler une opinion personnelle
- 6. Civilisation : assimiler et restituer les notions de culture abordées au cours
- 7. Littérature : analyser les œuvres lues en classe et à domicile (contexte historique, message, auteurs...) et en restituer le contenu
- 8. Activités extra-muros: mobiliser ses acquis d'apprentissage linguistiques et pédagogiques lors de diverses animations (cette activité dépend de la demande extérieure et est formative)

Au terme des stages pédagogiques, l'étudiant sera capable de :

- 1. Se familiariser avec le contexte scolaire à travers la fonction d'enseignant (et non plus de l'élève).
- 2. Prendre conscience des différents aspects constituants la fonction enseignante et commencer le développement de sa propre identité enseignante.
- 3. Rédiger des préparations de leçons observées en français et en langue cible
- 4. Observer et analyser des situations de classe : leçons, interactions, les relations de causes à effets entre mise en situation et réaction de l'élève, la méthodologie, la pédagogie,
- 5. Améliorer ses connaissances linguistiques et son aisance à l'oral;
- 6. Acquérir des notions de culture (histoire, géographie, ...) du pays ou de la région visité(e);
- 7. S'adapter à la vie familiale et scolaire sur le lieu du stage linguistique;
- 8. Écrire un rapport de stage dans la langue cible et raconter son expérience de stage linguistique;
- 9. Échanger des mails en langue cible avec sa famille d'accueil.

CONTENU DE L'UE

Le cours d'allemand est constitué des points suivants :

1. Grammaire - Orthographe : révision systématique de la grammaire de base et multiples exercices écrits en classe et à domicile.

2. Enrichissement lexical:

Travail du vocabulaire de la vie quotidienne (thèmes du programme des cours de langues de l'enseignement secondaire général inférieur): exercices écrits et oraux ; travail en autonomie.

3. Prononciation:

Étude du système phonétique allemand (accentuation, voyelles et consonnes, particularités phonétiques de début et de fin de mots); lecture et écriture phonétique de mots ; travail ciblé sur les difficultés de prononciation principales pour un apprenant francophone (accentuation; vokalisches r; reduzierte Endungen; Auslautverhärtung von -b, -d, -g, ...)

4. Audition:

Exercices de compréhension à l'audition en laboratoire de langues et en autonomie : écoutes ciblées et retranscriptions de documents audio authentiques avec des contenus variés, y compris l'actualité allemande et internationale.

5. Explication de textes:

Lecture de textes de thèmes divers (actualité, linguistique, civilisation, culture, histoire et géographie...) avec exploitation lexicale et grammaticale, résumé, analyse et formulation d'opinion.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique Année 2025-2026 www.hech.be

- 6. Civilisation: activité d'expression et de réflexion autour du stage linguistique et notions de civilisation allemande et de géographie.
- 7. Littérature : Lecture et découverte de la littérature enfantine et de divers romans contemporains.
- 8. Activités extra-muros : selon les demandes extérieures, animations pédagogiques diverses (formatif), excursion d'un jour dans une ville flamande, allemande ou anglaise...

Les stages pédagogiques se déroulent en deux grands temps distincts :

1. Stage de sensibilisation :

Durant une semaine, les étudiants observent 16 périodes d'enseignement des langues germaniques au secondaire inférieur, suivent leur maître de stage dans ses différentes activités et réalisent une interview de ce dernier. Ils prennent connaissance et analysent les textes cadres de l'école (projet d'établissement, ROI). Ils rédigent 3 préparations de leçons observées (dont 1 ou 2 d'allemand) et une analyse des pratiques observées selon une adaptation de la grille de Bocquillon. Ils doivent être particulièrement attentifs au respect des attitudes professionnelles vis-à-vis de l'école d'accueil, des maîtres de stage et des élèves dans le respect de l'« Annexe à la convention de stage pour le stage de sensibilisation, section Langues germaniques, 2022-2023 ».

2. Stage linguistique:

Durant deux semaines, les étudiants effectuent un stage linguistique en Allemagne. Ils séjournent dans une famille d'accueil / dans un logement sur place et se rendent dans une école d'accueil afin principalement d'observer des cours de langue, d'histoire, de géographie, ... mais aussi, le cas échéant, d'assurer des activités d'assistanat. Pour préparer au mieux leur séjour, ils auront au préalable échangé des mails avec leur hôte, l'école d'accueil ou tout autre organisme concerné par le stage. A l'issue de ce stage, ils feront un compte-rendu réflexif écrit (selon les consignes données au préalable) et oral de leur stage linguistique. Ils doivent être particulièrement attentifs au respect des règles de la vie en famille et des attitudes professionnelles vis-à-vis de l'école d'accueil, des maîtres de stage et des élèves.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

 ■ Syllabus de cours ☑ Dias projetées □ Documents de travail □ Autre (Ouvrages divers) communiqués en début d'année scolaire - Grammaires et livres d'exercices, Cours de pédagogie générale, d'identité enseignante et documents travaillés en AFP.)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

ALLEMAND:

Grammaire:

- Guide de grammaire allemande, Schumacher-Bouillon, De Boeck
- La grammaire allemande par les exercices, R. Bunk, Y. Debans, Casteilla
- Übungsgrammatik für die Grundstufe, A2-B2, F. Klammer/E. Heilmann, Verlag Liebaug-Dartmann
- A Grammatik, B Grammatik, Schubert 2015
- Grammatik aktiv, Cornelsen 2017

Dictionnaires:

- traductif: Harrap's Universal Wörterbuch, Hachette et Langenscheidt
- explicatif: Wahriq Deutsches Wörterbuch, Duden Universal Wörterbuch, Langenscheidt
- Pons (en ligne: https://de.pons.com)

Vocabulaire:

- Le mot et l'idée, Allemand, Marhuenda M., Ophrys 2020

Phonétique:

- Praxisbuch Phonetik, Aussprachetraining für Deutsch als Fremdsprache, Daniela Niebisch 2016 / E-Book www.phonetik-deutsch.de/das-praxisbuch-phonetik

Magazine:

- Deutsch Perfekt

Internet:

Deutsche Welle: htpp://www.dw-world.de

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique Année 2025-2026 www.hech.be Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

p.29

Radios, sites internet et TV germanophones

STAGES

Cours de pédagogie générale, d'identité enseignante et documents travaillés en AFP.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☑ Ateliers, travaux de groupe
☑ Autre (échanges dans la langue cible)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
LgB-St (All)			10 % partiel	20 %	35 %	35 % (10 %)	Report	35 %	35 % (10 %)

Autres (à préciser) :

Les précisions et commentaires dispensés oralement au cours ainsi que les documents de travail écrits distribués font partie intégrante de la matière sur laquelle portera l'évaluation.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ⊠ Français ⊠ Autre (Allemand)

REMARQUES ÉVENTUELLES

- 1. Toute absence à un test ou un exposé, non justifiée par un certificat médical dont la copie sera rendue au professeur, sera sanctionnée par une note de zéro pour ce test / cet exposé.
- 2. ÉVALUATION PERMANENTE: observation constante des progrès des étudiants, de leurs travaux écrits et oraux, de leur participation en classe et de leur étude à domicile; tests (planning et nombre en fonction du rythme des étudiants, au fur et à mesure de leur apprentissage, les dates pouvant être arrêtées d'un commun accord).
- 3. Les précisions et les commentaires dispensés oralement au cours ainsi que les documents de travail écrits distribués au cours font partie intégrante de la matière sur laquelle porte l'évaluation.
- 4. Les stages et les rapports de stage, réalisés avec sérieux et dans le respect des consignes données, sont obligatoires et entrent dans la note du travail annuel. Les stages doivent impérativement être effectués dans le respect de la « Convention de stage » et de l'« Annexe à la convention de stage pour le stage d'observation, section Langues germaniques, 2023-2024 », documents précisant l'ensemble des droits et devoirs des stagiaires de la section Langues germaniques.

- 5. En ce qui concerne les stages pédagogiques, l'étudiant inscrit au cours d'allemand mais pas au cours d'anglais du B1 (réussite préalable ou dispense) devra effectuer les activités suivantes:
- => Stage de sensibilisation: observer 8h d'allemand, réaliser un entretien avec le maître de stage et rédiger un rapport complet selon les consignes générales pour le stage de sensibilisation, à l'exception du fait qu'il ne devra réaliser que 2 préparations en allemand.
- => Stage linguistique conformément aux indications notées dans la rubrique « Contenus de l'UE ».



ENSEIGNEMENT

Haute École Charlemagne Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 24 h

Intitulé de l'UE : Pédagogie générale

Volume en Crédits : 2 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : PGEN						
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2) Cours : Obligat						
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non □ Oui ()	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : Non □ Oui ()						
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s):	🛚 Non 🔲 Oui ()						
Langue d'enseignement : ☑ Français ☐ Autre ()	Coordonnées de l'enseignant(e)-r SUPPRESSION	éférent(e) de l'UE :					
CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT							

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- 5. Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement des contenus enseignés :
- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ de la pédagogie.
- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours de pédagogie générale, l'étudiant sera capable de répondre à des questions de compréhension, de connaissance et d'application sur les savoirs et savoir-faire visés pour chaque chapitre (pour un détail, cf. *Présentation du contrat didactique* dans l'*Introduction* du syllabus de cours).

CONTENU DE L'UE

OI 4	D / C:		<i>,</i> , , ,	
Chapitre 1	: Definitions o	de concents	pedagogiques	fondamentaux

Chapitre 2 : La préparation d'une leçon et les objectifs opérationnels : Pourquoi et Comment faire ?

Chapitre 3 : La gestion de classe et la gestion des apprentissages ou *Quels sont les gestes professionnels de l'enseignant ?*

Chapitre 4 : Les premiers moments avec la classe ou Comment entrer en interaction avec un groupe d'élèves ?

Chapitre 5 : La motivation scolaire ou Comment comprendre la dynamique motivationnelle d'un élève ?

Chapitre 6 : Trois niveaux d'intentions pédagogiques, Finalités, Compétences et Objectifs opérationnels ou Quelles sont les finalités et les compétences à poursuivre et développer ? Comment développer les compétences des élèves ?

Chapitre 7 : Structurer un cours : Comment planifier et préparer à long et moyen terme ?

Chapitre 8 : La taxonomie de Bloom : *Comment hiérarchiser les objectifs de manière à développer différentes démarches cognitives chez les élèves ?*

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

⊠ Syllabus de cours	☑ Dias projetées	☐ Documents de travail	☐ Autre ()

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Cf. Bibliographie du syllabus

\boxtimes	Cours ex-cathedra	☐ Observation de pratiques / de terrain
	Exposé par l'étudiant(e)	☐ Résolution de problèmes
	Travaux en autonomie	
	Activités en laboratoire	☐ Séminaires, excursions, visites
\boxtimes	Ateliers, travaux de groupe	☐ Autre ()

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
ľUE :	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PGEN					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation	· 🖂	Français	☐ Autre ()

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques

Ancrage de l'UE: Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 12 h

ENSEIGNEMENT

Intitulé de l'UE : Identité de l'enseignant

Volume en Crédits : 1 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : IDE			
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire		
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non ☐ Oui ()	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : Non Oui ()			
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ⊠ Non □ Oui ()				
Langue d'enseignement : ☑ Français ☐ Autre ()	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : SUPPRESSION			

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

5) Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement :

- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.
- 2) Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité:
- a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de répondre à des questions de compréhension, de connaissance, de synthèse, d'analyse et de jugement sur :

- les caractéristiques du métier d'enseignant;
- l'organisation de l'enseignement obligatoire en FWB en particulier les parcours possibles d'un élève du 3e degré de l'enseignement primaire au 2e degré de l'enseignement secondaire, certains aspects des problématiques liées à l'(in)équité de notre système scolaire ;
- les textes légaux qui régissent la profession (décret Missions et Pacte pour un enseignement d'excellence) et leurs objectifs spécifiques : quels sont les enjeux du métier enseignant et quelles sont les attitudes attendues chez un enseignant pour que sa pratique soit la plus efficace et équitable possible?
- les six facettes du métier d'enseignant et les 7 compétences professionnelles : lire différentes situations professionnelles (les siennes en stage et celles relatées dans des témoignages) avec ce cadre de référence.

CONTENU DE L'UE

- 1. Pourquoi devenir enseignant? ... Pour devenir quel enseignant? ... Comment?
 - Le métier d'enseignant... Quel métier ?
 - Pour y arriver... Réussir son métier d'étudiant du supérieur!

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

- 2. L'organisation de l'enseignement obligatoire en Fédération Wallonie-Bruxelles
- 3. Quelles sont les conséquences de l'organisation de notre système éducatif ? Quelles pistes pour des changements positifs? Le Pacte pour un enseignement d'excellence en question...
- 4. Quelles questions poserez-vous à votre maître de stage?
- 5. Quelles sont les compétences requises d'un enseignant ?

Langue d'évaluation : ⊠ Français

REMARQUES ÉVENTUELLES

- La réforme de la formation des enseignants de 2000 : le praticien réflexif, six axes de formation, un serment
- Le Référentiel de compétences de l'enseignant défini par le Conseil Supérieur Pédagogique en 2010.

SUPPORTS DIL	DACTIQU	UES OBL	IGATOII	RES						
Syllabus de cou Syllabus de cou	rs 🗵 E	-Learning	⊠ Dias _l	projetées	⊠ Doc	uments de	e travail	☐ Autre	()	
SOURCES ET R	<i>ÉFÉREN</i>	CES EXPI	LOITÉES							
Cf. Bibliographie e	sitograph	ie du syllab	ous							
MÉTHODES D	ENSEIGN	<i>VEMENT</i>	ET D'AF	PRENTI	SSA GE					
□ Cours ex-cathe □ Exposé par l'étr □ Travaux en autr □ Activités en labr □ Ateliers, travaur Le calendrier et les des phases d'appre MODALITES D La note finale de l'elle-même, confor	udiant(e) conomie oratoire x de group méthodes entissages. EEVALUE JE est déci	e s de format A <i>TTON L</i> dée par le ¹	☐ Exercic ☐ Sémina ☑ Autre (tion pourro DE L'UE formateur	tion de pro es, applica ires, excu Lectures e ont faire l' titulaire o	oblèmes ntions, trav rsions, visi n classe, v objet d'ad u par une	raux pration tes isionneme aptations	ques ent de doc selon la co on formée	oncrétisati par les pro	on et les b	
Rappel de	· ·		Mai/Juin		Août/Septembre					
l'acronyme de l'UE :	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	
IDE		100 %			100 %			100 %		
Autres (à préciser)	:									•
En cas de Travail a Travail annuel pré Travail annuel fait	cédemmen	it obtenue	est report	ée telle q	uelle. Dan:	s le cas co	•		•	

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026

☐ Autre (...)



WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

Haute École Charlemagne Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 24 h

Intitulé de l'UE : Psychologie du développement

Volume en Crédits : 2 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : PDEV-1				
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire			
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non ☐ Oui ()	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : Non Oui ()				
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ⊠ Non □ Oui ()					
Langue d'enseignement : ☑ Français ☐ Autre ()	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : SUPPRESSION				

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 4 : Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Compétence 5 : S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant sera capable de connaître et de comprendre les différentes étapes du développement de l'intelligence de l'enfant, du développement psychomoteur, social et moral de la naissance à l'âge de 12 ans.

L'étudiant sera capable d'adapter son attitude, sa communication et ses activités didactiques en fonction de l'âge de l'enfant.

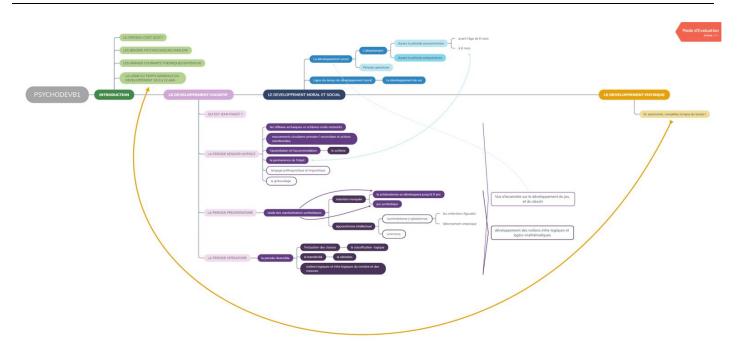
L'étudiant développera sa connaissance générale sur l'histoire de la psychologie de l'enfant et des sciences cognitives.

L'étudiant sera capable d'identifier les besoins de l'enfant en fonction de son âge afin d'être en mesure d'identifier des dysfonctionnements et d'interpeller les services adéquats en fonction de ses présomptions.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

p.36

CONTENU DE L'UE



SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

⊠ Syllabus de cours ⊠ E-Learning ⊠ Dias projetées ⊠ Documents de travail ⊠ Autre (supports numériques en ligne)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

>> www.courssegondval.com

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☑ Cours ex-cathedra	\square Observation de pratiques / de terrain
☐ Exposé par l'étudiant(e)	☑ Résolution de problèmes
	Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Activités en laboratoire	☐ Séminaires, excursions, visites
☑ Ateliers, travaux de groupe	☑ Autre (enseignement hybride en présentiel, distanciel synchrone
	et asynchrone et comodal)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de	Janvier		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		Août/Septembre				
l'UE :	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDEV-1		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

Un point bonus sera ajouté à la note finale obtenue à l'examen de première session aux étudiants ayant participé activement à au moins 90% des activités organisées en distanciel. Aucune sanction n'est prévue pour les étudiant n'ayant pas atteint le quota précisé.

REMARQUES ÉVE	NTUELLES	
Langue d'évaluation :		☐ Autre ()
Il n'y a pas de TA préνι	J.	



ENSEIGNEMENT

Haute École Charlemagne Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques Ancrage de l'UE: Bloc 1

Niveau du cycle: 1 Cadre européen de certification: niveau 6 Volume horaire: 24 h

Intitulé de l'UE: Philosophie et histoire des religions

Volume en Crédits : 2 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : PHILO				
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1 Cours : Obligatoire				
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non ☐ Oui ()	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : Non Oui ()				
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :	🛚 Non 🔲 Oui ()				
Langue d'enseignement : ☑ Français ☐ Autre ()	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : SUPPRESSION				

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif (1a)
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques (3a)
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions (3b)
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (4a)
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques (4c)
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde (5a)

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- 1) S'informer du phénomène religieux et s'initier à l'histoire des religions (chamanisme, polythéisme, monothéisme, religion du salut, etc.):
- Faire preuve de curiosité intellectuelle à l'égard de la diversité religieuse et culturelle qui constitue autant notre histoire que notre actualité.
- Acquérir une culture générale permettant au futur enseignant d'accueillir et de comprendre, dans ses futures classes, la diversité propre à notre société multicultu(r)elle.
- 2) S'initier à l'histoire de la philosophie (problématiques, auteurs) et au questionnement philosophique :
- Distinguer et définir les divers modes de pensée que sont la religion, la philosophie et la science ; dégager leurs présupposés et enjeux sur les plans rationnel, moral/éthique et politique. Comprendre la distinction entre «hétéronomie» et «autonomie».
- 3) Se sensibiliser à la démarche critique propre à la philosophie : Lire un texte philosophique; formuler une question philosophique; argumenter et contre-argumenter un point de vue, etc.
- 4) Rédiger les réponses et développements dans un français correct et compréhensible.

CONTENU DE L'UE

À travers une introduction historique à divers types de société et à leurs modes de pensée, le cours de "Philosophie et histoire des religions" vise à enrichir la culture générale des futurs enseignants, à les sensibiliser à la diversité cultu(r)elle et à la complexité du monde humain. Le cours entend éveiller le futur enseignant à l'exigence d'autonomie (le penser par soi-même) essentielle à la philosophie.

SUPPORTS DIDA	CTIQUES OBL	IGATOIRES		
☐ Syllabus de cours (Documentaires)	☐ E-Learning	☑ Dias projetées	□ Documents de travail	⊠ Autre
SOURCES ET RÉFI	ÉRENCES EXPI	LOITÉES		

À titre indicatif...

Histoire des religions et de la laïcité :

- F. LENOIR, Petit traité d'histoire des religions, Points/Plon, Paris 2008.
- M. MALHERBE, Les religions, Nathan, coll. «Repères pratiques», Paris, 2006.
- Le magazine de la science et de la découverte, «C'est pas sorcier», France télévision, 2012 ; série de 4 documentaires sur les monothéismes: «Un dieu, trois religions», «Le judaïsme: un peuple, une religion», «Le christianisme: un Dieu parmi les hommes», «L'islam: de Mahomet à aujourd'hui».
- M. ELIADE, Traité d'histoire des religions, Payot, Paris, 1989.
- Revues généralistes de sciences humaines.

•••

Philosophie et histoire de la philosophie:

- M. TOZZI, Penser par soi-même. Initiation à la philosophie, Chroniques sociales, Lyon, 1996.
- F. CHATELET (dir.), La philosophie, 4 t., Marabout, Verviers, 1979.
- F. CHATELET, Une histoire de la raison, Seuil, Paris, 1992.
- E. DELRUELLE, Métamorphoses du sujet. L'éthique philosophique de Socrate à Foucault, De Boeck Université, Bruxelles, 2006 (2e éd.)
- L. COULOUBARITSIS, Aux origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme, De Boeck, Bruxelles, 1995 (2° éd.)
- G. HOTTOIS, De la Renaissance à la Postmodernité. Une histoire de la philosophie moderne et contemporaine, De Boeck, Bruxelles, 1998 (2e éd.)
- M. METAYER, Qu'est-ce que la philosophie, À la découverte de la rationalité, ERPI/PEARSON, Saint Laurent (Québec), 2012 (2e éd.)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

	☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Exposé par l'étudiant(e)	☐ Résolution de problèmes
	☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Activités en laboratoire	☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Ateliers, travaux de groupe	□ Autre ()

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 p.40

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de		Janvier			Mai/Juin		Αοί	ùt/Septem	bre
ľUE :	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PHILO		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la 1	าote de
Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la r	note de
Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.	

Langue d'évaluation : ⊠ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques

Ancrage de l'UE: Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 12 h

p.42

WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

Intitulé de l'UE: Dossier de l'enseignant

Volume en Crédits : 1 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : DOENS			
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2 Cours : Obligatoire			
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non ☐ Oui ()	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☑ Non ☐ Oui ()			
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :	〗Non □ Oui ()			
Langue d'enseignement : ☑ Français ☐ Autre ()	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : SUPPRESSION			

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- 1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession:
- a. Maîtriser la langue écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- 2) Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité:
- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
- 4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover:
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- 7) Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté:
- a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- 1. Formuler des réponses personnelles à des questions relatives au métier d'enseignant. Pour ce faire, il devra:
- établir des liens entre les différents sources d'informations en ce compris les prescrits légaux ;
- adopter une attitude de recherche, de curiosité intellectuelle, d'enseignant réflexif;
- produire un support qui permet de communiquer sa réflexion sur une problématique scolaire.
- 2. Réaliser un bilan de ses compétences professionnelles en construction en regard du référentiel de compétences définies par le Conseil Supérieur Pédagogique en 2010;
- 3. Réaliser le portrait de l'enseignant qu'il souhaite devenir: pointer les aspects du métier qui pourront l'épanouir, les objectifs prioritaires qu'il se donnera dans sa mission auprès des élèves et les rôles qui constitueront le cœur de son métier.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE

CONTENU DE L'UE

Ce cours invite l'étudiant à aborder une problématique scolaire relative aux facettes du métier d'enseignant, problématique qu'il aura choisie librement et par rapport à laquelle il lui est demandé d'adopter une posture de chercheur et d'enseignant réflexif.

Sa réflexion sera guidée par un questionnement pertinent de la problématique ainsi que par des apports théoriques et de terrain qui la mettent en perspective. Cette réflexion fera aussi état du cheminement intellectuel de l'étudiant par rapport à la problématique et de son positionnement professionnel. La réflexion de l'étudiant fait l'objet d'une présentation.

De plus, ce cours constitue la suite du cours d'Identité enseignante et le complète en demandant à l'étudiant d'approfondir sa réflexion professionnelle. Aussi, les contenus qui auront pu effectivement être abordés au cours d'identité enseignante, seront travaillés dans le présent cours.

• •	d'identité enseignante, seront travaillés dans le présent cours.						
SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES							
☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning SOURCES ET RÉFÉRENCES EX							
difficulté. En ligne: https://www.taal Bissonnette, S., Gauthier, C., & Casto gestion efficace des élèves en classe e Catonnar, B. (2002). Les enseignants prospective jeunesse, 25, 2-7. In Fagr masters à finalité didactique, inédit). Devenir enseignant. Le métier change Le référentiel de compétences de l'ei Les conventions du format APA (Ame Belgique. En ligne: http://www.ulb.a Touret, L. (2017). Le mythe qui fait m	n 2017). Pour une gestion efficace des comportements auprès des élèves en ecole.ca/gestion-efficace-comportements/ nguay, M. (2017). L'enseignement explicite des comportements. Pour une et dans l'école. Montreal: Chenelière Education. du secondaire : une identité professionnelle multiple. Les cahiers de nant, A. (2017). Cours de didactique générale (Syllabus destiné aux AESS et Université de Liège. Liège. Belgique. e., la formation aussi (2001). Fédération Wallonie-Bruxelles. Belgique. nseignant défini par le Conseil supérieur pédagogique en 2010. rican Psychological Association). Service de Psychologie Sociale, ULB. Bruxelles. c.be/psycho/psysoc/ressources/citations.htm al à l'école. En ligne : https://www.slate.fr/story/135752/bon-prof						
Course ou eath odge	□ Observation de pretiques / de terreir						
☐ Cours ex-cathedra	☐ Observation de pratiques / de terrain						
☑ Exposé par l'étudiant(e)☑ Travaux en autonomie	☐ Résolution de problèmes						
☐ Activités en laboratoire	Exercices, applications, travaux pratiquesSéminaires, excursions, visites						
	,						
Ateliers, travaux de groupe							

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 p.43

Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de			Mai/Juin			Août/Septembre			
l'UE :	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DOENS				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

Le travail annuel sera exclusivement sur support numérique (Teams) et fera l'objet d'une défense orale hors session.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ⊠ Français □ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

• • •



WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

Haute École Charlemagne Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 24 h

Intitulé de l'UE: Psychologie des apprentissages

Volume en Crédits : 2 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : PAPP-1				
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2 Cours : Obligatoire				
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non ☐ Oui ()	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : Non Oui ()				
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :	🛚 Non 🔲 Oui ()				
Langue d'enseignement : ☑ Français ☐ Autre ()	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : SUPPRESSION				

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 4 : Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Compétence 5 : S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant sera capable de comprendre et de connaître les différents styles d'enseignements construits par les chercheurs à travers l'histoire.

L'étudiant sera capable de connaître les aspects didactiques et psychologiques propres à chaque style d'enseignement afin de l'intégrer à sa pratique d'enseignement en fonction d'objectifs d'apprentissage clairs et réfléchis.

CONTENU DE L'UE

Qu'est-ce qu'apprendre ?

Qu'est-ce qu'enseigner?

Le Béhaviorisme (Pavlov, Skinner, Thorndike)

Le Romantisme (Neil, Roger, Lewin, Maslow)

Le Constructivisme et Socioconstructivisme (Piaget, Bruner Vygotsky)

Le Cognitivisme (Ausubel, Crahay, Brasalou, Eustache, Laroche)

Les 4 piliers de l'apprentissage (Dehaene S.)

Syllabus de cours Sel-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (supports numériques en ligne) SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES >>> www.courssegondval.com MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE Selección Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques Activités en laboratoire Seminaires, excursions, visites Ateliers, travaux de groupe Autre (enseignement hybride en présentiel, distanciel synchrone et asynchrone et comodal)
>> www.courssegondval.com MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE ☐ Cours ex-cathedra ☐ Observation de pratiques / de terrain ☐ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes ☐ Travaux en autonomie ☐ Exercices, applications, travaux pratiques ☐ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions, visites ☐ Ateliers, travaux de groupe ☐ Autre (enseignement hybride en présentiel, distanciel synchrone et asynchrone et comodal) Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoin
MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE □ Cours ex-cathedra □ Observation de pratiques / de terrain □ Exposé par l'étudiant(e) □ Résolution de problèmes □ Travaux en autonomie □ Exercices, applications, travaux pratiques □ Activités en laboratoire □ Séminaires, excursions, visites □ Ateliers, travaux de groupe □ Autre (enseignement hybride en présentiel, distanciel synchrone et asynchrone et comodal) Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoin
 Cours ex-cathedra ☐ Observation de pratiques / de terrain ☐ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes ☐ Travaux en autonomie ☐ Exercices, applications, travaux pratiques ☐ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions, visites ☐ Ateliers, travaux de groupe ☐ Autre (enseignement hybride en présentiel, distanciel synchrone et asynchrone et comodal) Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoin
 □ Exposé par l'étudiant(e) □ Résolution de problèmes □ Travaux en autonomie □ Activités en laboratoire □ Séminaires, excursions, visites □ Ateliers, travaux de groupe □ Autre (enseignement hybride en présentiel, distanciel synchrone et asynchrone et comodal) □ Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoin
des phases d'apprentissages. MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE
La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'U Elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.
Rappel de Janvier Mai/Juin Août/Septembre l'acronyme de
l'UE: Travail Examen Examen Travail Examen Examen Travail Examen Examen Examen annuel écrit oral annuel écrit oral
PAPP-1 100 % 100 %
Autres (à préciser) : Jn point bonus sera ajouté à la note finale obtenue à l'examen de première session aux étudiants ayant participe activement à au moins 90% des activités organisées en distanciel. Aucune sanction n'est prévue pour les étudian n'ayant pas atteint le quota précisé. I n'y a pas de TA prévu. Langue d'évaluation : Français Autre ()

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

REMARQUES ÉVENTUELLES



WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

Haute École Charlemagne Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques Ancrage de l'UE: Bloc 1

Niveau du cycle: 1 Cadre européen de certification: niveau 6 Volume horaire: 24 h

Intitulé de l'UE : Psychologie de la relation et de la communication

Volume en Crédits : 2 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : PRE	L	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire	
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à	Le choix de la présente UE est cor	iditionné par la réussite	
l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :	préalable d'une ou plusieurs UE :		
⊠ Non □ Oui ()	⊠ Non □ Oui ()		
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :	🛚 Non 🔲 Oui ()		
Langue d'enseignement :	Coordonnées de l'enseignant(e)-r	éférent(e) de l'UE :	
☑ Français ☐ Autre ()	SUPPRESSION		

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 - Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Compétence 7 - Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Identifier les enjeux d'une relation éducative de qualité et d'une communication efficace et constructive.
- Analyser l'influence que les individus ont les uns par rapport aux autres (phénomènes d'influences et soumissions à l'autorité).
- Promouvoir une communication et une relation éducative positive, constructive, bienveillante, ...
- Etablir un climat de classe serein, positif, confiant, ...
- Prendre conscience des mécanismes, interférences, parasites ... qui peuvent détruire la relation et la communication éducative et pédagogique.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026

CONTENU DE L'UE

- Les causes détériorant une communication/relation propice aux apprentissages.
- La soumission à l'autorité.
- Les relations et la communication éducative et pédagogique.
- La gestion de la classe.
- Analyse de séquences vidéo, documentaires, reportages, films... traitant de la relation et de la communication éducative et pédagogique.

éducative et pédagogique.						
L'estime de soi, la confiance en soi.						
 La résignation apprise/l'impuissance acquise. 						
•						
SUPPORTS DIDACTIQUES OB	LIGATOIRES					
SOURCES ET RÉFÉRENCES EXI	PLOITÉES					
Gueguen, C., (2018) Heureux d'appre Duclos, G., (2010), L'estime de soi, ur Péribère, B., (2016), Les 50 règles de etc. + voir syllabus pour les articles.	n passeport pour la vie, Québec, Montréal : éditions du CHU Sainte-Justine. l'éducation positive, France, Larousse Poche. sprits (cinéma) + dossier pédagogique (Les Grignoux).					
 ⊠ Cours ex-cathedra □ Exposé par l'étudiant(e) ≅ Travaux en autonomie □ Activités en laboratoire □ Ateliers, travaux de groupe 	 □ Observation de pratiques / de terrain □ Résolution de problèmes □ Exercices, applications, travaux pratiques □ Séminaires, excursions, visites ☑ Autre (analyse de films, documentaires vidéos, articles écrits) 					

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026

Rappel de l'acronyme de		Janvier			Mai/Juin		Aoí	ùt/Septem	bre
ľUE :	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PREL					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : \boxtimes Français \square Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES



WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

Haute École Charlemagne Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 14 h

Intitulé de l'UE: Initiation à la recherche

Volume en Crédits : 1 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : IR	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à	Le choix de la présente UE est con	ditionné par la réussite
l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :	préalable d'une ou plusieurs UE :	·
⊠ Non □ Oui ()	⊠ Non □ Oui ()	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s):	🛚 Non 🔲 Oui ()	
Langue d'enseignement :	Coordonnées de l'enseignant(e)-re	éférent(e) de l'UE :
	SUPPRESSION	
CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENS	EIGNEMENT	
Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE		
Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoi	ir scientifique et oser innover (C.4)	
Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de	l'UE, sanctionnés par l'évaluation	
 Définir la nature et l'étendue des informations utiles ; Identifier avec efficacité et efficience l'information reche Évaluer de manière critique l'information obtenue ; Exploiter l'information afin d'atteindre un résultat spéci Référencer ses sources d'information. 		
CONTENU DE L'UE		
Ce cours vise à - exploiter la maîtrise de la culture informationnell - rédiger formellement des travaux.	e ;	
Sujets exploités : rechercher l'information, la critiquer et Identifier les différentes composantes d'un travail et d'ur Structurer et référencer un travail.		
SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES		
☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projeté	ees 🗵 Documents de travail 🛭	☐ Autre ()
SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES		

- BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE DE GENEVE. Formation aux compétences informationnelles. Genève. (En ligne).

https://infotrack.unige.ch

- Guide TFE de la HECh

- THIRION, P. (2006, septembre). Liste bibliographique APA. [en ligne]. Liège: ULg, UDI. Disponible sur Internet
- A. BOCHON. (2010). Réussir son travail de fin d'études, le TFE en 101 points, guide pratique de l'étudiant. Bruxelles : De Boeck

λ	MÉTHODES	D'ENSEIGNE	MENT ET	D'A PPREN	JTISSA GE
11				$\boldsymbol{\nu}$	

 □ Exposé par l'étudiant(e) □ Travaux en autonomie □ Activités en laboratoire □ Sér 	servation de pratiques / de terrain solution de problèmes ercices, applications, travaux pratiques ninaires, excursions, visites erc ()
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de		Janvier			Mai/Juin		Αοί	ût/Septem	bre
l'UE :	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
IR					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

L'examen correspond à un travail écrit à rendre le jour de l'examen.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation :		☐ Autre ()
Langue u evaluation .	∠ rialiçais	□ Autre ()

REMARQUES ÉVENTUELLES

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques

Ancrage de l'UE: Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 14 h

ENSEIGNEMENT

Intitulé de l'UE: Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension du genre

Volume en Crédits : 1 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : ATC	OC	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire	
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non ☐ Oui ()	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : Non Oui ()		
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :	🛚 Non 🔲 Oui ()		
Langue d'enseignement : ☑ Français ☐ Autre ()	Coordonnées de l'enseignant(e)-r SUPPRESSION	éférent(e) de l'UE :	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif. (1a)
- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle. (2a)
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence. (2b)
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques. (3a)
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions. (3b)
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle. (4a)
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques. (4c)
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde. (5a)

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- o Comprendre et expliquer les notions de culture, d'identité et de genre ainsi que les notions connexes telles que celles de norme, de subjectivisation, de discrimination, d'inégalité, etc.
- Mettre à jour ses représentations mentales implicites (stéréotypes, préjugés) et interroger ses propres convictions et leurs impacts (méfiance, discrimination, domination, mépris de soi, etc.) dans les domaines identitaire et culturel.
- o Adopter une attitude critique dans ces domaines : s'informer et se tenir informé tout en évaluant la valeur des informations.
- o Identifier les enjeux, les devoirs, les valeurs du métier d'enseignant au regard des prescrits légaux organisant l'enseignement (décrets Mission, Neutralité, etc.) et la société dans son ensemble (principes fondamentaux de la Constitution, loi anti-raciste, etc.).
- o Comprendre et expliquer le rôle des acteurs éducatifs dans la (re)production des stéréotypes et des comportements discriminatoires.

Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

- Comprendre et expliquer l'importance et l'obligation légale de la prise en compte de la diversité culturelle et de la mise en œuvre de l'interculturalité dans l'éducation.
- o Rédiger les réponses et développements dans un français correct et compréhensible.

CONTENU DE L'UE

À l'aide d'exemples (situations concrètes) et de concepts théoriques, le cours vise à explorer les notions d'identité, de culture, de genre. Il en montrera le caractère historique et dynamique contre une lecture essentialiste. Les apports de l'histoire, de la sociologie ou encore de la philosophie permettent de clarifier une série de problématiques liées à l'identité et à la diversité culturelle, de questionner les normes dominantes et de lutter contre les stéréotypes et discriminations en tout genre. Sont travaillées dans cette perspective la diversité des statuts juridico-administratifs (la figure de l'« étranger »), la diversité des statuts socio-économiques (la figure du « pauvre »), la diversité sexuelle et de genre (la figure de l' « homosexuel »), la diversité des caractéristiques ethnico-culturelles (modes de vie quotidienne, langues, religions, etc.). Les étudiants sont ainsi invités à développer un regard critique sur les débats et pratiques qui animent la société autant que sur le fonctionnement du système scolaire. Ils amorcent de la sorte leur formation, en tant que futurs instituteurs, à une des missions fondamentales de l'école : former des citoyens responsables et critiques, ouverts à la diversité, et capables de mettre en œuvre une société multiculturelle égalitaire.

SUPPORTS DIDA	CTIQUES OBL	<i>IGATOIRES</i>			
⊠ Syllabus de cours	☐ E-Learning	☑ Dias projetées	□ Documents de travail	⊠ Autre ()	
SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES					

A titre indicatif:

- A. MAALOUF, Les identités meurtrières, Grasset, Paris, 1998.
- M. MARTINIELLO & A. REA, Une brève histoire de l'immigration en Belgique, FWB, Bruxelles, 2012.
- J.-M. LAFLEUR & A. MARFOUK, Pourquoi l'immigration ? 21 questions que se posent les Belges sur les migrations internationales au XXIe siècle, Academia-LHarmattan, coll. Carrefours 9, Louvain-la-Neuve, 2017.
- « Egalité des chances à l'école ? Voilà ce qu'ils en pensent », brochure de l'UNICEF, Belgique, 2012.
- « Ecoles maternelles et familles en situation de précarité. Ensemble pour accompagner l'enfant dans son parcours scolaire », brochure de la Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 2014.
- « Les stéréotypes, c'est pas moi, c'est les autres ! Lutter contre les stéréotypes pour construire une culture de l'égalité », brochure du Laboratoire de l'Egalité, Paris
- « Filles-garçons, égaux dans l'enseignement ? », Faits et gestes, n°33, Communauté française Wallonie- Bruxelles, 2010.
- « Filles et garçons à l'école maternelle : reconnaître la différence pour faire l'égalité », brochure de Genderatwork, Bruxelles, 2010.
- Films : « Je n'aime plus la mer », « Welcome », « Illégal », « Ma vie en rose », « Billy Elliot », « Les garçons et Guillaume à table » ...
- « Vivre ensemble autrement », Dossier pédagogique d'Annoncer la couleur, Bruxelles, 2002.
- M. ABDALLAH-PRETCEILLE, L'éducation interculturelle, PUF, coll. Que sais-je ?, Paris, 1999.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

	☐ Observation de pratiques / de terrain
⊠ Exposé par l'étudiant(e)	☐ Résolution de problèmes
☐ Activités en laboratoire	☐ Séminaires, excursions, visites
	☐ Autre ()

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique Année 2025-2026 www.hech.be

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ATDC					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ⊠ Français □ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1

Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 72 h

WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

Intitulé de l'UE : Ateliers de formation professionnelle

Volume en Crédits : 8 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : AFP	2-2	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire	
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non □ Oui ()	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☑ Non □ Oui ()		
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : □ Non ☑ Oui (UE ENFO-2)			
Langue d'enseignement : ☑ Français ☑ Autre (Anglais, Néerlandais/Allemand)	Coordonnées de l'enseignant(e)-re SUPPRESSION	éférent(e) de l'UE :	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement et la langue française dans les divers contextes liés à la profession

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- 2. Respecter un cadre déontologique dans une perspective de responsabilité
- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be

- e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :

- 1. Rédiger des travaux de préparation de moments d'enseignement de la grammaire et de moments d'enseignement et d'évaluation des compétences sérieux, complets et corrects, remis à temps, remaniés selon les feed-backs formatifs donnés et présentés sérieusement devant les condisciples sous la forme de micro-leçons
- 2. Gérer des situations d'enseignement dans l'enseignement primaire dans le respect de la « Convention de stage » et de l'« Annexe à la convention de stage et pour les pratiques hebdomadaires, section Langues germaniques, 2023-2024 ».
- 3. Rédiger des auto-évaluations de stage analysant les sources d'efficacité et d'inefficacité de moments de pratiques d'enseignement et en identifiant des pistes d'action efficaces
- 4. Construire une séquence d'enseignement complète au départ d'une séquence donnée en stage et intégrant les apprentissages réalisés au cours de l'année sur la construction des séquences d'enseignement, sur l'enseignement de la grammaire et sur l'enseignement et l'évaluation des compétences.

CONTENU DE L'UE							
Les AFP sont organisés selon 4 modules, tous articulés autour de la construction de séquences de leçons : Module 1 : Construire une séquence de leçon et utiliser des manuels pour y parvenir Module 2 : Enseigner la grammaire Module 3 : Enseigner et évaluer des compétences au cours d'une séquence de leçons Module 4 : Pratiques hebdomadaires dans l'enseignement primaire							
Trois séances seront par ailleurs dévolues aux aspects pratiques de la gestion de groupes en lien avec les stages : approfondissement des 3 objectifs à poursuivre lors de la prise en main d'un nouveau groupe d'élèves et séances d'analyse des pratiques après les stages. Une séance sera dédiée à la place de la culture dans la séquence.							
Dans le cadre des stages et des pratiques hebdomadaires, il y aura des journées d'observation et de pratiques.							
SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES							
☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre ()							
SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES							
Référentiel de Langues modernes, Tronc commun ; syllabus de Pédagogie générale, d'évaluation des apprentissage et de psychologie des apprentissages 2.							
+ Documents vidéos visionnés lors des séances sur la gestion de groupe.							

 ○ Observation de pratiques / de terrain ☐ Exposé par l'étudiant(e) ☒ Résolution de problèmes

☐ Activités en laboratoire ⊠ Séminaires, excursions, visites

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
l'UE :	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AFP-2				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ⊠ Français ⊠ Autre (Anglais, Néerlandais/Allemand)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 96 h

Intitulé de l'UE : Stages pédagogiques WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

Volume en Crédits : 10 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : Stag	es-2	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire	
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☑ Oui (UE Stages-3)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : Non Dui ()		
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ⊠ Non □ Oui ()			
Langue d'enseignement : ☑ Français ☑ Autre (Anglais, Néerlandais/Allemand)	Coordonnées de l'enseignant(e)-ré SUPPRESSION	éférent(e) de l'UE :	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective de responsabilité

- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

3. Travailler en équipe

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE

b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- c. Mettre en guestion ses connaissances et ses pratiques
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Département pédagogique

d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants

Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

www.hech.be

Année 2025-2026

- d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité
- e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- 7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
- a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante d'enseignement-apprentissage

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- 1. Planifier, préparer, gérer, analyser et réguler des séquences et des situations d'enseignement/ apprentissage dans le cadre de semaines d'enseignement de 12/16 périodes dans l'enseignement secondaire général inférieur et selon le calendrier officiel de la section Langues germaniques,
- 2. en concertation avec ses maîtres de stage,
- 3. en mobilisant de manière intégrée les savoirs, savoir-faire, attitudes et compétences appris dans les autres cours de la formation.
- 4. et en respectant les consignes données et précisées dans la « Convention de stage » et l'« Annexe à la convention de stage et pour les pratiques hebdomadaires, section Langues germaniques, 2023-2024 ».

CONTENU DE L'UE

Les stages du bloc 2 sont organisés comme suit et selon les dates fixées dans le calendrier officiel de la section :

- Stage 1 : deux semaines d'enseignement dans l'enseignement secondaire général inférieur au quadrimestre 1, à raison de 12 périodes d'enseignement par semaine au moins, réparties équitablement entre les deux langues d'enseignement.
- Stage 2 : deux semaines d'enseignement dans l'enseignement secondaire général inférieur au quadrimestre 2, à raison de 16 périodes d'enseignement par semaine au moins, réparties équitablement entre les deux langues d'enseignement.

Les stages doivent impérativement être effectués dans le respect de la « Convention de stage » et de l'« Annexe à la convention de stage et pour les pratiques hebdomadaires, section Langues germaniques, 2023-2024 », documents précisant l'ensemble des droits et devoirs des stagiaires de la section Langues germaniques.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES ☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées □ Documents de travail ☐ Autre (...) SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES Référentiel de Langues modernes, Tronc commun ; Programmes d'enseignement ; manuels et diverses ressources didactiques mises à la disposition des étudiants à la Haute École dans le cadre de la préparation aux stages. MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE ☐ Cours ex-cathedra □ Observation de pratiques / de terrain ☐ Exposé par l'étudiant(e) ☑ Résolution de problèmes ☐ Exercices, applications, travaux pratiques ☐ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions, visites ☑ Autre (pratique de l'enseignement par l'étudiant) ☐ Ateliers, travaux de groupe

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique Année 2025-2026 www.hech.be

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages-2				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☐ Français ☐ Autre (Anglais, Néerlandais/Allemand)

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle: 1 Cadre européen de certification: niveau 6 Volume horaire: 24 h

ENSEIGNEMENT

Intitulé de l'UE : Maitrise orale et écrite de la langue française

Volume en Crédits : 2 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : ML -	-2	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire	
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non ☐ Oui ()	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : Mon Doui ()		
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :	🛚 Non 🔲 Oui ()		
Langue d'enseignement : ☑ Français ☐ Autre ()	Coordonnées de l'enseignant(e)-r SUPPRESSION	éférent(e) de l'UE :	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession:

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

La Maîtrise de la langue française participera à préparer les stages (MLO) et la rédaction des rapports de stage et travaux écrits auxquels devront se consacrer les étudiants (MLE); et ce, dans un esprit d'approche fonctionnelle et professionnalisante tant des modalités écrite qu'orale de la maîtrise de la langue. Par ailleurs, le cours disciplinaire en groupes-classes permettra de s'assurer de la bonne acquisition des bases nécessaires en matière d'expressions orale et écrite.

En fin de cours, les étudiant.e.s devront être capables de démontrer la maitrise de compétences communicationnelles et langagière, et plus particulièrement :

- synthétiser des textes longs appartenant à des genres diversifiés et répondant à des intentions et des structures textuelles variées :
- comprendre la structure d'un texte, faire le lien entre différentes informations, faire preuve d'esprit critique par rapport à ces informations;
- chercher des documents adéquats par rapport à une thématique précise, et les synthétiser;
- exprimer un propos complexe sur un sujet donné en étant capable d'orienter son écrit, d'en élaborer les contenus en vue de produire du sens;
- mobiliser des savoirs langagiers (lexique, morphosyntaxe, orthographe) au service des compétences de compréhension et d'expression à l'écrit;
- présenter un exposé oral claire et précis sur une thématique donnée ;
- défendre son point de vue oralement face à un groupe.

Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

CONTENU DE L'UE

- Révision des savoirs langagiers : lexique, morphosyntaxe, orthographe ;
- plan d'un texte;
- synthèse de textes;
- rédaction de différents types de documents, dont des écrits professionnels ;
- exposés de groupe et exposés individuels ;
- argumentation à l'oral et intervention dans un cadre professionnel.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ E-Learning ☐ Dias projetées □ Documents de travail ☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- BRAUN et CABILLAU, Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase et du texte. Bruxelles, Plantyn.
- GREVISSE, M., Le bon usage, de Boeck-Duculot, Bruxelles
- Cherdon C., Guide de grammaire française, de Boeck, 2005
- Rédiger un résumé, un compte rendu, une synthèse, Activités, Hachette FLE
- Dictionnaire
- Site du ccdmd: www.ccdmd.qc.ca
- Site de la fédération WB: www.enseignons.be
- Nouvelle orthographe: http://www.renouvo.org/
- Articles tirés de magazines et revues.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☑ Cours ex-cathedra	☐ Observation de pratiques / de terrain
⊠ Exposé par l'étudiant(e)	☐ Résolution de problèmes
Activités en laboratoire	☐ Séminaires, excursions, visites
	☐ Autre ()

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
l'UE :	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-2		40 %		20 %	40 %		Report	80 %	

Autres (à préciser) : L'évaluation du Q1 consiste en une interrogation dispensatoire d'une partie de la matière. L'évaluation du Q2 se composera d'un travail présenté oralement (TA) et sa partie écrite sera rendue en guise d'examen final.						
En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.						
Langue d'évaluation : ⊠ Français □ Autre ()						
DELCA DOLLEG STATE THE LEG						

REMARQUES ÉVENTUELLES

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 12 h

ENSEIGNEMENT

Intitulé de l'UE: Ouverture de l'école sur l'extérieur

Volume en Crédits : 2 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : OEE			
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire		
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non ☐ Oui ()	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussit préalable d'une ou plusieurs UE : Non Oui ()			
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☑ Non ☐ Oui ()				
Langue d'enseignement : ☑ Français ☐ Autre ()	Coordonnées de l'enseignant(e)-re SUPPRESSION	éférent(e) de l'UE :		

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- 3) Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société:
- a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques.
- b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

Selon le projet d'implication de l'étudiant et l'institution choisie, d'autres compétences sont également susceptibles d'être visées par ce stage et exercées lors de son déroulement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Observer les différentes structures mises en place dans les associations pour accueillir et répondre aux particularités d'un public multiculturel et/ou allophone.
- Observer l'enseignant ou l'animateur dans ses activités afin de mettre en évidence certaines techniques d'enseignement (ex : alphabétisation, différenciation...), d'animation ou d'encadrement.
- Être actif, c'est-à-dire s'impliquer dans diverses activités proposées par l'association, seul ou en collaboration avec le maitre de stage, suivant les besoins spécifiques du groupe.
- Découvrir un milieu professionnel différent de l'enseignement ordinaire de la CFWB, auquel il pourrait accéder avec son diplôme de Bachelier, en fonction d'intérêts et affinités personnels.
- Prendre le temps de découvrir des lieux et professions en lien avec le métier d'enseignant et qui intéressent l'étudiant.
- Se poser des guestions, se remettre en question, se confronter avec des concepts, idées, pratiques qui nous dérangent ou nous font peur ou Comprendre certaines situations pour pouvoir mieux les analyser.

- S'ouvrir aux autres dans les différences ethniques et culturelles.
- Développer l'autonomie, l'autodidaxie...
- Prendre du plaisir, apprendre et évoluer.

CON	\sqrt{TEN}	TT	DF	<i>T'T</i>	TH
COI	* ******	<i>.</i>	L/L	L	ı

Stage d'observation principalement. Voir consignes de stage

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours	□ E-Learning	□ Dias projetées	☐ Documents de travail	☑ Autre (Consignes pour)
la réalisation du stage,	la rédaction du r	apport de stage, le	ttre de présentation, annexe	e et contrat, rapport du maître
de stage)				

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

(néant)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

,,,,
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☑ Autre (Réalisation d'un projet d'implication dans une institution

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :		Janvier			Mai/Juin		Août/Septembre Travail Examen Examen annuel écrit oral		bre
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral			
OEE					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

Les 100% d'examen écrit « Ouverture de l'école sur l'extérieur » concernent la rédaction d'un rapport circonstancié à remettre fin mai ou en septembre/août ; le stage pouvant aussi être effectué pendant les grandes vacances. Le travail (rapport), en cas d'échec est améliorable d'une session à l'autre.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de									
Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de									
Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.									
Langue d'évaluation : ☐ Français ☐ Autre ()									
REMARQUES ÉVENTUELLES									

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique Année 2025-2026 www.hech.be Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques



WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 120 h

Intitulé de l'UE : Anglais

Volume en Crédits : 10 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : LgA-2				
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2) Cours : Obligatoire				
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : □ Non ⊠ Oui (UE Stages-3 & UE LgA-3)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : □ Non ☑ Oui (UE LgA-St)				
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :	☑ Non □ Oui ()				
Langue d'enseignement : ☑ Français ☑ Autre (Anglais)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : SUPPRESSION				

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession:

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

5) Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours d'anglais, l'étudiant sera capable de :

- 1. Citer, reformuler, utiliser, analyser et synthétiser les points de grammaire vus de façon claire et structurée, tant à l'écrit qu'à l'oral.
- 2. Définir, expliquer et utiliser les mots de vocabulaire de façon adéquate, tant à l'écrit qu'à l'oral.
- 3. S'exprimer oralement sans erreur de prononciation majeure et de façon fluide ainsi que de comprendre la phonétique et de s'en servir à bon escient.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE

- 4. Transcrire et analyser des documents audio authentiques.
- 5. Résumer, expliquer, analyser et commenter des documents, par exemple de type littéraire, tant à l'écrit qu'à l'oral.
- 6. Décrire, expliquer et commenter des aspects de la civilisation anglophone.
- 7. Rédiger en adaptant le style et le registre.

CONTENU DE L'UE

Le cours d'anglais est construit comme suit :

- 1. Grammaire : étude systématique de la grammaire en autonomie et pendant les cours, notamment à travers l'élaboration de synthèses
- 2. Vocabulaire: enrichissement lexical en autonomie suivi d'une vérification et d'un approfondissement pendant les cours
- 3. Prononciation : théorie et exercices sur la phonétique et la prononciation
- 4. Transcription : travail au laboratoire de langues à partir de matériel authentique
- 5. Littérature : lecture de romans et de textes littéraires anglophones en autonomie suivie d'une analyse pendant les cours
- 6. Talking points: analyse, explication et discussion basées sur des documents authentiques
- **7. Civilisation :** étude de la civilisation anglophone
- 8. Writing skills : développement des compétences rédactionnelles

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES								
⊠ Syllabus de cours	⊠ E-Learning	☐ Dias projetées	□ Documents de travail	⊠ Autre ()				
SOURCES ET RÉFÉR	RENCES EXPI	LOITÉES						
English Grammar In Use English Vocabulary In Use	e Upper-Interm	ediate Fourth Edition	, M. McCarthy & F. O'Dell.					
 ✓ Cours ex-cathedra ✓ Exposé par l'étudiant ✓ Travaux en autonomi ✓ Activités en laboratoi ✓ Ateliers, travaux de g 	ie l	Résolution de prol	ions, travaux pratiques					

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026

Rappel de l'acronyme de l'UE :		Janvier			Mai/Juin		Août/Septembre			
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	
	LgA-2			Partiel : 10 %	10 %	40 %	40 % (10 %)	Report	40 %	40 % (10 %)

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ⊠ Français ⊠ Autre (Anglais)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Toute absence à un travail noté non justifiée par un certificat médical dont la copie sera rendue au professeur sera susceptible d'être sanctionnée par une note de zéro pour ce travail.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 120 h

Intitulé de l'UE: Néerlandais WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

Volume en Crédits : 10 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : LgB-2 (Néerl.)				
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2) Cours : Obligatoire				
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite				
l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :	préalable d'une ou plusieurs UE :				
☐ Non ☑ Oui (UE LgB-3 (Néerl.) & UE Stages-3)	☐ Non ☑ Oui (UE LgB-St (Néerl.))				
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :	☑ Non □ Oui ()				
Langue d'enseignement :	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE :				
☐ Français ⊠ Autre (Néerlandais)	SUPPRESSION				

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession:

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

5) Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :

- a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

6) Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions :

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

7) Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté:

- a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
- b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Mobiliser et intégrer les acquis d'apprentissages des UE prérequises et ceux visés ci-dessous afin de :

- s'exprimer oralement et par écrit sans faute majeure ;
- comprendre de manière intensive une courte nouvelle de type littéraire, en synthétiser l'analyse sur base de la théorie et des exemples expliqués aux cours et transférer sa démarche vers l'analyse des romans choisis dans la liste de lecture. Un roman sera analysé en classe à titre démonstratif;
- comprendre de manière détaillée un document sonore ou télévisuel, le retranscrire sans faute majeure et justifier sa transcription sur base de la théorie grammaticale et des exercices vus au cours en ce compris ceux des UE prérequises ;
- utiliser les prépositions, la théorie morphologico-lexicale ainsi que le vocabulaire nouveau et de la classe de manière adéquate et spontanée, oralement et par écrit ;
- maitriser l'usage de la phonétique, savoir la lire, la prononcer, l'écrire et la retranscrire ;
- maitriser l'accentuation des mots et de la phrase ;
- formuler oralement et par écrit une opinion personnelle critique justifiée sur un sujet d'actualité et/ou littéraire et l'étayer dans une synthèse structurée, oralement et par écrit ;
- mobiliser ses acquis d'apprentissage linguistiques et pédagogiques lors de diverses animations ou d'échanges linguistiques (dépend de la demande et des possibilités).

CONTENU DE L'UE

1. Grammaire:

a) précisions sur la grammaire vue au cours de l'UE prérequise, cas particuliers, syntaxe complexe et exercices systématiques

2. Enrichissement lexical:

- a) théorie et exercices d'application de morphologie lexicale
- b) apprentissage en autonomie du vocabulaire nécessaire à la compréhension des documents authentiques vus en classe

3. Prononciation et phonétique :

- a) correction individuelle systématique de la prononciation, exercices ciblés
- b) exercices en autonomie sur l'accentuation de la phrase via le cours sur la plateforme électronique. Mise en pratique en classe
- d) exercices de lecture et de transcription phonétique
- 4. Orthographe: règles orthographiques avancées et cas particuliers via le syllabus repris en référence

5. Littérature :

- a) initiation à l'analyse littéraire via de courtes nouvelles choisies et du syllabus repris en référence
- b) analyse d'un roman à titre exemplatif
- c) productions écrites concernant le point a) et orales concernant le point b)

6. Audition:

- a) transcriptions pilotées et explication d'extraits de journaux radio authentiques au laboratoire de langues
- b) transcriptions autocorrigées d'extraits de journaux radio via le cours sur la plateforme (en autonomie)

7. Lecture:

a) lecture en autonomie d'une sélection de romans ciblés et choisis par l'étudiant (voir liste de liste de lecture)

8. Expression orale:

- a) prise de parole dans le cadre de toutes les activités du cours
- b) présentations didactiques d'articles de presse authentiques et gestion d'un débat les concernant
- c) présentations didactiques de chapitres du roman analysé en classe

9. Activités extra-muros :

- a) Préparation du et voyage d'étude obligatoire
- b) (selon les demandes extérieures et possibilités) : animations pédagogiques et participation à diverses activités d'échanges linguistiques (formatif).
- 10. Aide à la réalisation des leçons de stage (en classe et sur rendez-vous)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

 □ Documents de travail d'étude, échanges linguistiques)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

BRUFFAERTS F., DU MONG, F., Contact Noord Finaal, blz. 7-74, Taalverrijking, Van In, 1993

DOUTREWE, S., JANSSENS, G., Hoe zeg ik het in de klas, Van In, 1999

MARTINI, Y., Naar verhaalanalyse, 2013 (syllabus)

MARTINI, Y., Spelling, Uitspraak, Fonetiek, 2013 (syllabus)

STEEVENS, J.P., Wat is Dat, Die Keure, Brugge, 2006

THEISSEN S., HILIGSMANN, P., RENWART, M., Dictionnaire contrastif des prépositions, De Boeck, 2003

SCHOENAERTS P., (...) Goed Gezegd, Uitspraak voor anderstaligen, Standaarduitgeverij, 2012

TIMMERMANS, B., Klink Klaar. Uitspraak van het Nederlands voor Franstaligen, Davidsfonds, 2016

Liste de lecture (cfr liste de lecture)

Compréhensions à la lecture: divers articles tirés du magazine Knack et/ou de journaux divers et/ou en ligne

Compréhensions à l'audition: enregistrements vidéo et/ou audio

e-Learning via les plateformes Moodle et Teams, ressources diverses

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

○ Observation de pratiques / de terrain

☒ Résolution de problèmes

□ Autre (Voyage d'étude, stage dans l'autre Communauté)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :		Janvier			Mai/Juin		Août/Septembre Travail Examen Examen oral		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral			
LgB-2 (Néerl.)		5 %		5 %	40 % (5 %)	50 %	Report	40 % (5 %)	50 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique Année 2025-2026 www.hech.be

Langue d'évaluation :	☐ Français	□ Autre (Néerlandais)
REMAROIJES ÉVE	NTIFIIF	

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

p.73



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle: 1 Cadre européen de certification: niveau 6 Volume horaire: 120 h

Intitulé de l'UE : Allemand WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

Volume en Crédits: 10 ECTS Acronyme / Numéro de l'UE : LgB-2 (All.) Secteur: Sciences humaines et sociales Période : UE annuelle (Q1 + Q2) Cours: Obligatoire Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation La réussite de la présente UE constitue un prérequis à Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : préalable d'une ou plusieurs UE : ☐ Non ☑ Oui (**UE LgB-3 (All.) & UE Stages-3**) □ Non ☑ Oui (UE LgB-St (All.)) ☐ Oui (...) Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : Non Langue d'enseignement : Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : □ Autre (Allemand) SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession:

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

5) Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :

- a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

1. Grammaire:

- comprendre, expliquer et appliquer (via des exercices multiples en classe ou à domicile) en français la grammaire vue au cours et l'intégrer à la grammaire vue au B1;

approcher de manière critique le fonctionnement de la langue (dimension didactique).

Département pédagogique

Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

p.74

2. Littérature :

- réaliser un travail écrit (résumé, thèmes et personnages principaux, avis personnel et critique) sur des ouvrages lus en autonomie et le présenter éventuellement à la classe oralement.

3. Phonétique et prononciation :

- -lire et écrire des transcriptions phonétiques de mots et de phrases;
- -prononcer correctement n'importe quel mot allemand;
- -lire à haute voix et s'exprimer correctement oralement en appliquant les règles de prononciation et de mélodie de la langue.

4. Audition:

- a) retranscrire un extrait d'un journal radio allemand (Tagesschau in 100 Sekunden);
- b) donner du sens à sa transcription en réfléchissant à son contenu;
- c) maitriser le vocabulaire rencontré dans les extraits de journaux radio.

5. Enrichissement lexical:

- -comprendre et traduire le vocabulaire thématique vu au cours et l'utiliser dans des situations de communication authentique (par écrit et oralement) ;
- -être capable de traduire vers le français ou vers l'allemand le vocabulaire de la communication en classe et l'utiliser de façon pertinente oralement et par écrit.

6. Explication de textes :

- a) comprendre, utiliser et expliquer le vocabulaire des textes à bon escient; pouvoir expliquer la grammaire présente dans ces textes;
- b) les résumer, analyser oralement / par écrit et formuler une opinion personnelle;
- c) aborder un texte avec une perspective didactique (application des AFP) : présentation orale et/ou écrite.

7. Histoire:

- a) lire à domicile des chapitres du manuel d'histoire Deutsche Geschichte, faire des recherches personnelles et en maitriser le vocabulaire spécifique;
- b) analyser ces chapitres en classe en vue de s'approprier le contenu de manière réflexive ;
- **8.** Activités extra-muros : mobiliser ses acquis d'apprentissage linguistiques et pédagogiques lors de diverses animations (cette activité dépend de la demande extérieure et est formative).

CONTENU DE L'UE

1. Grammaire:

Poursuite de l'étude de la grammaire vue au B1: différents points de grammaire seront abordés et approfondis selon diverses méthodes (perspective didactique).

2. Littérature :

Lecture et analyse de nouvelles et romans dans la langue cible avec éventuellement présentations orales des auteurs/du contenu/des thèmes.

3. Phonétique - Prononciation:

- Poursuite de l'étude du système phonétique allemand débuté en B1;
- Lecture et écriture phonétique de mots et de phrases;
- Mélodie de la langue.

4. Audition:

Exercices de compréhension à l'audition en laboratoire de langues et en autonomie : écoutes ciblées et retranscriptions de textes authentiques avec des contenus variés, y compris l'actualité allemande et internationale.

5. Enrichissement lexical:

- Poursuite de l'étude du vocabulaire de la vie quotidienne : exercices écrits et oraux ; travail en autonomie.
- Étude du vocabulaire utile à la communication en langue cible en classe.

6. Explication de textes :

Lecture de textes de thèmes divers (actualité, linguistique, civilisation, culture, histoire et géographie...) avec résumé, analyse et formulation d'opinion et présentation orale au groupe.

7. Histoire:

Étude de l'histoire de l'Allemagne depuis les invasions germaniques jusqu'à 1870.

8. Activités extra-muros : selon les demandes extérieures, animations pédagogiques diverses (formatif)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES ☐ Syllabus de cours □ Documents de travail divers communiqués en début d'année scolaire) SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES 1. Grammaire – Orthographe: R. Bunk, Y. Debans, La grammaire par les exercices (Casteilla, 2007); H. Bouillon, Grammaire pratique de l'étudiant (de Boeck, 2001); H. Bouillon, N. Schumacher, Guide de grammaire allemande (de Boeck, 2007); K. Hall / B. Scheiner, Übungsgrammatik für die Oberstufe (Hueber, 2014) et divers documents fournis par le professeur 2. Littérature : Liste de lecture communiquée en début d'année. 3. Phonétique et prononciation : Praxisbuch Phonetik, Aussprachetraining für Deutsch als Fremdsprache, Daniela Niebisch 2016 / E-Book www.phonetik-deutsch.de/das-praxisbuch-phonetik et divers documents fournis par le professeur 4. Audition: Radios et TV allemandes; http://www.dw-world.de; Tagesschau in 100 Sekunden 5. Enrichissement lexical: Le mot et l'idée, Allemand, Marhuenda M., (Ophrys 2020) A. Lamers-Etienne, Unterricht -Français, Français -Unterricht; Unterricht sicher in der Zielsprache gestalten, (Cornelsen, 4. Auflage 2018) 6. Textes: Magazines: Deutsch perfekt, Stern, Spiegel 7. Histoire: Manfred Main, Deutsche Geschichte (Gulliver 2009) 8. Dictionnaires de référence : Traductifs: Hachette et Langenscheidt, PONS Großwörterbuch für Experten und Universität, Harrap's Universal Wörterbuch Explicatifs: Wahrig Deutsches Wörterbuch, Duden Universal Wörterbuch, Langenscheidt *MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE* □ Cours ex-cathedra ☐ Observation de pratiques / de terrain ☐ Résolution de problèmes Activités en laboratoire ⊠ Séminaires, excursions, visites □ Autre (interactions dans la langue cible)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
LgB-2 (All.)			10 % partiel	10 %	40 %	40 % (10 %)	Report	40 %	40 % (10 %)

Autres (à préciser) :

- 1. Toute absence à un test ou un exposé, non justifiée par un certificat médical dont la copie sera rendue au professeur, sera sanctionnée par une note de zéro pour ce test / cet exposé.
- 2. ÉVALUATION PERMANENTE : observation constante des progrès des étudiants, de leurs travaux écrits et oraux, de leur participation en classe et de leur étude à domicile; tests (planning et nombre en fonction du rythme des étudiants, au fur et à mesure de leur apprentissage, les dates pouvant être arrêtées d'un commun accord).
- 3. Les précisions et les commentaires dispensés oralement au cours ainsi que les documents de travail écrits distribués au cours font partie intégrante de la matière sur laquelle porte l'évaluation.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ⊠ Français ⊠ Autre (Allemand)

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle: 1 Cadre européen de certification: niveau 6 Volume horaire: 24 h

Intitulé de l'UE : Psychologie des apprentissages ENSEIGNEMENT

Volume en Crédits : 2 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : PAP	PP-2
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non ☐ Oui ()	Le choix de la présente UE est con préalable d'une ou plusieurs UE : ☑ Non ☐ Oui ()	iditionné par la réussite
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :	🛚 Non 🔲 Oui ()	
Langue d'enseignement : ☑ Français ☐ Autre ()	Coordonnées de l'enseignant(e)-re SUPPRESSION	éférent(e) de l'UE :

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

5) Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement des contenus enseignés :

- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ de la psychologie des apprentissages
- d. Établir des liens entre les différents savoirs pour construire une action réfléchie

6) Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions :

- b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de:

- 1. Présenter des applications concrètes de méthodes choisies parmi celles développées au cours sous la forme d'un récit de pratiques de stage testées ou transformées pour plus d'efficacité (supposée) et justifier ses choix méthodologiques à la lumière des enseignements de la psychologie des apprentissages ;
- 2. Répondre par écrit à des questions de compréhension sur tous les contenus du syllabus : expliquer une idée donnée en d'autres termes ou identifier une idée donnée parmi plusieurs expressions ;
- 3. Répondre par écrit à des questions de connaissance sur les contenus qui seront précisés: restituer de mémoire (avec ses propres mots ou dans les termes du syllabus) ou identifier tous les éléments importants d'un concept donné;
- 4. Identifier par écrit les méthodes pédagogiques utilisées dans des situations d'apprentissages données.

CONTENU DE L'UE

Fondé sur le cours de Psychologie des apprentissages I, ce cours a pour but d'en approfondir les aspects pédagogiques afin de rendre l'étudiant expert des méthodes qu'il utilisera et de leurs implications pour l'apprentissage de ses élèves. Chapitre 1. Une vue d'ensemble des facteurs qui influencent l'apprentissage scolaire

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques Chapitre 2. Des pratiques pédagogiques à inscrire dans l'Approche par Compétences (APC)

- 1. L'approche par compétences : rappels
- 2. Limites et critiques de l'Approche par Compétences : une définition actuelle du Transfert des apprentissages

Chapitre 3. Les méthodes transmissives

- Chapitre 4. Les méthodes de l'éducation centrée sur la personne
- Chapitre 5. Deux pédagogies actives : la pédagogie du projet et la pédagogie Freinet

Chapitre 6. Les méthodes behavioristes

Chapitre 7. Les méthodes socio-constructivistes : proposer des problèmes

Chapitre 8. Les méthodes coopératives

Chapitre 9. « Systematic Instruction » et enseignement explicite

Conclusion. Vers une combinatoire de composantes de différentes approches

<i>SUPPORTS</i>	DIDACTIQUES	OBLIGAT	OIRES
-----------------	-------------	----------------	--------------

⊠ Syllabus de cours	⋈ E-Learning	☑ Dias projetées	☑ Documents de travail	☐ Autre ()		
SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES						

Références bibliographiques : cf. bibliographie du syllabus

Documents vidéos déposés sur plateforme partagée illustratifs des différentes méthodes étudiées en classe et à visionner en autonomie (classe inversée)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

\boxtimes	Cours ex-cathedra	\boxtimes	Observation de pratiques / de terrain
\boxtimes	Exposé par l'étudiant(e)	\boxtimes	Résolution de problèmes
\boxtimes	Travaux en autonomie	\boxtimes	Exercices, applications, travaux pratiques
	Activités en laboratoire	\boxtimes	Séminaires, excursions, visites
\boxtimes	Ateliers, travaux de groupe		Autre ()

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PAPP-2									

Autres (à préciser) :

L'UE PAPP-2 sera envisagée conjointement avec l'activité de Méthodologie de l'enseignement, et donnera lieu à une évaluation (éventuellement spécifique, en cas d'intégration au niv.7) correspondant aux attendus qui y sont décrits.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de									
Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de									
Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.									
Langue d'évaluation : ⊠ Français □ Autre ()									
REMARQUES ÉVENTUELLES									

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE

p.80



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1

Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 24 h

p.81

WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

Intitulé de l'UE : Évaluation des apprentissages

Volume en Crédits : 2 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : EAPP				
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire			
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à	Le choix de la présente UE est cor	•			
l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :	préalable d'une ou plusieurs UE :				
	🗵 Non 🗌 Oui ()				
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :	🛚 Non 🔲 Oui ()				
Langue d'enseignement :	Coordonnées de l'enseignant(e)-r	éférent(e) de l'UE :			
□ Français □ Autre ()	SUPPRESSION				

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

2) Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité:

- a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

5) Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement des contenus enseignés :

b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ de l'évaluation des apprentissages

6) Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions :

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Cette unité d'enseignement a pour objectif de développer chez les futurs enseignants les rôles et les tâches de la fonction d'évaluateur inhérente au métier. L'U.E. envisagera plus spécifiquement la construction et l'expérimentation d'outils d'observation et d'évaluation des apprentissages conformes aux prescrits du métier, ainsi que leur analyse critique en regard des résultats de la recherche en éducation.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE

Au terme de l'Unité d'enseignement, le futur enseignant sera capable :

- de répondre par écrit à des questions de compréhension et de connaissance (cf. contenus détaillés en fin de chaque chapitre du syllabus);
- de construire deux outils d'évaluation des apprentissages pour l'une des séquences d'enseignement du 1ème stage conformes aux prescrits du métier et au service de l'apprentissage des élèves, un à utiliser PENDANT l'enseignement d'un ou de plusieurs contenus, l'autre à utiliser APRÈS (une tâche de communication intégrant les différents apprentissages visés dans la séquence);
- de les utiliser sur le terrain, dans la mesure du possible ;
- d'analyser dans quelle mesure les outils et l'utilisation qui en a été faite
- a. respectent la triple concordance objectifs-méthodes-évaluation,
- b. permettent de limiter les biais de l'évaluation,
- c. informent l'enseignant et l'élève sur ses acquis et difficultés,
- d. soutiennent l'apprentissage des élèves.
- de tracer des pistes d'amélioration des outils et/ou de leur utilisation pour un meilleur respect de la triple concordance, une plus grande limitation des biais de l'évaluation, une meilleure information sur les acquis et difficultés des élèves et un plus grand soutien à leur apprentissage.

CONTENU DE L'UE

- 1. Le rôle de l'évaluation et les types d'évaluation en lien avec les prescrits légaux et les enjeux du PEE : comparaison / caractéristiques de différents types d'évaluation (prédictive, formative, sommative, normative, critériée); évaluer pour vérifier le transfert et l'importance de la congruence enseignement/évaluation.
- 2. Les biais et dangers de l'évaluation ; fidélité et validité de l'évaluation
- 3. L'évaluation-soutien d'apprentissage

SUPPORTS DIDA	CTIQUES OBL	<i>IGATOIRES</i>		SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES								
⊠ Syllabus de cours lectures)	☐ E-Learning	☑ Dias projetées	☐ Documents de travail	⊠ Autre (portefeuille de la								
SOURCES ET RÉFI	ÉRENCES EXPI	LOITÉES										

L'ensemble des ressources scientifiques produites dans le cadre de la conférence de consensus organisée par le Cnesco-Cnam en 2023 intitulée « L'évaluation en classe au service de l'apprentissage des élèves » et disponibles à l'adresse: https://www.cnesco.fr/evaluation-en-classe/ressources-scientifiques/

En particulier seront utilisées les ressources suivantes :

Florin, A., Tricot, A., Chesné J.-F., Piedfer-Quêney, L., Simonin-Kunerth, M., (2023). Dossier de synthèse: L'évaluation en classe, au service de l'apprentissage des élèves. Cnesco-Cnam.

Calone, A. & Lafontaine, D. (2023). L'impact des différents types de feedbacks en contexte de classe. Cnesco-Cnam. Fagnant, A. (2023). Les pratiques d'évaluation en classe : des compétences professionnelles pour soutenir l'apprentissage des élèves. Cnesco-Cnam

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Exposé par l'étudiant(e)	 □ Observation de pratiques / de terrain ☑ Résolution de problèmes ☑ Exercices, applications, travaux pratiques
	☐ Séminaires, excursions, visites ☐ Autre ()

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026

p.82

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EAPP	40 %	60 %					40 %	60 %	

Autres (à préciser) :

Le travail annuel mentionné concerne un rapport écrit qui peut être amélioré entre les sessions d'examens. Le détail des modalités d'évaluation est précisé en pages 3-6 du syllabus de cours.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation :	\boxtimes	Français		Autre	())
-----------------------	-------------	----------	--	-------	----	---

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle: 1 Cadre européen de certification: niveau 6 Volume horaire: 24 h

WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

Intitulé de l'UE : Psychologie du développement

Volume en Crédits : 2 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : PDI	EV-2
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non ☐ Oui ()	Le choix de la présente UE est cor préalable d'une ou plusieurs UE : ☑ Non ☐ Oui ()	•
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :	🛚 Non 🔲 Oui ()	
Langue d'enseignement : ☑ Français ☐ Autre ()	Coordonnées de l'enseignant(e)-r SUPPRESSION	·éférent(e) de l'UE :

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité:

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.

Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement des contenus enseignés :

- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ de la psychologie du développement
- Établir des liens entre les différents savoirs pour construire une action

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de (d') :

- 1. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- 2. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- 3. De mener des recherches pertinentes en vue de mieux comprendre un phénomène psychologique lié à l'adolescence, à sélectionner les données, à construire un travail cohérent, logique, et adapté en vue de l'exploiter en classe;
- 4. D'être sensible aux enjeux liés à la profession enseignante lors des divers changements opérés lors de l'adolescence; à l'importance de son rôle et de la nécessité de comprendre les étapes par lesquelles passent leurs futurs étudiants.

CONTENU DE L'UE

- 1. L'adolescent dans l'histoire
- 2. La puberté
- 3. Le développement cognitif à l'adolescence selon Piaget
- 4. La vie sociale des adolescents
- 5. La personnalité de l'adolescent

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

\square Syllabus de cours	☐ E-Learning	⊠ Dias projetées	☑ Documents de travail	☐ Autre ()
SOURCES ET RÉFI	ERENCES EXPI	LOITÉES			

Cloutier R. « Psychologie de l'adolescent. » Geatan Morin, 3ème impression, 1985.

Dhôtel Gérard « Adolescence, mode d'emploi » Librio, document inédit, 2006

Dolto F. « La cause des adolescents. » Livre de poche, 1988.

Dolto F. et C. « Paroles pour adolescents. » Livre de poche, 1989.

Hijazi M. « Délinquance juvénile et réalisation de soi. » Masson, 1966.

Hotyat F. « Psychologie de l'enfant. » Labor, 1962.

Osterrieth P.A. « Introduction à la psychologie de l'enfant. » Deuxième édition, Georges Thone, 1958.

Osterrieth P.A. « Faire des adultes. » 12ème édition Mardaga et Dessart, Bruxelles, 1975.

Reuchlin M. « Psychologie. » P.U.F., 1977.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra	☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Exposé par l'étudiant(e)	☐ Résolution de problèmes
	☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Activités en laboratoire	☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Ateliers, travaux de groupe	oximes Autre (Le cours s'organise en classe inversée : les étudiants travaillent en
	lbacks de l'enseignant, en présentiel et distantiel, tout du long de leurs on des orientations de leur travail individuel au sujet d'une thématique éveloppement de l'adolescence.)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de		Janvier			Mai/Juin		Αοί	ùt/Septem	bre
l'UE :	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDEV-2		100 %						100 %	

Autres (a preciser) : L'examen correspond à un travail écrit à remettre en session.
Si elles ne consistent pas en une notation spécifique, la présence et l'assiduité au cours influenceront la note globale de fin d'année (permettant d'arrondir les valeurs décimales obtenues après totaux et pondérations, à l'unité inférieure ou supérieure).
En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.
Langue d'évaluation : ⊠ Français □ Autre ()

REMARQUES ÉVENTUELLES

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

p.86



ENSEIGNEMENT

Haute École Charlemagne Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle: 1 Cadre européen de certification: niveau 6 Volume horaire: 24 h

Intitulé de l'UE: Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement

Volume en Crédits : 2 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : Mé	TIC-2
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non ☐ Oui ()	Le choix de la présente UE est cor préalable d'une ou plusieurs UE : ☑ Non ☐ Oui ()	nditionné par la réussite
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :	🛚 Non 🔲 Oui ()	
Langue d'enseignement : ☑ Français ☐ Autre ()	Coordonnées de l'enseignant(e)-r SUPPRESSION	éférent(e) de l'UE :

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

À la fin du cours, vous serez capable de :

- produire des documents numériques diversifiés (courrier, plan de leçon, feuille d'exercices, affiche, brochure, rapport d'étude) en utilisant efficacement les fonctionnalités d'un traitement de texte ;
- créer une présentation assistée par ordinateur dans le but de soutenir un discours, d'illustrer une explication, mais aussi de créer une séquence d'apprentissage interactive ;
- présenter des données sous forme de tableaux (inventaire, comptes, présences, grille d'évaluation, ...)

CONTENU DE L'UE

Maîtrise des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) grâce à l'usage efficace des outils de bureautique:

- => Traitement de texte
- => Présentation assistée par ordinateur
- => Tableur

Vous serez amené à utiliser efficacement les principaux logiciels de bureautique pour produire des supports de qualité et adaptés à votre public.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 Les manipulations techniques seront expliquées et démontrées. Dans le cadre de séances d'exercices, vous aurez l'occasion d'appliquer les techniques étudiées pour produire des documents, présentations, tableaux, graphiques en rapport avec votre futur métier.

Par le biais de la pratique, vos interactions « avec la machine » seront plus précises et vous serez capable d'anticiper les résultats. Le but des différents exercices et travaux est de développer un savoir-faire à travers une approche réfléchie et un usage autonome des Technologies de l'Information et de la Communication.

SUPPORTS DIDACTIQUES OF	BLIGATOIRES			
☐ Syllabus de cours E-Learnin	g 🗌 Dias projetées	□ Documents de trav	vail Autre ()	
SOURCES ET RÉFÉRENCES EX	PLOITÉES			
Voir bibliographie diffusée dans le ca	dre du cours			
MÉTHODES D'ENSEIGNEMEN	T ET D'APPRENTIS	SAGE		
	☐ Observation de pr	atiques / de terrain		
☐ Exposé par l'étudiant(e)	☐ Résolution de prol	•		
□ Travaux en autonomie	·	ions, travaux pratiques		
☐ Activités en laboratoire	☐ Séminaires, excurs	•		
☐ Ateliers, travaux de groupe	□ Autre (e-learning)			
Le calendrier et les méthodes de forr des phases d'apprentissages.	nation pourront faire l'o	bjet d'adaptations selo	n la concrétisation et les besc	oins
MODALITÉS D'ÉVALUATION	I DE L'UE			
La note finale de l'UE est décidée par elle-même, conformément aux dispo		•		'UE

Rappel de l'acronyme de		Janvier			Mai/Juin		Aoi	ût/Septemb	ore
l'UE :	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MéTIC-2		100 % *						100 % *	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation :	\boxtimes	Francais	☐ Autre (·)	١
-----------------------	-------------	----------	-----------	----	---

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

^{*} Avec utilisation de l'ordinateur



ENSEIGNEMENT

Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 24 h

Intitulé de l'UE: Technique de gestion de groupes et expression orale

Volume en Crédits : 2 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : GGE	EO .
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non ☐ Oui ()	Le choix de la présente UE est cor préalable d'une ou plusieurs UE : ☑ Non ☐ Oui ()	ıditionné par la réussite
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :	〗Non □ Oui ()	
Langue d'enseignement : ☑ Français ☐ Autre ()	Coordonnées de l'enseignant(e)-r SUPPRESSION	éférent(e) de l'UE :

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

5) Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement :

b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes des champs disciplinaires et psychopédagogiques

7) Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté:

- a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
- b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
- c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe
- d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élève

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :

Connaissance et compréhension (domaine cognitif) :

- 1. Citer en les développant et en les illustrant les caractéristiques du groupe-classe en ce compris ses normes, ses besoins, les rôles de ses membres et les phénomènes de dynamique de groupe propres à la classe ;
- 2. Déterminer, du point de vue de l'enseignant, les moyens et les avantages de passer d'un rassemblement de jeunes à un groupe-classe;
- 3. Expliquer ce que recouvre le concept de discipline en faisant référence aux définitions et les raisons pour lesquelles il convient de s'en préoccuper;
- 4. Citer les causes de l'indiscipline sur lesquelles l'enseignant peut agir ;
- 5. Citer le postulat de Kounin;
- 6. Citer les cinq paramètres de la situation d'enseignement permettant de prévenir les problèmes d'indiscipline et pour chacun d'eux, développer un moyen particulier qu'il pourrait adopter dans sa pratique en justifiant son choix ;

- 7. Citer et expliquer trois stratégies pour un enseignement efficace. Justifier le choix de ces stratégies en faisant référence à une pratique d'enseignement (vécue ou observée) ;
- 8. Synthétiser les moyens d'interventions correctives à adopter en cas de problèmes d'indiscipline et de conflits ;
- 9. Citer les caractéristiques d'une sanction éducative et les utiliser pour analyser les différentes sanctions en vigueur à l'école.

Application, analyse et synthèse (domaine cognitif) :

- 10. Observer le fonctionnement d'une classe sur la base de critères propres à la dynamique des groupes ;
- 11. Expliquer en quoi la gestion des comportements est liée à la gestion des apprentissages et illustrer le raisonnement par une pratique d'enseignement (vécue ou observée) ;
- 12. Analyser des situations scolaires difficiles pour définir des mesures concrètes de gestion de ces situations.

Évaluation et création (domaines cognitif et affectif) :

- 13. Rédiger le portrait de l'enseignant qu'il souhaite devenir, soucieux d'une gestion de classe efficace;
- 14. Argumenter un positionnement en tant qu'enseignant sur la problématique de la violence scolaire.

CONTENU DE L'UE

Chapitre 1: La classe est-elle un groupe? Oui mais... et donc...

Chapitre 2: Pourquoi et comment prévenir les problèmes de comportements en classe? Bonne nouvelle, la réponse est pédagogique!

Chapitre 3: Quelles interventions correctives adopter en cas de problèmes d'indiscipline et des conflits? Ça dépend!

Chapitre 4: Comment prévenir et lutter contre la violence à l'école? Les réponses relèvent d'un projetde l'équipe

Conclusion: Les attitudes professionnelles à privilégier par rapport à la gestion des comportements d'hier à aujourd'hui.

|--|

oxtimes Syllabus de cours $oxtimes$ E-Learning $oxtimes$ Dias projetées $oxtimes$ Documents de travail	☑ Autre ()
--------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Références bibliographiques: cf. bibliographie du syllabus Documents vidéos utilisés dans le cadre du cours

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

WHITIODED D'EN VOINGI VENTEN VI						
	☑ Observation de pratiques / de terrain					
☑ Exposé par l'étudiant(e)	☑ Résolution de problèmes					
☑ Travaux en autonomie	☐ Exercices, applications, travaux pratiques					
☐ Activités en laboratoire	☐ Séminaires, excursions, visites					
☑ Ateliers, travaux de groupe professionnel, débat, classe-inversée, s	☑ Autre (mesure des représentations, groupe d'approfondissement synthèse personnelle, écriture réflexive)					

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique Année 2025-2026 www.hech.be

Rappel de l'acronyme de	Janvier		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		Août/Septembre				
ľUE :	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
GGEO	60 %		40 %				60 %		40 %

Autres (à préciser) :

Le travail annuel est à rendre exclusivement en format numérique sur Teams/Moodle.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ⊠ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1

Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 12 h

p.92

WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

Intitulé de l'UE : Déontologie de la profession

Volume en Crédits : 1 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : DÉC	ONTO		
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire		
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non □ Oui ()	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : Non □ Oui ()			
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :	〗Non □ Oui ()			
Langue d'enseignement : ☑ Français ☐ Autre ()	Coordonnées de l'enseignant(e)-re SUPPRESSION	éférent(e) de l'UE :		

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession:

- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal
- c. Adapter ses interventions orale et/ou écrites aux différentes situations

2) Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité:

- a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- e. Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel

3) Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société :

- a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et
- b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions

7) Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté:

- b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
- d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de:

rédiger et présenter oralement l'analyse d'un cas de déontologie (réel ou imaginé) en s'appuyant sur les textes légaux et documents de référence du dossier de documents fourni par l'enseignante et en suivant la démarche de résolution apprise au cours et les consignes données pour la présentation orale.

CONTENU DE L'UE

- 1. Qu'est-ce que la déontologie de l'enseignant en FWB? Pourquoi un cours de déontologie? Définitions des concepts clés et des enjeux liés à la réflexion déontologique des enseignants, liste de cas réels relevant de questions de déontologie.
- 2. Enseignement/apprentissage de la démarche de résolution proposée: présentation des documents de référence qui permettent de cadrer la réflexion, présentation des étapes de la démarche, présentation de la résolution d'un cas (modelage), résolution de cas en classe puis en équipes (pratique guidée).
- 3. Préparation des travaux d'analyse de cas en duos (pratique autonome). Argumentation des solutions proposées sur base du dossier de lectures. Préparation de la présentation.
- 4. Présentation des analyses de cas réalisés par les étudiants. Réactions du groupe.
- 5. Sur base des principes dégagés dans les travaux, constitution d'un «code de déontologie pour la profession enseignante» propre à la classe.

SUPPORTS DIDACTIQUES OF	LIGATOIRES							
⊠ Syllabus de cours	☑ Dias projetées ☑ Documents de travail ☐ Autre ()							
SOURCES ET RÉFÉRENCES EX	SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES							
Cf. liste dans le syllabus de cours: - Documents légaux et textes de références - Ressources documentaires en ligne MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE								
□ Cours ex-cathedra⊠ Exposé par l'étudiant(e)⊠ Travaux en autonomie	 ☑ Observation de pratiques / de terrain ☑ Résolution de problèmes ☐ Exercices, applications, travaux pratiques 							
☐ Activités en laboratoire	☐ Séminaires, excursions, visites							
	☑ Autre (enquêtes sur le terrain => interviews de professionnels de							

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

l'enseignement ou d'associations/institutions existantes autour de l'école)

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 p.93

Rappel de l'acronyme de	Janvier		Mai/Juin			Août/Septembre			
l'UE :	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DÉONTO				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ⊠ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES



WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle: 1 Cadre européen de certification: niveau 6 Volume horaire: 24 h

Intitulé de l'UE: Approche pratique de la diversité culturelle et la dimension du genre

Volume en Crédits : 1 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : API	oc .		
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire		
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non ☐ Oui ()	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : Non Dui ()			
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :	〗Non □ Oui ()			
Langue d'enseignement : ☑ Français ☐ Autre ()	Coordonnées de l'enseignant(e)-r SUPPRESSION	éférent(e) de l'UE :		

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- 1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession:
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal
- c. Adapter ses interventions orale et/ou écrites aux différentes situations
- 2) Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité:
- a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- d. Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- 3) Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société :
- a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
- b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- 4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- 7) Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté:
- b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
- c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe
- d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

p.95

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de:

- se confronter à la diversité (du genre et culturelle), et d'observer la manière dont elle est vécue par les élèves et les enseignants.
- remettre en question ses à priori/préjugés en les questionnant tant grâce aux observations de terrain qu'aux échanges entre pairs.

CONTENU DE L'UE

À l'aide d'exemples concrets et de concepts et repères théoriques issus de la philosophie et des sciences humaines et sociales, le cours vise à explorer les notions d'identité et de culture. Il en montrera le caractère historique et dynamique contre une lecture essentialiste. Seront analysées dans cette perspective les identités et les diversités socio-économique, sexuelle et de genre, religieuse et convictionnelle, ethno-culturelle, juridico-politique, linguistique, physique et psychique. Seront ensuite analysées les inégalités et les discriminations et leur mécanisme de fonctionnement et de reproduction. Le cadre légal concernant ces problématiques sera approfondi ; la gestion politique et éducative de celles-ci sera explorée. Les étudiants seront ainsi amenés à :

- 1. se décentrer et développer un regard critique sur les pratiques qui structurent la société et ses différentes institutions;
- 2. investir des outils d'observation qui seront mobilisés dans le cadre du Stage socio-éducatif.

Ils poursuivent de la sorte la construction de leur posture et identité professionnelles, nécessaire à la mise en œuvre des quatre missions fondamentales de l'école (Décret "Code").

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES							
☐ Syllabus de cours	⊠ E-Learning	☑ Dias projetées	☑ Documents de travail	☐ Autre ()		
SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES							

Cf. liste dans les dias de cours:

- Documents légaux et textes de références
- Ressources documentaires en ligne

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☑ Cours ex-cathedra	☑ Observation de pratiques / de terrain
□ Exposé par l'étudiant(e)	☑ Résolution de problèmes
	☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Activités en laboratoire	☑ Séminaires, excursions, visites
☑ Ateliers, travaux de groupe rencontres avec des intervenants)	☐ Autre (mesure des représentations, débat, observations de terrain,

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique Année 2025-2026 www.hech.be

Rappel de l'acronyme de	Janvier		Mai/Juin			Août/Septembre			
l'UE :	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
APDC				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

L'évaluation finale de l'unité d'enseignement sera entérinée par le biais d'une grille d'évaluation critériée, individuellement communiquée à chaque étudiant.e. Au sein de celle-ci, les "critères de validation" permettront de déterminer si l'UE peut être ou non créditée, et les "critères d'appréciation" seront pris en compte pour guider, le cas échéant, le degré de réussite propre à l'UE afin de déposer la note globale.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ⊠ Français □ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES



ENSEIGNEMENT

Haute École Charlemagne Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 10 h

Intitulé de l'UE: Sensibilisation au « Français langue étrangère et seconde »

Volume en Crédits : 1 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : FLE	S		
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire		
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non ☐ Oui ()	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : Mon Oui ()			
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :	🛚 Non 🔲 Oui ()			
Langue d'enseignement : ☑ Français ☐ Autre ()	Coordonnées de l'enseignant(e)-r SUPPRESSION	éférent(e) de l'UE :		

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

COMPÉTENCE 1 — Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

- Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

COMPÉTENCE 6 — Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.

COMPÉTENCE 7 — Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes où chacun se sent accepté.

Promouvoir la confiance en soi et le développement de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de ce cours de 10 heures, l'étudiant sera capable de mettre en évidence les difficultés d'intégration scolaire d'ordre général que peut éprouver un élève allophone en situation d'immersion scolaire francophone, mais aussi les difficultés et les besoins spécifiques liés à l'enseignement/appropriation de la (des) différentes discipline(s) scolaires envisagée(s).

L'étudiant sera également capable de proposer des outils d'intégration linguistique et d'apprentissage adaptés à sa (ses) discipline(s) d'enseignement.

L'examen permettra de vérifier qu'il a acquis les notions utiles pour ce faire.

CONTENU DE L'UE

Ce cours abordera les difficultés rencontrées par les élèves qui ne maitrisent pas la langue de l'enseignement :

- Clarification de quelques concepts (FLM; FLE; FLES; alphabétisation; etc.) et prise en compte de l'hétérogénéité des publics et des besoins.
- Le vocabulaire : vocabulaire des consignes de la classe ; vocabulaire de la/des discipline(s) ; appropriation du vocabulaire en général (vocabulaire et représentation du monde ; faux amis ; etc.).
- L'importance du travail oral (et notions de surdité phonologique, de « neurone miroir », etc.).
- Les difficultés liées à l'écrit (enfants non scolarisés ; alphabets différents ; etc.).
- Les ressources à la disposition de l'enseignant (CECR, manuels, Internet).

CTTDDOD TO	D TD 4		ODITO	TOTOTO
STIPPOR TS	IIIIIA	(OKI IC-A	TOIRES

⊠ Syllabus de cours	⊠ E-Learning	□ Dias projetées	☑ Documents de travail	⊠ Autre ()	
SOURCES ET RÉFI	ÉRENCES EXPI	LOITÉES			

Defays Jean-Marc, Le Français langue étrangère et seconde, Enseignement et apprentissage, Mardaga, Sprimont, 2003.

Fédération Wallonie-Bruxelles, Enseigner aux élèves qui ne maitrisent pas la langue de l'enseignement, 2014. Plaquette disponible sur le site « Enseignement.be ».

Verbunt Gilles, Manuel d'initiation à l'interculturel, Chronique Sociale, Lyon, 2011.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

\boxtimes	Cours ex-cathedra	⊠ Ob	oservation de pratiques / de terrain
\boxtimes	Exposé par l'étudiant(e)	□ Ré	ésolution de problèmes
\boxtimes	Travaux en autonomie	⊠ Ex	ercices, applications, travaux pratiques
	Activités en laboratoire	□ Sé	minaires, excursions, visites
\boxtimes	Ateliers, travaux de groupe	□ Au	utre ()

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FLES				30 %		70 %	Report		70 %

Autres (à préciser) :

L'évaluation finale porte sur un travail écrit : une leçon adaptée à un-e élève allophone en situation d'immersion scolaire francophone.

Ce travail est à remettre le jour de l'examen oral en version papier et électronique. L'examen oral consiste à présenter la leçon adaptée et à vérifier la bonne compréhension de certaines notions théoriques vues au cours (telles que FLE, grammaire implicite, crible phonologique, ...).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation :

Français

Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

. . .



ENSEIGNEMENT

Haute École Charlemagne Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 24 h

Intitulé de l'UE: Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental

Volume en Crédits : 5 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : ENFO-2				
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire			
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : \square Non \square Oui ()	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : Non Oui ()				
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s):	□ Non ⊠ Oui (UE AFP-2)				
Langue d'enseignement : ⊠ Français ⊠ Autre (Anglais, Néerlandais/Allemand)	Coordonnées de l'enseignant(e)-re SUPPRESSION	éférent(e) de l'UE :			

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- 4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- 5) Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement des langues dans l'enseignement fondamental :
- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- 6) Concevoir, (conduire, réguler) et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions :
- b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Le cours d'enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental prépare les futurs enseignants à concevoir des séquences didactiques complètes et articulées vers un objectif général pour l'enseignement primaire.

- 1. Rédiger des travaux de préparation de moments d'enseignement pour le primaire sérieux, complets et corrects, remis à temps, remaniés selon les feedbacks formatifs donnés et, le cas échéant, présentés sérieusement devant les condisciples sous la forme de micro-leçons.
- 2. Construire une séquence d'enseignement complète pour l'enseignement dans le primaire (dans l'autre langue d'enseignement par rapport à la séquence présentée en AFP pour le secondaire) au départ d'une séquence donnée en pratiques hebdomadaires et intégrant les apprentissages réalisés au cours de l'année sur la didactique et la méthodologie de l'enseignement primaire et dans la visée de l'objectif de compétence identifié.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 p.101

CONTENU DE L'UE

- 1. Didactiques spécifiques à l'Anglais, au Néerlandais ou Allemand dans l'enseignement fondamental ;
- 2. Préparation aux pratiques hebdomadaires dans l'enseignement primaire ;
- 3. Construire une séquence de leçons et des activités de langues pour le primaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

_			 _		
	illahus de cours	F-Learning	Documents de travail	Autre ()
	y nabas ac coars		E Documents ac travair	/\ac.c.(,

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- 1. Référentiel de langues modernes, Tronc commun ;
- 2. Livres 1 et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire ;
- 3. Programme de l'enseignement des langues modernes dans l'enseignement fondamental WBE

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra	○ Observation de pratiques / de terrain
☐ Exposé par l'étudiant(e)	☑ Résolution de problèmes
 Activités en laboratoire 	⊠ Séminaires, excursions, visites
☐ Ateliers, travaux de groupe	☐ Autre ()

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ENFO-2				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ⊠ Français ⊠ Autre (Anglais, Néerlandais/Allemand)

REMARQUES ÉVENTUELLES

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 p.102



WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

Haute École Charlemagne Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques Ancrage de l'UE : Bloc 3

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 60 h

Intitulé de l'UE : Ateliers de formation professionnelle

Volume en Crédits : 3 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : AFP-3				
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2) Cours : Obligatoire				
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non ☐ Oui ()	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : Non □ Oui ()				
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ⊠	Non 🗆 Oui ()				
Langue d'enseignement : ☑ Français ☑ Autre (Anglais, Néerlandais/Allemand)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : geraldine.godet@hech.be				

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

3) Agir comme acteur social au sein de la société :

b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ;
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement) ;

5) Développer une expertise dans les contenus et dans la méthodologie de leur enseignement :

- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décret, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- 1. Rédiger des auto-évaluations de stage analysant les sources d'efficacité et d'inefficacité des pratiques d'enseignement et identifiant des objectifs pertinents pour améliorer l'efficacité de sa pratique ;
- 2. S'impliquer activement dans les différentes activités proposées au cours de l'année.

CONTENU DE L'UE

- Présentation des différentes tâches administratives de l'enseignant et préparation à la planification des apprentissages sur une année scolaire ;

- Les méthodes efficaces en langues germaniques en primaire et en secondaire ;

Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

Visites / Boîtes à des sociale ;Venue d'un.e dire :Analyses réflexive	cteur.rice	et d'une C	SA ;	_				·	·	tion
Dans le cadre des s				-					,	
SUPPORTS DIL	DACTIQ	JES OBL	IGATOII	RES						
☐ Syllabus de cou		-Learning CES EXP		orojetées	⊠ Doc	uments de	e travail	☐ Autre	()	
Référentiel de Lang	gues mode	rnes, Trono	commun.							
MÉTHODES D'	ENSEIGN	<i>VEMENT</i>	ET D'AF	PRENTI	SSA GE					
☐ Cours ex-cathed☐ Exposé par l'étu☐ Travaux en auto☐ Activités en lab☐ Ateliers, travau Le calendrier et les des phases d'appre MODALITES D La note finale de l'Uelle-même, conformatique de l'Uelle-même, conformati	udiant(e) conomie coratoire x de group méthodes entissages. EVALUE JE est déci	e s de format A <i>TTON L</i> dée par le	<i>DE L'UE</i> formateur	tion de pro es, applica ires, excur) ont faire l'o	oblèmes itions, trav rsions, visi objet d'ada u par une e	vaux prations aptations	ques selon la co on formée	par les pro	ofesseurs	
Rappel de l'acronyme de		Janvier	<u> </u>		Mai/Juin		Aoí	ût/Septem	bre	
l'UE :	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	_
AFP-3				100 %			Report			
Autres (à préciser)	:									_
En cas de Travail au Travail annuel préc Travail annuel fait l Langue d'évaluatio REMARQUES E	cédemmer 'objet d'ui n : ⊠ Fra	it obtenue n contrat é ançais 🗆	est report	ée telle qı 'étudiant ε	uelle. Dans	s le cas co	-	-	-	



ENSEIGNEMENT

Haute École Charlemagne Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques Ancrage de l'UE: Bloc 3

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 300 h

Intitulé de l'UE : Stages pédagogiques

Volume en Crédits : 17 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : Stages-3				
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2) Cours : Obligatoire				
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non □ Oui ()	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : □ Non ☑ Oui (UE Stages-2, UE LgA-2 & UE LgB-2)				
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : 🛛 🗎	lon 🗆 Oui ()				
Langue d'enseignement : ☑ Français ☑ Autre (Anglais, Néerlandais/Allemand)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : marie.collet@hech.be				

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

2) Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective de responsabilité :

- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

3) Travailler en équipes :

- b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- 4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :
- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...

5) Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :

- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- d. Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

6) Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions :

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques p.105

- e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- 7) Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté :
- a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
- b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
- d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chaque élève.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de

- planifier, préparer, gérer, analyser et réguler des séquences et des situations d'enseignement/apprentissage dans le cadre de semaines d'enseignement de 16 périodes et selon le calendrier officiel de la section Langues germaniques ;
- en concertation avec ses maîtres de stage;
- en mobilisant de manière intégrée les savoirs, savoir-faire, attitudes et compétences appris dans les autres cours de la formation ;
- et en respectant les consignes données et précisées dans la « Convention de stage » et l' « Annexe à la convention de stage et pour les pratiques hebdomadaires, section Langues germaniques, 2024-2025 ».

CONTENU DE L'UE

Les stages du bloc 3 sont organisés comme suit et selon les dates fixées dans le calendrier officiel de la section : Au quadrimestre 1 :

=> Stage 1, stage dans l'enseignement primaire : 1 semaine d'AIP comprenant des observations, des AFP et un soutien à la préparation du stage par les professeurs en charge de celui-ci et 3 semaines dans l'enseignement primaire, à raison de 16 périodes d'enseignement par semaine, réparties équitablement entre les deux langues d'enseignement.

Au quadrimestre 2:

- => Stage 2, stage de différenciation : 1 semaine d'AIP comprenant des observations, des AFP et un soutien à la préparation du stage par les professeurs en charge de celui-ci et 5 semaines d'enseignement dans l'enseignement secondaire général, qualifiant et pour adultes, réparties équitablement entre les deux langues d'enseignement selon le schéma horaire suivant :
- 8 périodes dans l'enseignement général (4 périodes dans chaque langue, 2 classes)
- 4 périodes dans l'enseignement qualifiant d'une langue d'enseignement (1 ou 2 classes)
- 3 périodes dans l'enseignement pour adultes de l'autre langue d'enseignement (1 classe)

L'ensemble des classes prises en charge le seront durant les 5 semaines du stage de manière à accompagner les apprentissages des élèves et à apprendre à différencier en fonction des observations et informations recueillies.

Les stages doivent impérativement être effectués dans le respect de la « Convention de stage » et de l'« Annexe à la convention de stage et pour les pratiques hebdomadaires, section Langues germaniques, 2025-2026 », documents précisant l'ensemble des droits et devoirs des stagiaires de la section Langues germaniques.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES □ Syllabus de cours □ E-Learning □ Dias projetées □ Documents de travail □ Autre (...) SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES Référentiel de Langues modernes, Tronc commun ; Programmes d'enseignement, manuels et diverses ressources didactiques mises à la disposition des étudiants à la Haute École dans le cadre de la préparation aux stages

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 p.106

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra	☑ Observation de pratiques / de terrain
☐ Exposé par l'étudiant(e)	☑ Résolution de problèmes
	☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Activités en laboratoire	☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Ateliers, travaux de groupe	☑ Autre (pratique de l'enseignement par l'étudiant)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages-3				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☐ Français ☐ Autre (Anglais, Néerlandais/Allemand)

REMARQUES ÉVENTUELLES



ENSEIGNEMENT

Haute École Charlemagne Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques Ancrage de l'UE : Bloc 3

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 24 h

Intitulé de l'UE : Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie, détection des

difficultés d'apprentissage et leur remédiation

Volume en Crédits : 2 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : DIFF	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non ☐ Oui ()	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : Non Oui ()	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ⊠ Non □ Oui ()		
Langue d'enseignement :	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE :	
□ Français □ Autre ()	marie.collet@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

2) Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité :

- a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques;
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.

6) Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions :

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques ;
- b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation ;
- c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants ;
- d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement- apprentissage ;
- e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages ;
- f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

7) Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté :

- a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante. ;
- d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 p.108

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'objectif de cette unité d'enseignement est de fournir à l'étudiant-e un cadre théorique suffisant et nécessaire pour qu'elle/il puisse construire, mettre en œuvre et évaluer, dans le cadre de son stage de différenciation, des pratiques d'observation, de diagnostic et de différenciation pédagogique en tenant compte des acquis antérieurs des élèves et de leur profil d'apprenant.

- 1. Construire une synthèse personnelle sérieuse des éléments théoriques du cours de différenciation sous la forme d'un outil professionnel utile pour sa future pratique d'enseignement à la classe entière et différencié efficace, et constituant la preuve de son intégration des éléments essentiels du cours (janvier).
- 2. Construire un dispositif d'enseignement à la classe entière et différencié efficace permettant de répondre aux besoins des élèves, en particulier aux difficultés qu'elles/ils rencontrent (février-mars).
 - Le dispositif sera présenté sous la forme d'une fiche de programmation de l'apprentissage dans laquelle l'enseignement à la classe entière et l'enseignement différencié sont clairement identifiés, des préparations de leçons pour deux moments d'enseignement différencié, et de tous les documents et outils pour l'évaluation des acquis/besoins des élèves, pour adapter l'enseignement aux besoins spécifiques et pour les activités d'enseignement différencié (mai). Le dispositif devra respecter un maximum de critères du palier 1 du modèle de Réponse à l'Intervention adapté au contexte de l'enseignement des langues, comprendre un enseignement à la classe entière fondé sur les preuves et deux moments d'enseignement différencié, et être adapté aux difficultés observées. Deux moments de différenciation (un PENDANT l'enseignement d'un ou plusieurs contenus et un APRÈS) seront préparés de manière détaillée.
- 3. Utiliser le dispositif d'enseignement construit au moins dans l'une de ses classes lors du stage de différenciation (mars-avril).
- 4. Décrire dans quelle mesure le dispositif employé pour tenir compte des difficultés a été efficace pour soutenir l'apprentissage des élèves et formuler des pistes explicatives des résultats de l'action éclairées par les ressources théoriques vues dans l'UE (mai).

CONTENU DE L'UE							
Chapitre 1. Pourquoi différencier ? Qu'est-ce que l'enseignement différencié ? Chapitre 2. Différencier au sein de la classe, comment faire ? Concevoir des interventions au palier 1 du modèle de Réponse à l'Intervention Chapitre 3. Quelles difficultés d'apprentissage en langues germaniques et quelles implications pour la remédiation ?							
SUPPORTS DIDACTIQUES	OBLIGATOIRES						
Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (films d'expériences de différenciation menées par des étudiants et des enseignants chevronnés ; films montrant des difficultés d'apprentissage) SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES							
Cf. Bibliographie du syllabus							
MÉTHODES D'ENSEIGNEMI	ENT ET D'APPRENTISSAGE						
□ Cours ex-cathedra	□ Observation de pratiques / de terrain						
☐ Exposé par l'étudiant(e)	☐ Résolution de problèmes						
☐ Travaux en autonomie	☑ Exercices, applications, travaux pratiques						
☐ Activités en laboratoire	☐ Séminaires, excursions, visites						
	☐ Autre ()						

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 p.109

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de		Janvier			Mai/Juin		Août/Septembre			
l'UE :	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	
DIFF	*			100 %			100 %			

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ⊠ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

La synthèse personnelle des éléments théoriques du cours de Différenciation construite sous la forme d'un outil professionnel devra avoir été conçue sérieusement et constituer la preuve de l'intégration par l'étudiant e des éléments essentiels du cours. Elle sera remise en janvier dans le délai imparti et fera l'objet d'une rétroaction formative par l'enseignante. Sa qualité n'interviendra pas dans la note du cours mais le non-respect de l'ensemble des consignes y relatives est susceptible d'entraîner de facto un échec à l'unité d'enseignement. L'ensemble des critères d'évaluation fondant l'évaluation intégrée notée de l'UE figurent en pages 2,3 et 4 du syllabus du cours de Différenciation.

Un accompagnement sera proposé pour la construction du dispositif d'enseignement en amont du stage de différenciation, notamment dans le cadre des AFP. Les moments d'observation planifiés dès la semaine du 19 janvier doivent être dévolus à une prise d'information précise sur les acquis et les difficultés d'apprentissage des élèves.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

^{*} Obligatoire



Haute École Charlemagne Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques Ancrage de l'UE: Bloc 3

Niveau du cycle: 1 Cadre européen de certification: niveau 6 Volume horaire: 28 h

Intitulé de l'UE: Initiation aux arts et à la culture

Volume en Crédits : 2 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : IAC					
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2) Cours : Obligatoire					
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non ☐ Oui ()	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☑ Non ☐ Oui ()					
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :						
Langue d'enseignement : ☑ Français ☐ Autre ()	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : gaetano.licata@hech.be					

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- ⇒ Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- ⇒ Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Comprendre le lien entre savoirs scolaires et dimension culturelle ;
- Être capable d'intégrer l'art et la culture de façon significative dans les apprentissages de toutes disciplines ;
- Comprendre le rôle d'enseignant comme 'éveilleur d'esprit', 'passeur culturel' ;
- Comprendre, définir et pouvoir verbaliser son émotion face à une œuvre ;
- Adopter une attitude réceptive et curieuse face aux diverses œuvres d'art (aussi en musique et arts de la scène) aux œuvres du patrimoine matériel et immatériel, aux cultures numériques, scientifiques;
- Apprendre à regarder, en prenant du recul par rapport à son propre univers de référence ;
- Pouvoir donner des pistes d'analyse et de lectures d'images ;
- S'ouvrir aux autres et au monde par une meilleure compréhension de ses rapports avec autrui au travers des cultures (culture patrimoniale et cultures populaires, urbaines, rurales, dominantes, minoritaires...) et la Culture ;
- Explorer, comprendre (la culture la Culture); cours, ateliers, visites, des rencontres tant intra qu'inter-culturelles.

CONTENU DE L'UE

- Susciter une analyse réflexive sur l'art et la culture (les cultures), les enjeux de la culture à l'école et sur la citovenneté.
- S'approprier des contenus et des langages pour caractériser, analyser les arts et la Culture (la culture).
- Participer activement aux activités proposées qui seront adaptées aux condition sanitaires.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

SUPPORTS DIL	DACTIQI	JES OBL	<i>IGATOII</i>	RES						
☐ Syllabus de cou	rs 🗵 E-	-Learning	⊠ Dias	projetées	⊠ Doc	uments de	e travail	⊠ Autre	()	
OURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES										
Des ouvrages d'Art e thème abordé. Ude l'école proposo pédagogiques en li	Jne liste de e des livre en avec les	e sites à dé es de réfé s visites et d	écouvrir se rence réce cinéma.	ra égalem ents. Ress	ent fourni ources do	e à la fin d	le chaque	séquence.	. La biblio	thèque
	udiant(e) conomie oratoire x de group méthodes entissages. EEVALUA JE est déci	e s de format A <i>TION L</i> dée par le 1	DE L'UE	tion de pro es, applica ires, excu) ont faire l'é	oblèmes stions, trav rsions, visi objet d'ad u par une	vaux prations aptations of	gues selon la co on formée	par les pro	ofesseurs	
Rappel de		Janvier			Mai/Juin		Août/Septembre			
l'acronyme de l'UE :	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	
IAC		50 %			50 %			100 %		
Autres (à préciser) : Plus de précisions sur le contenu de ces évaluations successives peuvent être obtenues auprès du titulaire spécifique de l'activité. En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de										
Fravail annuel pré Fravail annuel fait	cédemmen	it obtenue	est report	ée telle q	uelle. Dan:	s le cas co	•	•		
_angue d'évaluatio	n: 🗵 Fr	ançais \square	☐ Autre ()						
REMARQUES I	EVENTUI	ELLES								

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026

Le cours comprend également des visites (en présentiel, en autonomie et/ou en virtuel).

Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques



WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques

Ancrage de l'UE: Bloc 3

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 70 h

Intitulé de l'UE : Anglais

Volume en Crédits : 4 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : LgA-3					
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2) Cours : Obligatoire					
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non ☐ Oui ()	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : □ Non ☑ Oui (UE LgA-2)					
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :	⊠ Non □ Oui ()					
Langue d'enseignement : ☑ Français ☑ Autre (Anglais)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : esteban.vargas@hech.be					

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession:

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

5) Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :

- a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours d'anglais, l'étudiant sera capable de :

- 1. Transcrire et analyser des documents audio authentiques ;
- 2. Résumer, expliquer, analyser et commenter des documents, par exemple de type littéraire, tant à l'écrit qu'à l'oral:
- 3. Décrire, expliquer et commenter des aspects de la civilisation anglophone ;
- 4. Rédiger en adaptant le style et le registre.

www.hech.be Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

CONTENU DE L'UE

Le cours d'anglais est construit comme suit :

- 1. Littérature : lecture de romans et de textes littéraires anglophones en autonomie suivie d'une analyse pendant les cours
- 2. Talking points : analyse, explication et discussion basées sur des documents authentiques
- 3. Civilisation : étude de la civilisation anglophone
- 4. Writing skills : développement des compétences rédactionnelles
- 5. Grammaire: révision ponctuelle

(77	7	P	P	~)/	?	T^{ϵ}	7	\boldsymbol{D}	7	T	2	۱	C'	T	T	7	TI	IF	~	A	?7	T	C	4	7	r	T	R	F'	C
	? L.	1.	Г.	•	ι.	"	\ .		,	u	•	u	_	14	_ ,	,	,,	~	u		.)	 	"			-		◡	'	Μ.	Lie	"

	⊠ E-Learning	☐ Dias projetées	□ Documents de travail	⊠ Autre ()
SOURCES ET RÉFI	ÉRENCES EXPI	LOITÉES		

English Grammar In Use Fifth Edition With Answers, R. Murphy. English Vocabulary In Use Advanced, M. McCarthy & F. O'Dell.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

\boxtimes	Cours ex-cathedra		Observation de pratiques / de terrain
\boxtimes	Exposé par l'étudiant(e)		Résolution de problèmes
\boxtimes	Travaux en autonomie	\boxtimes	Exercices, applications, travaux pratiques
\boxtimes	Activités en laboratoire		Séminaires, excursions, visites
\boxtimes	Ateliers, travaux de groupe		Autre ()

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de		Janvier			Mai/Juin		Août/Septembre			
l'UE :	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	
LgA-3			Partiel : 10 %	10 %	40 %	40 % (10 %)	Report	40 %	40 % (10 %)	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 Langue d'évaluation : ⊠ Français □ Autre (Anglais)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Toute absence à un travail noté non justifiée par un certificat médical dont la copie sera rendue au professeur sera susceptible d'être sanctionnée par une note de zéro pour ce travail.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026

p.115



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques

Ancrage de l'UE: Bloc 3

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 70 h

Intitulé de l'UE : Néerlandais

Volume en Crédits : 4 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : LgB-3 (Néerl.)				
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2) Cours : Obligatoire				
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non ☐ Oui ()	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : □ Non ☑ Oui (UE LgB-2 (Néerl.))				
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :					
Langue d'enseignement : □ Français ⊠ Autre (Néerlandais)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : ives.martini@hech.be				

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession:

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

5) Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :

- a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

6) Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions :

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

7) Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté:

- a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
- b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages

Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Mobiliser et intégrer les acquis d'apprentissages des UE prérequises et ceux repris ci-dessous afin de :

- diversifier et développer ses connaissances grammaticales, orthographiques, lexicales, phonétiques, littéraires et civilisationnelles et pouvoir les mobiliser efficacement afin de maitriser les 5 compétences de la langue étudiée
 - s'exprimer oralement et par écrit dans une langue dont les fautes sont accidentelles,
 - comprendre de manière détaillée un document source authentique audio, vidéo ou écrit ;
- formuler oralement et par écrit une opinion personnelle critique justifiée sur les sujets abordés au cours ;
- mobiliser ses acquis d'apprentissage linguistiques et pédagogiques lors du stage dans l'autre Communauté et/ou lors de diverses animations (dépend de la demande et des possibilités extérieures) ;
- comprendre de manière intensive le roman présenté en classe, en synthétiser l'analyse, y intégrer les activités proposées sur la plateforme électronique et transférer sa démarche vers l'analyse de deux autres romans du même auteur afin d'en dégager les lignes directrices ;
- comprendre, expliquer et synthétiser les parties du cours dédiées à l'introduction à l'histoire de la langue et (le cas échéant) de la Belgique en y intégrant les ressources postées sur la plateforme électronique.

CONTENU DE L'UE

Grammaire & exercices selon besoins

Compréhensions à l'audition & à la lecture selon besoins

Aspects de la civilisation & culture néerlandaises

Introduction à l'histoire de la langue

Introduction à l'histoire de la Belgique (le cas échéant)

Analyse intensive d'un roman imposé (en classe) et lecture (à domicile) de deux romans imposés

Travail sur les plateformes électroniques Moodle et Teams

Aide à la réalisation des leçons de stage (en classe et sur rendez-vous)

Préparation du et voyage d'étude obligatoire

Selon les possibilités : programme de collaboration avec la Communauté flamande :

- Stage d'observation (1 semaine) et d'enseignement (3 semaines Français FLE-Anglais) dans une école secondaire néerlandophone désignée
- Séjour résidentiel de 4 semaines dans une famille d'accueil néerlandophone à trouver soi-même en fonction de l'école de stage

Animations pour/dans des écoles (sur et si demande)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours		Dias projetées	☑ Documents de travail	
d'étude, stage dans l'a	utre Communaut	é)		

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

MARTINI, Y., Naar verhaalanalyse, 2013 (syllabus)

MARTINI, Y. Kort Verhaal van een taal, 2013 (syllabus)

MARTINI, Y. Spelling, uitspraak, fonetiek, 2013 (syllabus)

MARTINI, Y. Terugblik op België, 2013 (syllabus)

Liste de lecture (cfr liste de lecture)

Le cas échéant, compréhensions à la lecture: divers articles tirés du magazine Knack, nouvelles.

Le cas échéant, compréhensions à l'audition: enregistrements vidéo (VRT) et/ou audio (Radio 1/2).

E-learning via le cours dédié sur la plateforme Moodle

- fiches interactives sur l'Histoire de la langue
- exercices pré- et post-lecture du roman imposé, préparation à l'analyse
- ressources diverses

E-learning via la plateforme Teams

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 p.117

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

\boxtimes	Cours ex-cathedra	\boxtimes	Observation de pratiques / de terrain
	Exposé par l'étudiant(e)	\boxtimes	Résolution de problèmes
\boxtimes	Travaux en autonomie	\boxtimes	Exercices, applications, travaux pratiques
\boxtimes	Activités en laboratoire	\boxtimes	Séminaires, excursions, visites
	Ateliers, travaux de groupe	\boxtimes	Autre (Voyage d'étude, stage dans l'autre Communauté)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de Janvier l'acronyme de			Mai/Juin			Août/Septembre			
l'UE :	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
LgB-3 (Néerl.)		5 %			45 %	50 %		45 % (5 %)	50 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☐ Français ☒ Autre (Néerlandais)

REMARQUES ÉVENTUELLES

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026

Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

p.118



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques

Ancrage de l'UE: Bloc 3

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 70 h

Intitulé de l'UE: Allemand ENSEIGNEMENT

Volume en Crédits : 4 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : LgB-3 (All.)				
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2) Cours : Obligatoire				
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non □ Oui ()	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☐ Non ☑ Oui (UE LgB-2 (All.))				
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s): Non Oui ()					
Langue d'enseignement : ☑ Français ☑ Autre (Allemand)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : ives.martini@hech.be				

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession:

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

5) Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :

- a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

1. Grammaire:

a) comprendre, expliquer et appliquer (via des exercices multiples en classe ou à domicile) la grammaire vue au cours et l'intégrer à la grammaire vue au B2;

b) approcher de manière critique le fonctionnement de la langue ;

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 c) rédiger ses propres synthèses de grammaire en s'aidant d'ouvrages de grammaire diversifiés (approche critique des ouvrages de grammaire).

2. Littérature :

réaliser un travail écrit (résumé, thèmes et personnages principaux, avis personnel et critique) sur des ouvrages lus en autonomie et en discuter en classe.

3. Phonétique et prononciation :

s'exprimer correctement oralement en appliquant les règles de prononciation et de mélodie de la langue (exercices supplémentaires de révision si nécessaire).

4. Audition:

- a) retranscrire un extrait d'un journal radio allemand (Tagesschau in 100 Sekunden);
- b) donner du sens à sa transcription en réfléchissant à son contenu;
- c) maitriser le vocabulaire rencontré dans les extraits de journaux radio ;
- d) proposer une didactisation d'un document sonore en mobilisant les apprentissages acquis pendant les stages et AFP : présentation orale et/ou écrite.

5. Enrichissement lexical:

comprendre, expliquer et traduire le vocabulaire thématique vu au cours et l'utiliser à bon escient (par écrit et oralement) ; exercices de traduction de phrases.

6. Textes:

- a) comprendre, utiliser et expliquer le vocabulaire des textes à bon escient ; pouvoir expliquer la grammaire présente dans ces textes ;
- b) les résumer, analyser oralement / par écrit et formuler une opinion personnelle ;
- c) aborder un texte avec une perspective didactique (application des AFP) : présentation orale et/ou écrite.

7. Histoire:

- a) lire à domicile des chapitres du manuel d'histoire *Deutsche Geschichte*, faire des recherches personnelles et en maitriser le vocabulaire spécifique ;
- b) analyser ces chapitres en classe en vue de s'approprier le contenu de manière réflexive.

8. Préparation au stage d'enseignement en Allemagne / en Communauté germanophone :

Le cas échéant, prendre contact avec l'école et la famille (rédaction de mails, CV...) dans la langue cible.

9. Activités extra-muros : mobiliser ses acquis d'apprentissage linguistiques et pédagogiques lors de diverses animations (cette activité dépend de la demande extérieure et est formative).

CONTENU DE L'UE

1. Grammaire

Poursuite de l'étude de la grammaire vue au B2 : différents points de grammaire seront abordés et approfondis selon diverses méthodes (perspective didactique) ; rédaction personnelle des synthèses de grammaire.

2. Littérature

Lecture et analyse plus approfondie de nouvelles et romans dans la langue cible.

3. Phonétique - Prononciation

Selon les besoins, révision et approfondissement des connaissances phonétiques et mise en pratique

4. Audition

Exercices de compréhension à l'audition en laboratoire de langues et en autonomie : écoutes ciblées et retranscriptions de textes authentiques avec des contenus variés, y compris l'actualité allemande et internationale et didactisation personnelle des documents.

5. Enrichissement lexical

Etude de vocabulaire relevant de champs thématiques spécifiques : exercices écrits et oraux ; travail en autonomie.

6. Explications de textes

Lecture de textes de thèmes divers (actualité, linguistique, civilisation, culture, histoire et géographie...) avec résumés et formulation d'opinion et didactisation personnelle des documents

7. Histoire

Étude de l'histoire de l'Allemagne de 1870 à nos jours.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 p.120

8. Préparation au stage d'enseignement en Allemagne

- stage d'observation (1 semaine) et d'enseignement (3 semaines) dans une école secondaire allemande /germanophone désignée
- le cas échéant, séjour résidentiel de 4 semaines dans une ou plusieurs familles d'accueil allemandes /germanophones en fonction de l'école de stage
- 9. Activités extra-muros : selon les demandes extérieures, animations pédagogiques diverses (formatif)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours		☑ Dias projetées	□ Documents de travail	⋈ Autre (ouvrages)
divers communiqués e	n début d'année			

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

1. Grammaire

- * La grammaire par les exercices, R. Bunk, Y. Debans, Casteilla, 2007
- * Übungsgrammatik für die Mittelstufe, Verlag Liebaug-Dartmann, 2006
- * Précis de grammaire allemande, D. Bresson, Hachette Education, 1999
- * Grammaire pratique de l'étudiant, H. Bouillon, De Boeck, 2001
- * Guide de grammaire allemande, N. Schumacher, H. Bouillon, de Boeck 2007
- * Übungsgrammatik für die Oberstufe, Hueber, 2014
- 2. Littérature: romans (à déterminer en début d'année) et diverses nouvelles

3. Phonétique et prononciation

Praxisbuch Phonetik, Aussprachetraining für Deutsch als Fremdsprache, Daniela Niebisch 2016 / E-Book www.phonetik-deutsch.de/das-praxisbuch-phonetik

4. Audition

Radios et TV germanophones; http://www.dw-world.de; Tagesschau in 100 Sekunden

5. Enrichissement lexical

Le mot et l'idée, Allemand, Marhuenda M., Ophrys 2020.

6. Textes

Magazines: Deutsch perfekt, Stern, Spiegel

7. Histoire

Manfred Main, Deutsche Geschichte (Gulliver 2009)

8. Dictionnaires de référence

- * traductifs: Hachette et Langenscheidt, PONS Großwörterbuch für Experten und Universität, Harrap's Universal Wörterbuch
- * explicatifs: Wahrig Deutsches Wörterbuch, Duden Universal Wörterbuch, Langenscheidt

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

	\square Observation de pratiques / de terrain
⊠ Exposé par l'étudiant(e)	☐ Résolution de problèmes
	⊠ Séminaires, excursions, visites
	☑ Autre (interactions dans la langue cible)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 p.121

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de		Janvier			Mai/Juin		Αοί	ùt/Septem	bre
l'UE :	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
LgB-3 (All.)			10 % partiel	10 %	40 %	40 % (10 %)	Report	40 %	40 % (10 %)

Autres (à préciser) :

- 1. Toute absence à un test ou un exposé, non justifiée par un certificat médical dont la copie sera rendue au professeur, sera sanctionnée par une note de zéro pour ce test / cet exposé.
- 2. ÉVALUATION PERMANENTE: observation constante des progrès des étudiants, de leurs travaux écrits et oraux, de leur participation en classe et de leur étude à domicile; tests (planning et nombre en fonction du rythme des étudiants, au fur et à mesure de leur apprentissage, les dates pouvant être arrêtées d'un commun accord).
- 3. Les précisions et commentaires dispensés oralement au cours ainsi que les documents de travail écrits distribués font partie intégrante de la matière sur laquelle portera l'évaluation.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ⊠ Français □ Autre (Allemand)

REMARQUES ÉVENTUELLES

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques



Haute École Charlemagne Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques Ancrage de l'UE: Bloc 3

Niveau du cycle: 1 Cadre européen de certification: niveau 6 Volume horaire: (12) h

Intitulé de l'UE: Travail de fin d'études (y compris l'initiation à la recherche en éducation - Q1)

Volume en Crédits : 16 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : TFE				
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2) Cours : Obligatoire				
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite				
l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :	préalable d'une ou plusieurs UE :				
⊠ Non □ Oui ()	⊠ Non □ Oui ()				
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☐ Non ☒ Oui (UE EPP)					
Langue d'enseignement :	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE :				
	geraldine.godet@hech.be				

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence n°1

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

- a. Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Compétence n°4

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- b. Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'unité TFE, l'étudiant se sera montré capable de :

- 1. Cerner une problématique liée à l'exercice du métier sous la forme d'une question de recherche ;
- 2. Explorer la littérature scientifique de référence, qu'elle soit pédagogique ou didactique : rechercher les sources premières de la documentation et sélectionner les passages en lien avec la problématique définie ;
- 3. Rédiger une synthèse personnelle structurée et dûment référencée des documents scientifiques sélectionnés (Partie I du travail écrit, théorique);
- 4. Présenter des hypothèses en réponse à la question de recherche, et les argumenter à la lumière de la synthèse théorique. Ces hypothèses déterminent à la fois la structure de la partie théorique et la recherche pratique;
- 5. Élaborer une méthodologie permettant de mettre à l'épreuve les hypothèses définies ;
- Réaliser la recherche de terrain selon la méthodologie définie pour recueillir des données et en garder des traces ;

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique Année 2025-2026 www.hech.be

p.123

- 7. Réaliser le traitement des données recueillies : réaliser des analyses qualitatives et/ou quantitatives, et mettre en regard les résultats ainsi obtenus avec ce que les hypothèses envisageaient ;
- 8. Rédiger un compte-rendu de la recherche menée, c'est-à-dire de la méthodologie choisie, de la recherche de terrain, de l'analyse des résultats et d'une première comparaison de ceux-ci avec les hypothèses formulées (Partie II du travail écrit, Pratique);
- 9. Rédiger une discussion réflexive (Partie III du travail écrit) comprenant
 - a. la discussion des résultats, c'est-à-dire la réponse nuancée à la question de recherche en fonction des résultats obtenus mais aussi des limites de la recherche en regard de la théorie (biais possibles),
 - b. les prolongements possibles : autres recherches qui permettraient d'approfondir, d'étendre la portée des résultats,
 - c. l'analyse réflexive : les points forts du dispositif testé, les points qui pourraient être améliorés et de quelle manière (en fonction des limites identifiées dans le dispositif et en fonction de la théorie),
 - d. les apports professionnels voire personnels au niveau compétences développées ;
- 10. Rédiger une conclusion, c'est-à-dire une synthèse du travail au passé composé, une bibliographie, et enfin une introduction à l'ensemble du travail présentant succinctement les motivations, l'intérêt de la problématique pour la profession, les questions et les hypothèses de la recherche, les démarches mises en œuvre et la structure du travail ;
- 11. Rédiger un travail écrit soigné et structuré qui respecte les conventions du genre, c'est-à-dire les normes de l'American Psychological Association (APA) et le style rédactionnel attendu (langue maitrisée, qualité de l'argumentation, sincérité de la démarche et autocritique);
- 12. Présenter oralement son travail de recherche et ses conclusions devant un jury désigné ; répondre aux questions de ses membres et participer aux échanges.

CONTENU DE L'UE

Pour le mener à bien son TFE, l'étudiant(e) sera invité à participer activement à des séminaires/modules d'Initiation à la recherche en éducation (IRE) qui le(la) guideront et l'accompagneront dans sa démarche et ses réflexions personnelles, en vue de lui permettre d'atteindre les objectifs fixés pour l'UE.

Les contenus des séminaires/modules/cours d'IRE pourront aborder les points suivants :

- Qu'est-ce qu'un TFE?
- Planifier et gérer les aspects administratifs de la réalisation d'un TFE
- Questionner les pratiques professionnelles
- Explorer la littérature scientifique, pédagogique, didactique ou méthodologique relative aux concepts en jeu dans les sujets traités
- Définir une problématique originale et pertinente
- Bénéficier d'échanges d'idées et de pratiques au sein de la communauté enseignante en vue de favoriser une distanciation critique par rapport aux sujets de recherche et d'encourager les pratiques créatives et innovantes
- Rédiger la partie théorique
- Concevoir et mettre en place le dispositif de recherche, rédiger la méthodologie
- Analyser les résultats et rédiger la discussion réflexive
- Rédiger l'introduction, la conclusion et préparer la défense orale
- Exploiter les outils et médias appropriés afin de pouvoir développer, communiquer et défendre son travail de la manière la plus pertinente possible

- ...

Par ailleurs, le travail de chaque étudiant sera supervisé et accompagné par un(e) promoteur(-trice). Cet accompagnement sera balisé par un contrat de collaboration dont les termes seront négociés entre chaque étudiant(e) et son(sa) promoteur(-trice).

L'évaluation des compétences mobilisées lors de la réalisation de l'UE TFE prendra en compte le processus, le résultat final et sa présentation lors d'une défense orale devant un jury.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

SUPPORTS DIL	DACTIQ	UES OBL	IGATOIF	RES						
☐ Syllabus de cou supports divers uti		_		orojetées	☐ Doc	uments de	e travail	⊠ Autre	(Guide TFE,	
SOURCES ET R	ÉFÉREN	CES EXPI	LOITÉES							
Département péda	gogique 1	(2020). <i>Le</i>	travail de f	fin d'étude	s. HECh : L	iège.				
MÉTHODES D'	ENSEIG!	<i>NEMENT</i>	ET D'AF	PPRENTI	SSA GE					
☐ Cours ex-cathe ☐ Exposé par l'éte ☐ Travaux en aute ☐ Activités en lab ☐ Ateliers, travau d'IRE pouvant inclu Le calendrier et les des phases d'appre MODALITES D La note finale de l'elle-même, confor	udiant(e) conomie oratoire x de group ure une ou méthodes entissages. DÉVALUE JE est déci	pe plusieurs r s de format ATTON L	néthodes d tion pourro DE L'UE formateur	tion de pro es, applica ires, excur activités p décrites ci- ont faire l'o	oblèmes ations, trav rsions, visi roposées d dessus) objet d'ada	raux praticites dans le cac aptations	ques dre des séi selon la co on formée	par les pro	ofesseurs de	soins
Rappel de		Janvier		Mai/Juin			Août/Septembre			
l'acronyme de l'UE :	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	
TFE			100 %							
Autres (à préciser)	:									
En cas de Travail a Travail annuel pré Travail annuel fait	cédemmer	nt obtenue	est report	ée telle q	uelle. Dans	le cas co	-	-	-	
Langue d'évaluatio	n: 🗵 Fr	ançais 🗵	Autre (La	angue cible	e)					

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026

Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

REMARQUES ÉVENTUELLES



WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

Haute École Charlemagne Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques Ancrage de l'UE : Bloc 3

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 24 h

Intitulé de l'UE : Sociologie et politique de l'éducation

Volume en Crédits : 2 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : SOP	POED
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : Non Oui ()	ditionné par la réussite	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :	☑ Non □ Oui ()	
Langue d'enseignement : ☑ Français ☐ Autre ()	Coordonnées de l'enseignant(e)-r muriel.lecoq@hech.be	éférent(e) de l'UE :
CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENS	EIGNEMENT	
Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE		
 de responsabilité Travailler en équipes, entretenir des relations de plus large, agir comme acteur social et culturel au Entretenir un rapport critique et autonome avec le Développer une expertise dans les contenus enseit 	sein de la société e savoir scientifique et oser innove	er
Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de	l'UE, sanctionnés par l'évaluation	
 Restituer l'enseignement francophone dans son évolution devenir, notamment en ce qui concerne l'égalité des chances et égalité des acquis; Analyser des textes officiels qui influent sur les orientatine. Porter un regard critique sur les décisions politiques er Finlande); Selon la sensibilité, les intérêts, les besoins des étudia 	nces; distinguer égalité d'accès, égal ons pédagogiques de nos écoles ; n matière d'éducation; comparer a	lité de traitement, égalité vec d'autres pays (Chine,
CONTENU DE L'UE		
 L'organisation du système scolaire en CFWB (préscolaire L'égalité des accès, des chances, de traitement et des ac Les études Pisa; L'éducation et l'enseignement dans les autres pays 	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026

Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

☐ Documents de travail

☐ Dias projetées

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ E-Learning

☐ Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

ARIES P., L'Enfant et la Famille sous l'Ancien Régime, 1960

BECKER H., Outsiders-une étude de la déviance, Métailler, 1997

BOUDON, R. L'inégalité des chances, Arman Collin, 1973

BOURDIEU P. La Distinction, critique sociale du jugement, Minuit, 1979

BOURDIEU P., PASSERON J.C., Les héritiers-Les étudiants et la culture, Minuit, Paris, 1964.

BOURDIEU P., PASSERON J.C., La reproduction-Eléments pour une théorie du système d'enseignement, Minuit, 1970.

BREMOND J., GELEDAN A., Dictionnaire économique et social, Hatier, Paris, 1990,

CAPUL J-Y., GARNIER O., Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, Hatier, Paris, 1999, p.281.

CRAHAY M., L'école peut-elle être juste et efficace ? De l'égalité des chances à l'égalité des acquis, De Boeck, 2012

DE COSTER M., BAWIN B., PONCELET M., Introduction à la sociologie, De Boeck, 2001, p.234.

DE SINGLY F., Sociologie de la famille contemporaine, Editions Nathan université, Sociologie, n° 37, 1997, 126p.

DELCOURT J., Syllabus de « Sociologie de l'éducation », UCL. 1986, Dictionnaire de la sociologie, Larousse, Essentiels, 1990

DRAELANTS H, DUPRIEZ V., MAROY C. Le système scolaire, dossier du Crisp n°59, Bruxelles, 2003

DURAND, J.P., WEIL R., Sociologie contemporaine, Vigot, 1989

DURKHEIM E., 1893, De la division du travail social, Paris, PUF, 1973

Fédération Wallonie-Bruxelles : Les indicateurs de l'enseignement -annuel

GAUCHET M., L'école à l'école d'elle-même -contraintes et contradictions de l'individualisme démocratique, le débat, n°37, novembre 1985, pp.55-86.

GELLNER E., Nations et nationalisme, Payot, Paris, 1989.

HALBERSTAM David, Les fifties -La révolution américaine des années 50, Seuil, Paris, 1995, pp.352-353.

MINCKE C., MONTULET B. La société sans répit – La mobilité comme injonction, Ed. de la Sorbonne, 2019

MONTULET B., 2002-2003 Introduction à la Sociologie, candidature en Droit, FUNDP, 174p.

MORIN E, Enseigner à vivre, Manifeste pour changer l'éducation, Actes Sud, 2014.

RAYOU P., Sociologie de l'éducation, Que sais-je? PUF. 2015,

REA A., JACOBS D., suppléant MONTULET B., Introduction à la sociologie, Syllabus 2006-2007, ULB,

STOETZELI, Les valeurs du temps présent, Une enquête européenne, PUF, Paris, 1992

THELOT C., Tel père, tel fils? Position sociale et origine familiale, Paris, Dunod, 1982

VAN HAECHT A., L'école à l'épreuve de la sociologie – Questions à la sociologie de l'éducation, De Boeck, 1998

VOYE L., Sociologie -Construction du monde, construction d'une discipline, de BOECK, 1998

Autres sources:

CRISP:http://www.actionnariatwallon.be/VocPol/vocpol.asp?terme=pilierhttp://www.enseignement.be/index.php? page=24547&navi=45www.agers.cfwb.be/download.php?do id=1624&do check=

Sciences Humaines, « L'école en débat. Quelles politiques pour l'éducation? », n° 153, Octobre 2004.

Sciences Humaines, « Pourquoi Apprendre », Numéro spécial n°230S, Octobre 2011.

D.C., Education, recherche et formation mobilisent près de 7 milliards d'euros, Prof, n°11, septembre 2011, p.40.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

	☐ Observation de pratiques / de terrain
△ Cours ex-catheura	Observation de pratiques / de terrain
☐ Exposé par l'étudiant(e)	☐ Résolution de problèmes
☐ Travaux en autonomie	☐ Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire 	☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Ateliers, travaux de groupe	☐ Autre ()

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique Année 2025-2026 p.127 www.hech.be

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de	• •		Mai/Juin			Août/Septembre			
l'UE :	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SOPOED		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la n	ote de
Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la notation de la nota	ote de
Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.	

Langue d'évaluation : ⊠ Français ☐ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique Année 2025-2026 www.hech.be Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques



WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

Haute École Charlemagne Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques Ancrage de l'UE: Bloc 3

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 20 h

Intitulé de l'UE: Formation à la neutralité

Volume en Crédits : 1 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : NEUTR				
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1 Cours : Obligatoir				
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :				
✓ Non✓ Oui ()	⊠ Non □ Oui ()				
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ⊠ Non □ Oui ()					
Langue d'enseignement :	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE :				
□ Français □ Autre ()	francois.dubuisson@hech.be				

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- 2(a): Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- 2(b): Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
- 2(c) : S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
- 3(a): Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
- 3(b): S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- 5(d): Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

La formation à la neutralité vise à former les intervenants de l'enseignement aux exigences des décrets affirmant et organisant la neutralité de l'enseignement officiel et officiel subventionné de la Fédération Wallonie-Bruxelles (1994, 2003) et aux "grands textes fondateurs de la démocratie et de la citoyenneté moderne".

L'information juridique, politique, historique et philosophique fournie engagera une réflexion critique sur les objectifs et enjeux démocratiques.

Le futur enseignant sera en outre sensibilisé à la nécessité de développer au sein de sa propre pratique professionnelle une démarche pédagogique visant à réaliser ces objectifs :

- souci de diffuser une information critique;
- faire preuve de tolérance et promouvoir les droits, libertés et valeurs démocratiques tels que définis dans la Constitution et les divers textes relatifs aux droits de l'homme.

Il devra au final adopter une attitude "neutre", garantie indispensable d'un projet scolaire et sociétal démocratique.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 p.129

CONTENU DE L'UE

Le cours de neutralité vise à informer les futurs enseignants des aspects légaux liés à la profession en matière de neutralité. Cette information se double d'une réflexion critique menée sur la base d'éléments décrétaux, historiques et philosophiques en vue de sensibiliser l'étudiant à une pédagogie humaniste soucieuse de pluralisme et de tolérance.

- Approche historique et philosophique de l'organisation démocratique de la société et du principe de laïcité ;
- Analyse de la répercussion des principes démocratiques sur le projet et l'organisation sociétales et scolaires (comparaison entre la Belgique et la France) ;
- Présentation et analyse critique des divers textes de loi et des 2 décrets (1994, 2003) organisant la neutralité de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Mise en perspective de ces textes par l'évocation de débats contemporains.

CTTDD 0 D TC		COTTO TITE		
STIPPORTS	1)II)A	CHOHIES	ORI IC-A	TOIRFS

☐ Syllabus de cours	☐ E-Learning	□ Dias projetées	□ Documents de travail	
vidéos)	_			·

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Moniteur belge et textes fondateurs organisant l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles (http://enseignement.be/index.php?page=25230&navi=12).
- Projets pédagogiques des différents réseaux d'enseignement.
- Articles de presse ; articles scientifiques ; extraits d'ouvrage ; outils pédagogiques permettant de réfléchir et de diffuser les valeurs démocratiques ; divers documents vidéos, etc.

La bibliographie sera détaillée lors du cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

	☐ Observation de pratiques / de terrain
⊠ Exposé par l'étudiant(e)	☐ Résolution de problèmes
	☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Activités en laboratoire	☐ Séminaires, excursions, visites
	☑ Autre (projection commentée de documentaires vidéos)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
ľUE :	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
NEUTR	100 % *						100 % *		

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026

Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

Autres (à préciser) :

* Il n'y a pas d'examen formel. L'évaluation porte sur la présence au cours et la participation aux activités proposées (travaux de groupe, réflexions, exposés, synthèses, ...) qui sont obligatoires. Si l'investissement dans le dispositif de formation s'avère positif, la note d'UE déposée consistera en un 20/20. Dans le cas inverse, la notation qui déplorera un manque de présence active et/ou d'implication dans les travaux demandés consistera en un 0/20, empêchant de valider l'unité d'enseignement.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ⊠ Français □ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026

p.131



Haute École Charlemagne Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques Ancrage de l'UE : Bloc 3

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 14 h

Intitulé de l'UE : Notions d'épistémologie des disciplines

Volume en Crédits : 1 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : ÉPIS	ST	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire	
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non ☐ Oui ()	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : Non Dui ()		
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :	〗Non □ Oui ()		
Langue d'enseignement : ☑ Français ☐ Autre ()	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : olivier.vens@hech.be		

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- (3b) S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- (4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique (...) : (4a) Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ; (4c) Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; (4c) Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques ; (4d) Apprécier la qualité des documents pédagogiques.
- (5) Développer une expertise dans les contenus enseignés (...) : (5a) Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Distinguer et définir les différents types de « discours de vérité » qui animent l'humanité et lui-même (mythos doxa logos) afin notamment d'identifier l'exigence scolaire (diffusion du logos, du savoir scientifique).
- Définir ce qu'est la science, son mode de fonctionnement (ses exigences et manières de fabriquer du savoir) autant que les grandes lignes de son histoire.
- Mettre en question et vérifier ses propres présupposés et convictions (attitude critique) sur un sujet et se nourrir aux sources fiables d'information et de savoir. => S'initier à l'analyse critique des médias : s'informer, distinguer « fait » et « interprétation », identifier et évaluer les sources, etc.

CONTENU DE L'UE

Le cours d'épistémologie vise à construire une réflexion critique autour des notions générales de « connaissance » et de « vérité ». À travers une approche historique et philosophique, Il envisagera les différents modes de pensée humains (mythos, doxa, logos) et les modalités à travers lesquelles l'homme construit ses savoirs. Le cours insistera

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 p.132

sur la manière scientifique d'y répondre, sur la spécificité de la science, et sur l'importance pour un enseignant de rester non seulement attentif à celle-ci mais capable de s'y nourrir.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES						
⊠ Syllabus de cours	☐ E-Learning	☐ Dias projetées		☐ Autre ()		
SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES						

A titre purement indicatif:

- Extraits de textes philosophiques permettant de distinguer la pensée rationnelle de l'opinion ou de la pensée mythologique: Platon (« La République », extrait du Livre VII: L'allégorie de la caverne), Descartes, Bachelard, Ch. Pépin, ...
- Kant, E, « Critique de la raison pure », (trad. Tremesaygues et Pacaud), PUF, 1986
- Revue « Philéas & Autobule » (rubrique « BD Histoire des sciences »)
- Sites, journaux et revues scientifiques et de vulgarisation scientifique, y compris pour enfants (ex. « Science et vie Junior »)
- Jean Marc Lévy-Leblond, "A quoi sert la science", coll. petites conférences, Éd. Bayard, Paris, 2008
- G. Hottois, "De la Renaissance à la Postmodernité, une histoire de la philosophie moderne et contemporaine", De Boeck Université, 2002.
- L. Couloubaritsis, "Aux origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme", De Boeck, Bruxelles, 2003.
- Jarrosson B., *Invitation à la philosophie des sciences*, Seuil, 1992.
- Russ J., Dictionnaire de Philosophie, Armand Colin, 2000.
- Brune E., L'unité de la connaissance, Bernard Gilson éditeur, 2002.
- Chalmers A. F., Qu'est-ce que la science ? La Découverte, 1987.
- Documentaire : "Le Big-Bang, mes ancêtre et moi" de F. Guérin et E. Leconte, Arte, 2012.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

	☐ Observation de pratiques / de terrain
⊠ Exposé par l'étudiant(e)	☐ Résolution de problèmes
	☐ Exercices, applications, travaux pratiques
Activités en laboratoire	☐ Séminaires, excursions, visites
Ateliers, travaux de groupe	☐ Autre ()

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
l'UE :	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ÉPIST	10 %	90 %					Report	90 %	

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE

p.133

Autres (à préciser) :
En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.
Langue d'évaluation : ⊠ Français □ Autre ()
REMARQUES ÉVENTUELLES

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE p.134



Haute École Charlemagne Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques Ancrage de l'UE : Bloc 3

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 52 h

Intitulé de l'UE : Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental

Volume en Crédits : 3 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : ENF	0-3	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire	
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non ☐ Oui ()	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : Non Oui ()		
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :	🛚 Non 🗌 Oui ()		
Langue d'enseignement : ☑ Français ☐ Autre ()	Coordonnées de l'enseignant(e)-rageraldine.godet@hech.be	éférent(e) de l'UE :	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

4) Développer une expertise (...) dans la méthodologie de l'enseignement des langues dans le fondamental :

- b. S'approprier les méthodes de (...) l'enseignement des langues dans l'enseignement fondamental
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

5) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover:

- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- d. (...) ajuster, voire transformer ses pratiques
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

6. Concevoir, (...), des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions :

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- e. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant est capable

- de justifier l'utilisation d'album jeunesse dans le cadre du cours de LM1 de la P3 à la P6 (travail 1);
- de proposer l'exploitation d'un album jeunesse dans le cadre du cours de LM1 de la P3 à la P6 (travail 2);
- mobiliser le programme de langues modernes (P3/P4) rédigé à l'aune du référentiel du tronc commun (travail 3) ;
- de proposer des pistes d'utilisation du chant dans le cadre du cours de LM1 de la P3 à la P6 (travail 4).

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026

CONTENU DE L'UE

 La psychologie de 	ľen	nfant et ses implications	concrètes pour l	'enseignant – H.	. Bee et D. Boyd	(2007,	p. 184-236).
---------------------------------------	-----	---------------------------	------------------	------------------	------------------	--------	--------------

- II. Le jeu
- III. Raconter des histoires en langue cible
- IV. Des chansons en langue cible
- V. Apprentissage en groupes en langues germaniques
- VI. La gestion des conflits entre élèves : vers le dialogue et l'autonomie

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours	⋈ E-Learning	☑ Dias projetées	☑ Documents de travail	
avec des enseignants,	partage d'expérie	nces)		

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Bee, H., & Boyd, D. (2007). Les âges de la vie; Psychologie du développement humain, 3ème éd. Saint-Laurent: ERPI Buchs, C., Gilles, I., & Butera, F. (2011). Optimiser les interactions sociales lors d'un travail de groupe grâce à l'apprentissage coopératif. In E. Bourgeois & G. Chapelle (Eds.), Apprendre et faire apprendre. Paris: puf.

Crahay, M. (1999). Psychologie de l'éducation. Paris: Puf.

Fagnant, Gauthier, C., Bissonnette, S., & Richard, M. (2013). Enseignement explicite et réussite des élèves. La gestion des apprentissages. Bruxelles: De Boeck.

Stordeur, J. (2006). Enseigner et/ou apprendre. Bruxelles: De Boeck. Collection: Outils pour enseigner.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

	☐ Observation de pratiques / de terrain
	☐ Résolution de problèmes
 Activités en laboratoire 	⊠ Séminaires, excursions, visites
☐ Ateliers, travaux de groupe	☐ Autre ()

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de Janvier Mai/Juin			Janvier			Août/Septembre			
l'UE :	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ENFO-3	100 %						100 %		

Autres (à préciser) :

Le travail annuel est à remettre à la veille de la session d'examens de janvier et est rédigé selon les consignes précisées dans les notes de cours (voir fichier évaluation selon les modules). Une présentation collective (travail 1, travail 2 et travail 4) aura lieu durant la session de janvier.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 p

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de						
ravail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de						
Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.						
Langue d'évaluation : ⊠ Français □ Autre ()						
DEMAROUES ÉVENTUELLES						

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 p.137



Haute École Charlemagne Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques Ancrage de l'UE: Bloc 3

Niveau du cycle: 1 Cadre européen de certification: niveau 6 Volume horaire: 14 h

Intitulé de l'UE : Élaboration du projet professionnel

Volume en Crédits : 1 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : EPP				
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2 Cours : Obligatoire				
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non ☐ Oui ()	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : Non □ Oui ()				
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :]Non				
Langue d'enseignement : ☑ Français ☐ Autre ()	Coordonnées de l'enseignant(e)-r geraldine.godet@hech.be	éférent(e) de l'UE :			

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans les divers contextes liés à la profession :

c. Adapter ses interventions écrites aux différentes situations

2) Adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité :

- a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence

3) Agir comme acteur social et culturel au sein de la société :

- a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques
- b. S'impliquer en professionnel

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de définir les contours de son identité d'enseignant en tenant compte

- des différentes facettes qui composent son métier,
- de ses connaissances relatives à l'enseignement et de l'apprentissage,
- des enseignements qu'il a retirés de ses pratiques professionnelles,
- de l'image du métier et de l'image de lui dans le métier, images qu'il a façonnées grâce aux rencontres et situations professionnelles,
- aux projets d'action professionnelle qu'il se donne à court, moyen et long terme.

CONTENU DE L'UE

Ce cours tente d'aider l'étudiant à réaliser une auto-évaluation juste de sa personne et de son enseignement afin de développer un sentiment d'efficacité personnelle.

www.hech.be Année 2025-2026 Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

Nous proposerons un dispositif d'enseignement abordant de multiples facettes auxquelles sont soumis les jeunes enseignants:

- Quelle image ai-je de moi-même, comment est-ce que je me perçois en tant qu'enseignant (forces et faiblesses)?
- Où et comment postuler?
- Comment rédiger un CV et lettre de motivation pouvant me différencier d'un autre candidat?
- Comment appréhender une première entrée en fonction ? Réalisation d'un contrat de cours.
- Que signifie réellement enseigner, quels devoirs?
- Comment les autres jeunes enseignants gèrent-ils leur entrée dans le métier? (rencontre avec les anciens étudiants)
- Comment ai-je évolué durant ma formation?
- Comment voudrais-je évoluer en tant qu'enseignant?
- Comment vais-je continuer à me former?

Une programmation détaillée permettra aux étudiants de planifier leur travail. Chaque séance de cours abordera une question particulière en lien avec le métier d'enseignant.

La réponse produite par l'étudiant en classe ou en toute autonomie contribue à l'élaboration de son projet professionnel. Le dispositif proposé se veut interactif en intégrant les apports des étudiants et en induisant les informations théoriques nécessaires. La réalisation des travaux demandera une démarche active et investie basée sur des travaux de groupe, des échanges de pratiques, des débats ainsi que des lectures et travaux personnels. Sera également abordée la question du pacte pour un enseignement d'excellence: présentation et réflexions sur les conséquences de cette réforme sur le métier d'enseignant.

SUPPORTS DIDACTIQUES OB	LIGATOIRES					
☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning	☑ Dias projetées	☐ Documents de travail	☑ Autre (Padlet)			
SOURCES ET RÉFÉRENCES EX	PLOITÉES					
Débuter dans l'enseignement de F. Cle Manuel pour l'enseignant (même débute portfolio de développement profes La revue « Cahiers pédagogiques » sur Le site enseignement.be Füller & Brown (1975). L'évolution des Illing, O., D'Ortona, D., Theodoridis, T. jeunesenseignants, Puzzle –Insert'Prof «Petit guide du jeune enseignant» : ht Ressources sur le Pacte d'excellence.	utant) de F. Muller, l'Esionnel continu de Ric les débuts dans le me préoccupations des e et Tihange, I. (2002). Fs, 11, CIFEN.	tudiant, Paris, 2005. chard Desjardins, Montréal, 2 étier d'enseignant. enseignants. L'insertion professionnelle s	ous la plume de quatre			
MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE						
□ Cours ex-cathedra□ Exposé par l'étudiant(e)⊠ Travaux en autonomie	☐ Résolution de pro	oratiques / de terrain oblèmes ations, travaux pratiques				
 □ Activités en laboratoire □ Séminaires, excursions, visites □ Autre () 						

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 p.139

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de	Janvier				Août/Septembre				
l'UE :	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EPP				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

Le travail annuel compile l'ensemble des productions écrites remises à la veille de la session d'examens de mai-juin et rédigées selon les consignes précisées pour chacune des thématiques abordées au cours. Le travail est à rendre sur support numérique (Teams).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ⊠ Français □ Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques



Haute École Charlemagne Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques Ancrage de l'UE: Bloc 3

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 24 h

Intitulé de l'UE : Étude critique des grands courants pédagogiques

Volume en Crédits : 2 ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : COI	PE		
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2 Cours : Obligatoire			
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non ☐ Oui ()	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : Non □ Oui ()			
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :	🛚 Non 🔲 Oui ()			
Langue d'enseignement : ☑ Français ☐ Autre ()	Coordonnées de l'enseignant(e)-r muriel.lecoq@hech.be	éférent(e) de l'UE :		

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Choisir, articuler et varier ses pratiques pédagogiques et méthodes d'enseignement.
- Mesurer les enjeux éthiques liés à sa pratique professionnelle.
- Mettre en œuvre les textes légaux de référence.
- Mettre en place des pratiques démocratiques et de citoyenneté.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.

CONTENU DE L'UE

- Étude critique des méthodes d'enseignement (expositive, conditionnement et active).
- Étude critique des styles d'enseignement (autoritaire, démocratique et laisser-faire).
- Étude critique de la pédagogie par compétences.
- Étude critique de l'enseignement démocratique, des écoles alternatives, Freinet, Montessori ...
- Étude critiques de ... sujets en fonction de l'actualité

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 Profil d'enseignement de la Section : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES ☐ E-Learning ☐ Dias projetées □ Documents de travail films, documentaires, reportages, séquences vidéo...) SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES Collot., B. (2017), L'école du 3ème type - Explorer un autre paradigme avec les enfants, éditions L'instant Présent, France. Farhangi., R. (2018), Pourquoi j'ai créé une école où les enfants font ce qu'ils veulent (Domaine du possible), Editions Actes Sud, France. Gray., P. (2017), Libre pour apprendre, Coéditions Actes Sud, France. Greenberg, D. (2017), L'école de la liberté, Mamaéditions, France. Neil., A. (2004), Libres enfants de Summerhill, La Découverte, France. Sten., A. (2019), Et je ne suis jamais allé à l'école : Histoire d'une enfance heureuse, Actes Sud, France. Viaud, M. -L. (2017), Montessori, Freinet, Steiner ... Une école différente pour mon enfant - Le guide de référence des pédagogies alternatives, Editons Nathan, France. Etc. + Articles -> voir syllabus + documentaires vidéos MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE ☐ Observation de pratiques / de terrain ☐ Exposé par l'étudiant(e) ☐ Résolution de problèmes ☐ Exercices, applications, travaux pratiques ☐ Activités en laboratoire ☐ Séminaires, excursions, visites ☐ Ateliers, travaux de groupe ☑ Autre (analyse de films, documentaires vidéos, articles écrits...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de		Janvier			Mai/Juin		Αοί	ùt/Septem	bre
l'UE :	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
СОРЕ					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026 p.142

in cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de						
Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de						
Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.						
Langue d'évaluation : 🛛 Français 🔲 Autre ()						
REMARQUES ÉVENTUELLES						

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique Année 2025-2026 www.hech.be p.143



Haute École Charlemagne Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court Implantation: Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques Ancrage de l'UE: Bloc 3

Niveau du cycle: 1 Cadre européen de certification: niveau 6 Volume horaire: 24 h

Intitulé de l'UE: Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement

Acronyme / Numéro de l'UE :	MéTIC-3			
Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire			
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☑ Non ☐ Oui () Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☑ Non ☐ Oui ()				
⊠ Non □ Oui ()				
Coordonnées de l'enseignant (carine.latour@hech.be	e)-référent(e) de l'UE :			
SEIGNEMENT				
	Le choix de la présente UE est préalable d'une ou plusieurs U Non Oui () Non Oui () Coordonnées de l'enseignant(

- => Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- => Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de ce cours, l'apprenant devra être capable :

- d'utiliser des outils TICE gratuits pour produire des leçons pédagogiques.
- de concevoir et réaliser ses propres supports pédagogiques multimédias.
- de communiquer en utilisant les bons outils numériques en fonction des objectifs spécifiques et en respectant les usages liés à ces pratiques.
- de concevoir des dispositifs en tenant compte de la différentiation des apprentissages.

CONTENU DE L'UE

- 1. L'usage des TICE au service de son dispositif d'apprentissage
- 2. La sémantique de l'image
- 3. La conception et la réalisation d'une capsule de présentation vidéo
- 4. La conception et la réalisation d'un site WEB pédagogique

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours		☑ Dias projetées	☐ Documents de travail	☐ Autre ()	
---------------------	--	------------------	------------------------	------------	--

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- « Les médias, déclencheurs d'activités de recherche et de production » : Etienne Van Cruyssen, Édition CEM.
- « La pratique de la photographie » : John Hedgecoe, Édition Larousse.
- « Guide du montage vidéo » : Sylviane Dadard, Édition Marabout.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique www.hech.be Année 2025-2026

p.144

- « Prises de vues, décrypter la photo d'actu » : David Groison et Pierangélique Schouler, Édition Acte Sud.
- « Compétence Micro » : www.competence

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

\boxtimes	Cours ex-cathedra	☐ Observation de pratiques / de terrain
	Exposé par l'étudiant(e)	☐ Résolution de problèmes
\boxtimes	Travaux en autonomie	
	Activités en laboratoire	☐ Séminaires, excursions, visites
\boxtimes	Ateliers, travaux de groupe	☐ Autre ()

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MéTIC-3					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

La réalisation des TP (demandés au terme des différents modules développés en classe) doivent tous être déposés dans la rubrique des Devoirs du Groupe Classe Teams avant la dernière séance de cours.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Laligue u evaluation. 🖂 Hancais 🖂 Autre t	Lar	ngue d'	évaluation	: 🖂	Français	☐ Autre ((١
-------------------------------------------	-----	---------	------------	-----	----------	-----------	---	---

REMARQUES ÉVENTUELLES

L'étudiant(e) est tenu(e) de déposer, dans la rubrique des devoirs Teams, au terme de chaque module, son TP réalisé de façon individuelle. Par ailleurs, en cas d'absence dûment justifiée, l'étudiant(e) peut, si elle/il le désire, rattraper de façon autonome (dans les 10 jours qui suivent la date des dépôts des devoirs mentionnés dans TEAMS), le TP pour lequel elle/il est excusé(e). Les consignes sont chaque fois précisées dans Teams. La période de ces travaux pratiques est communiquée dès le début du quadrimestre afin que les étudiant(e)s puissent s'organiser.

En cas d'échec, l'étudiant(e) est tenu(e) d'actualiser / de (re)créer son site internet qui constitue l'examen écrit du cours. À noter également que, dans le cas où l'étudiant(e) n'aurait pas envoyé dans les délais prescrits le lien de son site, il/elle sera qualifiée d'Absent(e).

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Département pédagogique Année 2025-2026 www.hech.be p.145

^{*} Projet examen (site internet)